

RAPPORT 2013-14

Université 
de Montréal

Transmis au ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de la Science aux fins de
l'application du premier alinéa 4.1 de la Loi sur les
établissements d'enseignement de niveau universitaire

31 OCTOBRE 2014

Cabinet du recteur

Le 31 octobre 2014

Monsieur Jean Leroux
Directeur général par intérim
Direction générale du financement
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de la Science
1035, rue de la Chevrotière, 19e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur le Directeur général,

J'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports que l'Université de Montréal a préparé aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire soit :

- Les états financiers 2013-2014 constitués des pages 1 à 4 et des annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités;
- Un état de traitement des membres du personnel de direction supérieure;
- Un rapport sur la performance et;
- Un rapport sur les perspectives de développement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments distingués.



Guy Breton, C.M., M.D., FRCPC
Recteur

p.j.

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 : États financiers

Pages 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Section 2 : État de traitement

État de traitement des membres de personnel de direction

Rapport du vérificateur externe

Règlement relatif aux conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal

Section 3 : Rapport sur la performance

Diplomation et durée des études

Indicateurs d'encadrement

Section 4 : Bilan et perspectives

Des talents. Une planète. Rapport du recteur 2013

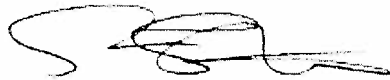
Déclaration annuelle du recteur 2013 : allocution et présentation visuelle

L'UdeM en 2014. Présentation institutionnelle de l'Université de Montréal

Annexe : Budget de fonctionnement 2014-2015

États financiers
2013-2014

Systeme d'information financière des universités 2013-2014



28 octobre 2014

Responsable des ressources financières

Date

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	0	18 947 946	11 628 023	6 251 871	0		36 827 839
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	1 517 590	0	14 317 833	0		15 835 423
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	4 663	0	0	609 668	0		614 331
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	111 186 356	---	---	---	---		111 186 356
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	12 029 029	---	---	---	---		12 029 029
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	21 879 067	92 960 842	68 370 041	4 246 830	0		187 456 780
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	178 362 604	113 085 063	9 127 668	3 063 471	0		303 638 806
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	4 358 080	526 584	78 565	0	0		4 963 229
11	Stocks (075)	s/o	4 599 794	18 415	---	0	0		4 618 209
Total de l'actif court terme			332 419 593	227 056 440	89 204 297	28 489 672		\$	\$ 677 170 002
Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	7 248 157	829 452 555	0	0		836 700 712
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	2 598 972	44 922 467	240 775 506	0		288 296 946
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	19 512 639	0		19 512 639
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	1 205 722 236	---	---		1 205 722 236
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	208 917	0	0	0	0		208 917
22	TOTAL DE L'ACTIF		332 628 510 \$	236 903 569 \$	2 169 301 556 \$	288 777 817 \$	- \$	- \$	3 027 611 453 \$

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Éliminations 6	Total 7
Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	27 360 125	0	0	0	0		27 360 125
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	259 834 400	0	0	0	0		259 834 400
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	135 504 473	0	0		135 504 473
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	15 809 064	---	---	---	---		15 809 064
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	63 101 928	2 935 462	---	0	0		66 037 389
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	292 393 700	0	---	0	0		292 393 700
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	28 739 038	6 876 063	22 463 573	4 324 119	0		62 402 793
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	8 454 655	11 226 147	---	---	0		19 680 802
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0		\$
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	0	0	0		\$
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	108 184 704	9 127 668	178 362 604	7 963 830	0		303 638 806
Total du passif à court terme			803 877 613	30 165 340	336 330 650	12 287 949		\$	1 182 661 553
Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	0	0	0	0	0		\$
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	643 379 559	0	0		643 379 559
36	Obligations découlant des contrats de location - acquissitor	s/o	0	0	33 140 465	0	0		33 140 465
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	202 824 634	944 830 371	---	---		1 147 655 004
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	25 799 261	0	0		25 799 261
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$
40	TOTAL DU PASSIF		803 877 613 \$	232 989 973 \$	1 983 480 307 \$	12 287 949 \$		- \$	3 032 635 843 \$

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	23 061 004	3 913 596	25 969 895	56 068 086	0		109 012 581
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	220 060 811	0		220 060 811
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(494 310 107)	---	---	---	---		(494 310 107)
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne	s/o	---	---	---	0	---		\$
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe	s/o	---	---	---	360 970	---		360 970
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	159 851 354	---	---		159 851 354
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(471 249 103) \$	3 913 596 \$	185 821 249 \$	276 489 868 \$		- \$	(5 024 391) \$

48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		332 628 510 \$	236 903 569 \$	2 169 301 556 \$	288 777 817 \$		- \$	3 027 611 453 \$
----	---	--	-----------------------	-----------------------	-------------------------	-----------------------	--	------	-------------------------

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
1	Droits de scolarité (401)	s/o	89 210 946	---	---	---		89 210 946
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	s/o	13 200 062	---	---	---		13 200 062
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	897 008	---	---	---		897 008
4	Cotisations des étudiants (455)	s/o	9 078 421	---	---	---		9 078 421
5	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	24 801 088	---	---	---		24 801 088
6	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	16 757 935	---	---	---		16 757 935
7	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		153 945 460	\$	\$	\$	\$	153 945 460
8	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	520 943 573	0	20 441 411	---	---	541 384 984
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	3 521 756	47 097 437	0	0	0	50 619 193
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	140 583	80 402 419	2 445 074	0	0	82 988 076
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	2 700 303	9 293 751	0	0	0	11 994 054
12	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:							
13	Ministère (530)	s/o	---	---	23 233 809	---	---	23 233 809
14	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	8 408 970	---	---	8 408 970
15	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	8 844 983	---	---	8 844 983
16	Autres (533)	s/o	---	---	9 695 395	---	---	9 695 395
17	TOTAL DES SUBVENTIONS		527 306 215	136 793 608	73 069 642	\$	\$	737 169 464
18	Intérêts et dividendes (435)	s/o	185 042	20 848	1 467 717	0	0	1 673 607
19	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	3 371 097	20 058 323	0	---	0	23 429 420
21	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0	\$
22	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	1 684 176	21 567 408	177 499	0	0	23 429 082
23	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	33 249	---	---	33 249
25	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	20 594 552	---	---	---	---	20 594 552
26	Ventes externes (460)	s/o	59 541 986	(93 383)	0	-	0	59 448 603
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	3 756 098	(15 967)	0	0	0	3 740 132
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		89 132 951	41 537 229	1 678 465	\$	\$	132 348 644
30	TOTAL DES PRODUITS		770 384 625 \$	178 330 837 \$	74 748 106 \$	- \$	- \$	1 023 463 568 \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
1	Masses salariales							
2	Direction	s/o	47 207 426	1 419 765	-	-		48 627 191
3	Gérance	s/o	11 296 566	1 208 097	-	-		12 504 664
4	Enseignants-chercheurs	s/o	181 009 970	17 178 763	-	-		198 188 733
5	Chargés de cours	s/o	32 112 714	720 140	-	-		32 832 854
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 880 992	1 000 612	-	-		2 881 604
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	7 788 381	4 299 892	-	-		12 088 273
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	68 767 257	20 912 865	-	0		89 680 122
9	Personnel de soutien technique	s/o	58 524 996	7 097 655	-	0		65 622 651
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	17 483 424	489 327	-	-		17 972 751
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	15 899 138	230 398	-	-		16 129 536
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	101 137 191	12 315 884	-	0		113 453 075
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		543 108 054	66 873 399	\$	\$	\$	609 981 453
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	50 440 900	-	-	-		50 440 900
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	937 304	0	-	0		937 304
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	234 865	0	-	0		234 865
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	1 451 450	10 168 241	-	0		11 619 691
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	880 358	11 453	-	0		891 811
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	12 718 039	10 984 677	-	0		23 702 716
20	Bourses (735)	s/o	12 052 952	33 437 482	-	0		45 490 433
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	18 434 980	21 306 408	1 616 360	0		41 357 748
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	18 615 164	16 642 354	-	0		35 257 518
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	10 905 574	2 184	-	0		10 907 758
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	48 379 115	8 935 786	0	0		57 314 901
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	2 788 348	966 029	-	0		3 754 377
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	18 096 949	105 034	0	0		18 201 983
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	12 889 032	152 279	-	0		13 041 311
28	Location-exploitation (830)	s/o	1 801 779	23 024	-	0		1 824 803
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	3 789 735	-	-		3 789 735
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0		\$
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	2 863 036	958 626	2 547 277	-	0	6 368 940
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	336 208	-	-	336 208
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	3 349 015	19 302	32 052 216	0	0	35 420 533
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	93 123 525	-	-	93 123 525
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	80 411	-	-	80 411
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	1 066 347	473 492	910 512	0	0	2 450 351
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		217 905 209	107 976 104	130 666 509	\$	\$	456 547 822
40	Ventes internes (878)	s/o	(10 801 153)	0	-	0		(10 801 153)
41	Variation de la juste valeur des instruments financiers (879)	s/o	(97 548)	0	(11 069 931)	0	0	(11 167 479)
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		207 006 508	107 976 104	119 596 578	\$	\$	434 579 190
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	(92 348)	0	0	0		(92 348)
44	TOTAL DES CHARGES		750 022 215 \$	174 849 503 \$	119 596 578 \$	- \$	- \$	1 044 468 296 \$
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		20 362 410 \$	3 481 334 \$	(44 848 471) \$	- \$	- \$	(21 004 727) \$

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(430 832 280)	3 263 580	177 173 147	231 404 464			(18 991 090)
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0		\$
3	Solde de fonds redressé	(430 832 280)	3 263 580	177 173 147	231 404 464	\$	\$	(18 991 090)
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 770 384 625	178 330 837	74 748 106	0	0	0	1 023 463 568
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 750 022 215	174 849 503	119 596 578	0	0	0	1 044 468 296
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	20 362 410	3 481 334	(44 848 471)	\$	\$	\$	(21 004 727)
7	Apports reçus à titre de dotations	s/o			34 971 426			34 971 426
8	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$
9	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	53 496 573	10 113 978	0		63 610 551
10	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 60 779 234	2 831 317	0	0	0		63 610 551
11	Sous-total	(40 416 823)	650 016	8 648 102	45 085 405	\$	\$	13 966 699
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(471 249 103) \$	3 913 596 \$	185 821 249 \$	276 489 868 \$	- \$	- \$	(5 024 391) \$

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Droits de scolarité (401)	89 210 946	---	---	---	---	0	---	---		89 210 946
2 Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	---	---	---	13 200 062	---	---	---	---		13 200 062
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	897 008	---	---	---	---		897 008
4 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	9 078 421	---		9 078 421
5 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1 035 688	0	2 625 596	19 889 118	0	0	788 822	461 864		24 801 088
6 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	2 365 552	0	12 815	0	0	35 446	137 910	14 206 214		16 757 935
7 Total des produits provenant des étudiants	92 612 186	\$ 2 638 411	33 986 187	\$ 35 446	10 005 153	14 668 077	\$ 153 945 460			
8 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	518 067 573	---	---	2 876 000	---		520 943 573
9 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	3 500 000	0	0	0	0	21 756	0	0		3 521 756
10 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	140 583	0	0	0	0	0	0		140 583
11 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	400	0	0	0	1 050 000	9 793	1 640 110	0		2 700 303
12 Total des subventions	3 500 400	140 583	\$ 518 067 573	1 050 000	31 549	4 516 110	\$ 527 306 215			
13 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	185 042	---	0	0	0		185 042
14 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
15 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	3 328 821	---	0	10 643	31 633		3 371 097
16 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
17 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	37 171	4 240	134 616	592 840	0	875 496	(187)	40 000		1 684 176
18 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
19 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	1 552 149	0	19 042 403	0	0	0	0		20 594 552
20 Ventes externes (460)	27 030 793	1 878 819	956 837	609 480	4 011 507	5 551 516	10 511 923	8 991 111		59 541 986
22 Autres produits (466, 470)	151 096	2 000	209 431	3 350 524	517	0	513	42 018		3 756 098
23 Total des produits autres	27 219 061	3 437 208	1 300 883	27 109 109	4 012 024	6 427 012	10 522 891	9 104 761	\$ 89 132 951	
24 TOTAL DES PRODUITS	123 331 647 \$	3 577 791 \$	3 939 294 \$	579 162 870 \$	5 062 024 \$	6 494 006 \$	25 044 154 \$	23 772 839 \$	- \$	770 384 625 \$

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Masses salariales										
2 Direction	29 520 463	1 070 881	4 576 569	8 794 021	1 032 637	107 739	1 679 700	425 415		47 207 426
3 Gérance	5 078 614	275 115	852 637	1 106 641	2 363 183	48 797	996 983	574 596		11 296 566
4 Enseignants-chercheurs	180 252 929	491 192	0	51 925	0	213 439	484	0		181 009 970
5 Chargés de cours	31 378 001	84 920	0	650 034	0	(242)	0	0		32 112 714
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 781 914	27 022	0	0	0	71 701	355	0		1 880 992
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	7 518 944	186 253	0	1 143	0	81 433	608	0		7 788 381
8 Personnel professionnel non enseignant	21 840 644	2 360 061	14 155 127	18 796 287	2 493 522	596 286	8 176 403	348 926		68 767 257
9 Personnel de soutien technique	35 985 787	1 687 185	8 925 787	5 796 488	3 533 984	386 718	1 646 785	562 261		58 524 996
10 Personnel de soutien de bureau	5 635 744	92 186	4 077 692	3 765 872	608 998	6 379	1 895 002	1 401 551		17 483 424
11 Personnel de métier et ouvrier	2 362 638	441 692	724 450	77 236	8 820 425	0	1 207 379	2 265 318		15 899 138
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	71 035 408	1 899 955	8 517 024	9 362 737	5 096 742	320 883	3 509 537	1 394 904		101 137 191
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	392 391 087	8 616 463	41 829 285	48 402 384	23 949 493	1 833 135	19 113 235	6 972 972	\$	543 108 054
14 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	50 440 900	50 440 900
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux	0	0	0	937 304	0	0	0	0		937 304
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	234 865	0	0	1	0		234 865
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	883 522	487 087	0	0	0	80 592	250	0		1 451 450
18 Formation et perfectionnement (710)	37 141	732	0	839 776	0	618	2 031	60		880 358
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	6 889 858	1 055 736	151 717	1 694 392	71 796	1 752 325	1 082 917	19 297		12 718 039
20 Bourses (735)	10 368 800	739 009	0	235 090	0	132 328	577 724	0		12 052 952
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	6 383 679	7 701 500	692 716	2 869 621	96 791	213 743	251 353	225 578		18 434 980
22 Fournitures et matériel (745)	10 761 801	1 651 691	948 108	1 675 648	1 230 421	642 549	1 023 696	681 250		18 615 164
23 Coûts des marchandises vendues (755)	115 757	0	0	0	279 673	0	38 742	10 471 402		10 905 574
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	11 066 186	934 633	9 033 351	6 280 152	14 262 262	1 255 243	2 950 140	2 597 147		48 379 115
25 Volumes et périodiques (750)	240 598	42 063	2 418 664	23 657	4 813	40 775	7 716	10 062		2 788 348
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	911 867	121 838	261 115	127 428	13 347 251	34 133	1 480 125	1 813 192		18 096 949
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	214 886	128 619	110	102 019	12 089 774	63 872	96 564	193 188		12 889 032
28 Location-exploitation (830)	66 701	833	24 791	49 245	107 045	4 265	44 037	1 504 863		1 801 779
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 270 151	121 969	845 165	135 713	93 869	158 810	78 994	158 365		2 863 036
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	184 337	9 447	1 536	2 759 072	0	56 073	152 811	185 738		3 349 015
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
34 Autres charges (860, 870)	171 521	32 779	(19 527)	980 933	(249 105)	3 187	93 699	52 861		1 066 347
35 Total des charges autres	49 566 805	13 027 935	14 357 746	18 944 916	41 334 591	4 438 513	7 880 801	17 913 003	50 440 900	217 905 209
36 Virements interfonctions (877)	1 357 174	(263 431)	(5 190)	(698 947)	248 820	(84 943)	(770 556)	217 072		\$
37 Ventes internes (878)	(334 966)	(2 729 522)	(1 467 167)	557 010	800	(559 018)	(92 386)	(6 175 904)		(10 801 153)
38 Variation de la juste valeur des instruments financiers (879)	0	0	0	(97 548)	0	0	0	0		(97 548)
39 Total avant éléments extraordinaires	442 980 100	18 651 445	54 714 674	67 107 815	65 533 703	5 627 687	26 131 094	18 927 144	50 440 900	750 114 563
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	(92 348)	0	0	0	0		(92 348)
41 TOTAL DES CHARGES	442 980 100 \$	18 651 445 \$	54 714 674 \$	67 015 467 \$	65 533 703 \$	5 627 687 \$	26 131 094 \$	18 927 144 \$	50 440 900 \$	750 022 215 \$

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

Annexe 3

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10
1 Subvention du Ministère (515)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
2 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	6 762 732	32 332 007	170 000	499 834	0	3 293 932	4 038 931	0		47 097 437
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	70 664 253	0	(1 358 698)	0	4 819 190	6 277 673	0		80 402 419
4 Canada (425, 426, 427)	0	8 945 845	15 000	(28 193)	0	190 865	170 235	0		9 293 751
5 Total des subventions	6 762 732	111 942 106	185 000	(887 057)	\$	8 303 987	10 486 839	\$	\$	136 793 608
6 Intérêts et de dividendes (435)	0	20 304	0	0	0	544	0	0		20 848
7 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
8 Produits provenant du fonds de dotation (445)	212 424	14 708 280	226 690	713 915	0	486 070	3 710 944	0		20 058 323
9 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
10 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	(121 464)	22 839 011	(2 278)	(2 816 158)	0	995 423	672 875	0		21 567 408
11 Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
12 Ventes externes (460)	0	4 988	0	(165)	0	(36 207)	(62 000)	0		(93 383)
14 Autres produits (466, 470)	0	(19)	0	(16 027)	0	0	79	0		(15 967)
15 Total des produits autres	90 960	37 572 563	224 412	(2 118 435)	\$	1 445 830	4 321 898	\$	\$	41 537 229
16 TOTAL DES PRODUITS	6 853 692 \$	149 514 669 \$	409 412 \$	(3 005 491) \$	- \$	9 749 818 \$	14 808 738 \$	- \$	- \$	178 330 837 \$

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2014

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Masses salariales										
2 Direction	0	1 249 466	0	31 483	0	137 519	1 297	0		1 419 765
3 Gérance	0	1 024 882	0	204	0	73 413	109 598	0		1 208 097
4 Enseignants-chercheurs	49 491	16 517 824	0	6 828	0	582 329	22 291	0		17 178 763
5 Chargés de cours	22 314	697 826	0	0	0	0	0	0		720 140
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	970 342	0	(4 775)	0	31 769	3 276	0		1 000 612
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 056	3 989 258	0	(2 190)	0	84 169	227 599	0		4 299 892
8 Personnel professionnel non enseignant	43 581	18 894 713	32 653	500 155	0	996 743	445 020	0		20 912 865
9 Personnel de soutien technique	32 305	6 501 950	76 987	50 432	0	256 131	179 849	0		7 097 655
10 Personnel de soutien de bureau	0	417 966	0	33	0	43 791	27 537	0		489 327
11 Personnel de métier et ouvrier	0	225 635	0	0	0	4 764	0	0		230 398
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	31 079	11 844 363	25 742	(243 479)	0	485 478	172 701	0		12 315 884
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	179 825	62 334 225	135 382	338 692	\$	2 696 105	1 189 169	\$	\$	66 873 399
14 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
15 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
16 Stagiaires postdoctoraux (706)	0	9 220 189	0	4 171	0	71 911	871 970	0		10 168 241
17 Formation et perfectionnement (710)	0	11 334	0	0	0	32	87	0		11 453
18 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	43 722	8 643 127	6 993	150 622	0	1 404 845	735 368	0		10 984 677
19 Bourses (735)	0	19 383 225	0	92 000	0	455 196	13 507 061	0		33 437 482
20 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	6 576 994	11 829 172	40 445	1 489 173	0	1 260 207	110 417	0		21 306 408
21 Fournitures et matériel (745)	4 316	16 178 025	1 257	6 073	0	373 848	78 835	0		16 642 354
22 Coûts des marchandises vendues (755)	0	2 184	0	0	0	0	0	0		2 184
23 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	15 923	6 459 709	5 101	850 832	0	1 302 607	301 615	0		8 935 786
24 Volumes et périodiques (750)	0	675 577	114 566	147 873	0	21 997	6 016	0		966 029
25 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	77 356	0	0	0	20 379	7 299	0		105 034
26 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	748	51 815	188	0	0	93 898	5 630	0		152 279
27 Location exploitation (830)	9 980	9 121	0	0	0	3 924	0	0		23 024
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	3 594 681	0	22 850	0	168 905	3 300	0		3 789 735
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	5 396	832 468	71 353	309	0	40 662	8 439	0		958 626
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	75	15 347	0	293	0	3 437	150	0		19 302
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
34 Autres charges (860, 870)	0	455 440	0	936	0	16 966	150	0		473 492
35 Total des charges autres	6 657 153	77 438 770	239 903	2 765 130	\$	5 238 813	15 636 335	\$	\$	107 976 104
36 Virements interfonctions (877)	(1 768)	(521 860)	(3 883)	477 242	0	82 433	(32 165)	0		(0)
37 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
38 Variation de la juste valeur des instruments financiers(879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
39 Total avant éléments extraordinaires	6 655 385	76 916 910	236 020	3 242 372	\$	5 321 246	15 604 170	\$	\$	107 976 104
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
41 TOTAL DES CHARGES	6 835 211 \$	139 251 135 \$	371 402 \$	3 581 065 \$	- \$	8 017 352 \$	16 793 339 \$	- \$	- \$	174 849 503 \$

État de traitement 2013-2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de
l'Université de Montréal

Rapport sur l'état du traitement

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2013-2014 ci-joint de l'Université de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction de l'Université de Montréal conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière est acceptable dans les circonstances pour la présentation de l'état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire à l'état du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université de Montréal à répondre aux exigences de la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil de l'Université de Montréal et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (le « Ministère ») et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que l'Université de Montréal et le Ministère.

Deloitte S.E.N.C.A.C. / S.R.L.

Le 30 septembre 2014

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*, présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et, finalement, les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers sont exclus. En principe, ces employés sont des médecins qui enseignent à l'Université et non pas des médecins qui traitent des patients. L'Université paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement gagné par l'entremise du système d'assurance maladie.

Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements liés aux fonctions administratives (à titre d'exemple, les paiements provenant de fonds de recherche sont exclus).

NOM DE L'UNIVERSITÉ Université de Montréal

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 976 000

ÉTAT DE TRAITEMENT 2013-2014

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

1^{er} octobre 2014

ADMINISTRATEUR :



État du traitement

Établissement : Université de Montréal
Année financière : 2013-2014

Personnel de direction supérieure	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Nom et fonction	Salaire de Base ⁽¹⁾	Autres éléments de traitement	Droits d'indemnité de départ exercés	Fondations ou personnes morales	Temps complet Nombre de mois
BRETON, Guy, Recteur	399 913 \$	6 311 \$			12,0	100,00%
CHABOT, Alexandre, Secrétaire général	181 306 \$	4 933 \$			12,0	100,00%
DAVID, Hélène, Vice-rectrice aux relations internationales à la Francophonie et aux partenariats institutionnels	247 938 \$	4 481 \$			10,0	100,00%
BOISVERT, Anne-Marie, Vice-rectrice Ress. humaines et à la planification	242 080 \$	4 264 \$			12,0	100,00%
BÉLIVEAU, Louise, Vice-Rectrice aux Affaires étudiantes & Dév. Durable	234 413 \$	4 056 \$			12,0	100,00%
LALANDE, Raymond, Vice-recteur aux études	247 938 \$	4 406 \$			12,0	100,00%
BLONDIN, Jean-Pierre, Vice-recteur adjoint aux études de premier cycle	201 688 \$	1 574 \$			12,0	100,00%
CHOUINARD, Roch, Vice-recteur adjoint aux Études supérieures et Doyen - Faculté des études supérieures et postdoctorales	190 665 \$	2 293 \$			12,0	100,00%
MAILHOT, Claude, Vice-rectrice adjointe promotion qualité	173 832 \$	1 473 \$			7,7	100,00%
TANGUAY, Geneviève, Vice-rectrice à la Rech, à la création et à l'innovation et aux Relations internationales	247 938 \$	5 272 \$			12,0	100,00%
BÉRUBÉ, Dominique, Vice-rectrice adjointe aux opérations et concertation	180 785 \$	1 930 \$			12,0	100,00%
BROCHU, Serge, Vice-recteur adjoint recherche - Lettres et sc. humaines	193 482 \$	3 726 \$			12,0	100,00%
FILTEAU, Éric, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	236 688 \$	4 056 \$			12,0	100,00%
HUBERT, Joseph, Vice-recteur aux Grands projets académiques	246 794 \$	226 \$			1,0	100,00%
BLANCHETTE, Christian, Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	174 448 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
BOISJOLY, Hélène, Doyenne - Faculté de Médecine	317 865 \$	1 971 \$			12,0	100,00%
BOISMENU, Gérard, Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	247 938 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
BRETON, Jean-Claude, Doyen - Faculté de Théologie	154 364 \$	706 \$			12,0	100,00%
CARRIER, Michel, Doyen - Faculté de Médecine vétérinaire	203 707 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
CASANOVA, Christian, Directeur - École d'optométrie	169 897 \$	2 271 \$			12,0	100,00%
DE PAOLI, Giovanni, Doyen - Faculté d'Aménagement	182 358 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
GIRARD, Francine, Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	231 463 \$	6 317 \$			12,0	100,00%
LAVIGNE, Gilles, Doyen - Faculté de Médecine dentaire	231 875 \$	2 527 \$			12,0	100,00%
FOURNIER, Pierre, Doyen - École de santé publique de l'U de M	168 000 \$	2 018 \$			10,6	100,00%
LEFEBVRE, Guy, Doyen - Faculté de Droit	200 110 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
MOREAU, Pierre, Doyen - Faculté de Pharmacie	192 259 \$	3 370 \$			12,0	100,00%
PANNETON, Isabelle, Doyenne - Faculté de Musique	174 448 \$	1 441 \$			12,0	100,00%
POIRIER, Louise, Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	170 561 \$	1 428 \$			12,0	100,00%
PRINCE, François, Directeur - Département de Kinésiologie	154 364 \$	2 200 \$			12,0	100,00%

⁽¹⁾ Le salaire de base établi pour l'exercice 2013-2014 inclut, lorsqu'il y a lieu, les primes individuelles et de direction ajoutées au salaire de base des professeurs nommés officiers généraux ou facultaires de l'Université de Montréal.

Établissement : Université de Montréal
Année financière: 2013-2014

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	121,36	Salaire de base le plus élevé	213 260 \$	19 965 \$
		Moyenne des salaires versés	158 228 \$	2 911 \$
		Salaire de base le moins élevé	93 387 \$	44 \$
Personnel de direction des services	266,21	Salaire de base le plus élevé	259 977 \$	58 733 \$
		Moyenne des salaires versés	100 776 \$	2 660 \$
		Salaire de base le moins élevé	48 970 \$	42 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	125,91	Salaire de base le plus élevé	107 729 \$	15 484 \$
		Moyenne des salaires versés	74 502 \$	2 274 \$
		Salaire de base le moins élevé	48 971 \$	30 \$

^(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

^(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Établissement : Université de Montréal

Année financière: 2013-2014

VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieur		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
BRETON, Guy	Recteur	12,0	3 923,44 \$
CHABOT, Alexandre	Secrétaire général	12,0	2 291,60 \$
DAVID, Hélène	Vice-rectrice aux relations internationales à la Francophonie et aux partenariats institutionnels	10,0	24 937,68 \$
BOISVERT, Anne-Marie	Vice-rectrice Ress. humaines et à la planification	12,0	1 519,43 \$
BÉLIVEAU, Louise	Vice-Rectrice aux Affaires étudiantes & Dév. Durable	12,0	2 948,43 \$
LALANDE, Raymond	Vice-recteur aux études	12,0	4 123,32 \$
BLONDIN, Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint aux études de premier cycle	12,0	6 104,64 \$
CHOUINARD, Roch	Vice-recteur adjoint aux Études supérieures et Doyen - Faculté des études supérieures et postdoctorales	12,0	10 181,46 \$
MAILHOT, Claude	Vice-rectrice adjointe promotion qualité	7,7	5 998,64 \$
TANGUAY, Geneviève	Vice-rectrice Recherche, à la création et à l'innovation	12,0	8 380,86 \$
BÉRUBÉ, Dominique	Vice-rectrice adjointe aux opérations et concertation	12,0	17 852,32 \$
BROCHU, Serge	Vice-recteur adjoint recherche - Lettres et sc. humaines	12,0	10 772,48 \$
FILTEAU, Éric	Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	12,0	11 636,08 \$
HUBERT, Joseph	Vice-recteur aux Grands projets académiques	1,0	750,24 \$
BLANCHETTE, Christian	Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	12,0	8 723,45 \$
BOISJOLY, Hélène	Doyenne - Faculté de Médecine	12,0	16 832,61 \$
BOISMENU, Gérard	Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	12,0	9 977,01 \$
BRETON, Jean-Claude	Doyen - Faculté de Théologie	12,0	2 388,37 \$
CARRIER, Michel	Doyen - Faculté de Médecine vétérinaire	12,0	19 440,09 \$
CASANOVA, Christian	Directeur - École d'optométrie	12,0	19 450,81 \$
DE PAOLI, Giovanni	Doyen - Faculté d'Aménagement	12,0	19 875,90 \$
GIRARD, Francine	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	12,0	6 863,47 \$
LAVIGNE, Gilles	Doyen - Faculté de Médecine dentaire	12,0	12 961,22 \$
FOURNIER, Pierre	Doyen - École de santé publique de l'U de M	10,6	4 235,78 \$
LEFEBVRE, Guy	Doyen - Faculté de Droit	12,0	46 172,25 \$
MOREAU, Pierre	Doyen - Faculté de Pharmacie	12,0	20 647,49 \$
PANNETON, Isabelle	Doyenne - Faculté de Musique	12,0	3 377,26 \$
POIRIER, Louise	Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	12,0	13 830,52 \$
PRINCE, François	Directeur - Département de Kinésiologie	12,0	7 376,67 \$
Autres catégories de personnel de direction		Effectif ^(*) (1)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(**)	Le plus élevé ^(A)	108,57	38 422 \$
	Moyenne	108,57	6 510 \$
	Le moins élevé	108,57	54 \$
Personnel de direction des services	Le plus élevé ^(B)	214,13	56 629 \$
	Moyenne	214,13	3 711 \$
	Le moins élevé	214,13	8 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé ^(C)	70,39	187 189 \$
	Moyenne	70,39	5 647 \$
	Le moins élevé	70,39	36 \$

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(1) Le nombre d'ETC correspond au total des personnels qui ont reçu des remboursements. Il diffère donc du nombre d'ETC utilisé pour le calcul du Salaire Moyen et de la Moyenne des autres éléments de rémunération.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(A) Le montant le plus élevé a été versé à Andrée Boucher ; le montant de 38 422\$ est composé de frais de représentation et réception pour un montant de 34 977\$ et de frais de déplacement & délégation pour un montant de 3 445\$.

(B) Le montant le plus élevé a été versé à Sylvie Gagnon; le montant de 56 629\$ est composé de frais de déplacement et délégation pour un montant de 36 543\$ et de frais de représentation ou réception pour un montant de 15 793\$ (cotisations pour 4 293\$).

(C) Le montant le plus élevé a été versé à Pierre-Yves Melançon; le montant de 187 189\$ est composé de frais de déplacement et délégation pour invités et étudiants pour un montant de 179 383\$ ainsi que de frais de représentation et cotisations pour un montant de 7 806\$.

Établissement : Université de Montréal

Année financière : 2013-2014

Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base

Les éléments ci-dessous font partie des autres éléments de traitement de nature imposable:

- Allocation annuelle pour déplacements ou voiture
- Assurance accident voyages
- Assurance soins médicaux et dentaires
- Assurance-vie
- Compensation pour avantages sociaux
- Congé d'études et de recherche
- Cotisations à des ordres ou associations
- Escomptes pour services aux cliniques d'enseignement
- Forfaitaire
- Honoraires pour consultation
- Honoraires professionnels pour des services médicaux ou bilan de santé
- Jours fériés
- Perfectionnement et exonération des droits de scolarité
- Primes diverses dont disponibilité
- Prix d'excellence
- Remboursement permis de travail
- Temps supplémentaire et charges de cours additionnelles
- Vacances non utilisées (au départ)

Le traitement du recteur inclut les montants ci-dessous

Assurance-vie	1 312,82 \$
Assurance soins médicaux et dentaires	1 505,61 \$
Allocation pour utilisation auto	1 241,79 \$
Assurance accident voyages	96,71
Cotisations diverses (coll,méd,assméd)	2 154,35
	<u>6 311,28 \$</u>

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 1 de 9

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

Délibération :

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2001-04-17

E-903-13.1

4.1 d)

2003-06-03

E-940-13.1

4.1 d)

2003-11-03

CU-482-3

5.2

2003-12-10

E-947-17.7

4.1 d)

2005-05-16

E-972-16

4.1 d)

2008-06-09

CU-539-3.2

Refonte

2009-06-01

E-22-8

Annexe A

Introduction

Le 5 novembre 2007, le Conseil de l'Université a pris acte du document comportant les principes directeurs en matière de rémunération globale des différents membres de son personnel, tels que recommandés par le Comité des ressources humaines, et a décidé de les appliquer aux officiers de l'Université.

Ces principes constituent un cadre de référence général de rémunération globale du personnel de l'Université permettant l'atteinte d'objectifs de performance, de cohérence, d'équité et de compétitivité tout en assurant le respect du cadre financier de l'Université.

Ce cadre de référence s'articule autour des trois principaux objectifs suivants :

- Attirer, recruter et retenir du personnel qualifié qui contribuera à l'atteinte des objectifs de l'Université;
- Reconnaître la valeur et la performance de son personnel en accordant une rémunération à la fois mobilisante, juste et équitable et aussi permettre un cheminement professionnel stimulant;
- Assurer une cohérence et un équilibre entre les coûts de la rémunération globale et la capacité de payer de l'Université.

1. Objet

Le présent règlement a pour objet la rémunération et certaines conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal, soit :

- les officiers généraux suivants : le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général,
- les vice-recteurs adjoints qui sont assimilés aux fins du présent règlement à des officiers,
- certains officiers facultaires, soit les doyens, les vice-doyens, le directeur de l'École d'optométrie et le directeur du Département de kinésiologie.

Il a également pour objet les conditions de fin de mandat et de fin d'emploi des officiers généraux et facultaires visés par le présent règlement.

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 2 de 9

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

Délibération :

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2001-04-17

E-903-13.1

4.1 d)

2003-06-03

E-940-13.1

4.1 d)

2003-11-03

CU-482-3

5.2

2003-12-10

E-947-17.7

4.1 d)

2005-05-16

E-972-16

4.1 d)

2008-06-09

CU-539-3.2

Refonte

2009-06-01

E-22-8

Annexe A

2. Définitions

L'expression « officiers généraux » désigne le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général.

L'expression « officiers facultaires » désigne les doyens, les vice-doyens ainsi que le directeur de l'École d'optométrie et le directeur du Département de kinésiologie.

L'expression « officier » employée seule désigne les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints et les officiers facultaires

L'expression « Comité des ressources humaines » désigne le comité des ressources humaines nommé par le conseil de l'Université.

3. Principes directeurs

L'équité, la comparabilité et la compétitivité sont les principes directeurs sur lesquels repose le présent règlement.

L'équité exige que la rémunération des officiers de l'Université soit tributaire des politiques et des pratiques propres aux autres catégories de personnel de l'Université. L'équité exige également que, parmi les officiers, toute différence touchant leur rémunération soit justifiée par des attributions substantiellement plus importantes ou par des conditions particulières du marché.

La comparabilité et son complément, la compétitivité, signifient que le présent règlement soit établi en tenant compte des conditions de travail se rattachant à des postes de même niveau dans des institutions dont l'importance se compare à celle de l'Université de Montréal.

4. Rémunération

4.1 Traitement

- a) Le traitement des officiers est établi conformément aux principes énoncés dans le présent règlement.

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 3 de 9

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

Délibération :

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2001-04-17

E-903-13.1

4.1 d)

2003-06-03

E-940-13.1

4.1 d)

2003-11-03

CU-482-3

5.2

2003-12-10

E-947-17.7

4.1 d)

2005-05-16

E-972-16

4.1 d)

2008-06-09

CU-539-3.2

Refonte

2009-06-01

E-22-8

Annexe A

- b) Le traitement de chaque officier est déterminé en fonction du marché de référence propre à sa fonction.
- c) Le marché de référence retenu aux fins du présent règlement est celui des grandes universités canadiennes.
- d) À partir du marché de référence et de la médiane salariale de celui-ci, le traitement annuel du recteur, à son entrée en fonction, est fixé par le Comité exécutif qui établira également, sur recommandation du Comité des ressources humaines, les modalités de sa révision annuelle, le cas échéant.
- e) Également à partir du marché de référence, une échelle de traitement est déterminée pour chacun des autres officiers. Ces échelles de traitement sont établies en fonction de la médiane du marché de référence à laquelle est appliquée une pondération afin de tenir compte de la capacité de payer de l'Université. À l'entrée en vigueur des présentes modifications au Règlement, la pondération est fixée à 95 %. Les échelles de traitement sont adoptées annuellement par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines.
- f) Le traitement de l'officier, à l'exception du recteur, est ensuite positionné à l'intérieur de l'échelle déterminée.
- g) Le positionnement du traitement d'un officier à l'intérieur de l'échelle fixée est établi par le recteur pour les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints, les doyens, le directeur de l'École d'optométrie et le directeur du Département de kinésiologie et par les doyens, pour les vice-doyens.

4.2 Progression salariale pour les officiers autres que le Recteur

- a) Le Comité des ressources humaines reçoit annuellement les résultats de l'évaluation faite de la performance des officiers et détermine l'enveloppe budgétaire réservée à la progression du traitement des officiers suivant cette évaluation, conformément au présent règlement. Il transmet ses recommandations au Comité exécutif.
- b) L'officier dont le traitement est égal ou supérieur au traitement maximum de l'échelle déterminée en fonction de son marché de référence ne peut faire l'objet d'une progression salariale liée à la performance.

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 4 de 9

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

Délibération :

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2001-04-17

E-903-13.1

4.1 d)

2003-06-03

E-940-13.1

4.1 d)

2003-11-03

CU-482-3

5.2

2003-12-10

E-947-17.7

4.1 d)

2005-05-16

E-972-16

4.1 d)

2008-06-09

CU-539-3.2

Refonte

2009-06-01

E-22-8

Annexe A

4.3 Avantages sociaux des officiers

L'officier ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie des avantages reconnus aux membres de son corps d'emploi d'origine. Dans les autres cas, l'officier bénéficie des avantages reconnus aux cadres de l'Université.

4.4 Avantages liés à l'exercice des fonctions des officiers généraux

- a) Les officiers généraux bénéficient chacun d'une allocation annuelle imposable de 1 666 \$ par année pour l'usage de leur véhicule.
- b) Un chauffeur-messager est mis à la disposition du recteur, prioritairement, et des autres officiers généraux.
- c) Sur présentation des pièces justificatives, l'officier général a droit au remboursement de ses frais de représentation.
- d) Le recteur et le vice-recteur responsable des affaires publiques sont remboursés des dépenses occasionnées par leur appartenance à des clubs sociaux dont le nombre est déterminé par le Comité exécutif.

4.5 Autre avantage

Les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints, les doyens, le directeur de l'École d'optométrie et le directeur du Département de kinésiologie ont droit annuellement au remboursement des frais d'un bilan de santé ne pouvant excéder 1250 \$, sur présentation des pièces justificatives.

5. Conditions de fin de mandat et de lien d'emploi des officiers

Les conditions de fin de mandat et de lien d'emploi des officiers sont prévues à l'annexe A du présent règlement.

6. Responsable de l'application de la politique

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 5 de 9

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

Délibération :

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2001-04-17

E-903-13.1

4.1 d)

2003-06-03

E-940-13.1

4.1 d)

2003-11-03

CU-482-3

5.2

2003-12-10

E-947-17.7

4.1 d)

2005-05-16

E-972-16

4.1 d)

2008-06-09

CU-539-3.2

Refonte

2009-06-01

E-22-8

Annexe A

À moins de disposition contraire, le Comité exécutif est chargé de l'application du présent règlement et, à cette fin, peut se faire conseiller par le Comité des ressources humaines.

Il établit, par résolution, le traitement des officiers et leurs conditions de travail, de fin de mandat et de fin d'emploi. Il en informe le Conseil de l'Université. Il peut, en cours de mandat des officiers, ajuster leur traitement en tenant compte de mesures applicables à d'autres catégories de personnel de l'Université. Cette disposition doit faire partie de la résolution du Comité exécutif fixant le traitement de l'officier.

À titre exceptionnel, sur recommandation du Comité des ressources humaines, le Comité exécutif peut, de façon dérogatoire au présent règlement, décider de la rémunération et des conditions de travail d'un officier dont la situation particulière le justifie.

Les officiers ne peuvent prendre part aux délibérations du Comité exécutif lorsque celles-ci portent sur leurs conditions de travail.

Les résolutions du Comité exécutif sont rendues publiques après que le Conseil en ait été informé.

7. Dispositions transitoires

Le présent règlement s'applique rétroactivement au 1^{er} juin 2007 aux fins de la fixation du traitement des officiers pour l'année 2007-2008. Le présent règlement s'applique à tout officier actuellement en poste, à toute nouvelle nomination et à tout renouvellement de nomination.

L'application du présent règlement ne peut avoir pour effet de diminuer le traitement d'un officier à la date d'entrée en vigueur des présentes modifications.

8. Responsabilité

La rémunération d'un officier doit être fixée en application du présent règlement. À moins qu'il n'ait été approuvé par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines, tout engagement à l'égard d'un officier relativement à sa rémunération, ses conditions de travail et ses conditions de fin de mandat et de fin d'emploi qui ne respectent pas les paramètres du présent règlement peut entraîner la responsabilité personnelle de la personne qui a pris l'engagement pour et au nom de l'Université.

Secrétariat général

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 6 de 9

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :

Délibération :

Modifications

Date :

Délibération :

Article(s) :

2001-04-17

E-903-13.1

4.1 d)

2003-06-03

E-940-13.1

4.1 d)

2003-11-03

CU-482-3

5.2

2003-12-10

E-947-17.7

4.1 d)

2005-05-16

E-972-16

4.1 d)

2008-06-09

CU-539-3.2

Refonte

2009-06-01

E-22-8

Annexe A

9. Modification

Il revient au Comité exécutif de modifier le présent règlement.

Adoption

Date : Délibération :

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	Vice-recteurs, secrétaire général, vice-recteurs adjoints, doyens et vice-doyens. Les conditions de fin de mandat du Recteur sont décidées à sa nomination par Le Conseil de l'Université sur recommandation du Comité ressources humaines	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent ✓ s'il s'agit d'un professeur, il peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente avec celui-ci. ✓ a droit à une protection salariale pour une période n'excédant pas 1 an
		Employé sans lien d'emploi permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ n'acquiert pas la sécurité d'emploi ✓ il bénéficie d'une indemnité pouvant être égale au traitement annuel au départ (indemnité fixée par le Comité exécutif à la nomination et sujette aux modalités concernant la démission en cours de mandat et la résiliation du mandat par l'Université)

Adoption

Date : Délibération :

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé permanent demeurant en lien d'emploi avec l'Université	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ La protection salariale est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.
		Employé sans lien d'emploi permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ renonce à l'indemnité qui avait été prévue au moment de sa nomination.

Adoption

Date : Délibération :

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Résiliation par l'Université	idem	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ Aucune protection salariale n'est accordée
		Employé sans lien d'emploi permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ le montant de l'indemnité prévue au moment de la nomination est accordé au prorata de la durée du mandat accompli dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.
Fin de lien d'emploi (i.e. démission de l'Université au terme du mandat ou en cours de celui-ci)	idem	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ renonce et ne reçoit aucun des bénéfices (protection salariale et période de ressourcement, le cas échéant) prévus au moment de sa nomination à moins qu'il prenne sa retraite auquel cas les conditions liées à son corps d'emploi d'origine s'appliquent.

Rapport sur la
performance
2013-2014

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES

**Bureau de recherche institutionnelle
22 septembre 2014**

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

TAUX DE DIPLOMATION

Pour les programmes spécialisés et les certificats de premier cycle, nous avons calculé le taux de diplomation après six ans. Notons que pour les programmes spécialisés le taux de diplomation est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HÉC Montréal et l'École Polytechnique. Le MELS reconnaît la validité de l'utilisation d'un tel facteur étant donné notre contexte particulier. Pour les programmes de maîtrise et les diplômes de 2^e cycle, nous présentons le taux de diplomation après quatre ans. La diplomation à la maîtrise comprend le passage accéléré au doctorat. Finalement, pour les programmes de doctorat, nous calculons le taux de diplomation après huit ans. À cause d'un problème de données, nous ne présentons pas le taux de diplomation pour les programmes de résidence (D.E.S.).

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites du fichier *COHORTES*.

Notons également que les résultats comprenant moins de cinq étudiants ne sont pas présentés.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX DE DIPLOMATION

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2006.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2008, à l'automne 2008 et à l'hiver 2009.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2004, à l'automne 2004 et à l'hiver 2005.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
Spécialisé	5753	77,7
Certificat	2246	60,2
Maîtrise	2075	70,0
Diplôme de 2 ^e cycle	829	53,4
Doctorat	659	53,3

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

Le taux de diplomation aux programmes de baccalauréat est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HÉC Montréal et l'École Polytechnique.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
SANTÉ	Spécialisé	1459	86.7
	Maîtrise	653	78.3
	Diplôme de 2 ^e cycle	291	58.1
	Doctorat	203	68.0
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Spécialisé	921	63.7
	Maîtrise	265	79.6
	Diplôme de 2 ^e cycle	29	72.4
	Doctorat	119	55.5
SCIENCES SOCIALES	Spécialisé	1720	76.9
	Maîtrise	579	65.3
	Diplôme de 2 ^e cycle	66	19.7
	Doctorat	131	45.8
ÉDUCATION	Spécialisé	564	71.1
	Maîtrise	151	55.6
	Diplôme de 2 ^e cycle	216	36.1
	Doctorat	45	37.8
DROIT	Spécialisé	379	88.9
	Maîtrise	111	62.2
	Diplôme de 2 ^e cycle	161	74.5
	Doctorat	24	33.3
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Spécialisé	710	62.3
	Maîtrise	316	63.0
	Diplôme de 2 ^e cycle	66	63.6
	Doctorat	137	45.3
FORMATION CONTINUE	Certificat	2246	60.2

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

Le taux de diplomation aux programmes de baccalauréat est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers HÉC Montréal et l'École Polytechnique.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études au **programme initial** est calculée en termes du temps de calendrier, c'est-à-dire du premier au dernier trimestre d'inscription, incluant les trimestres de suspension et d'absence.

Notons que les résultats comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été présentés et on a exclu les étudiants de baccalauréat qui diplômaient en moins de trois ans. On a exclu également les étudiants qui obtenaient une maîtrise en moins d'un an (sauf les étudiants qui effectuaient des passages accélérés au doctorat) et les étudiants qui diplômaient au doctorat en moins de trois ans. Pour les diplômes de 2^e cycle, on a exclu les étudiants qui diplômaient en moins de deux trimestres. À cause d'un problème de données, nous ne présentons pas la durée des études pour les programmes de résidence (D.E.S.).

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites du fichier *COHORTES*.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA DURÉE DES ÉTUDES

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2006, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 2005). Depuis l'automne 1999, notons que le programme de doctorat en médecine vétérinaire est d'une durée de cinq ans. Nous avons considéré les étudiants de la cohorte automne 2004 pour ce programme.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2006, à l'automne 2006 et à l'hiver 2007.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2004, à l'automne 2004 et à l'hiver 2005.

La durée des études à l'Université doit être comparée à la durée normale des études pour un étudiant à plein temps et non par rapport à un étudiant inscrit à temps partiel.

Nous avons donc enlevé les étudiants suivants :

Au baccalauréat, à la maîtrise et au diplôme de grades supérieurs : les étudiants admis à temps partiel.

Au certificat de premier cycle : les étudiants admis à plein temps, car dans ce programme la très grande majorité des étudiants font leurs études à temps partiel. Nous indiquons, dans les résultats, que la durée normale de ce type de programme, pour les étudiants inscrits à temps partiel, varie de 2 à 4 ans.

Au doctorat, nous gardons tous les étudiants.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants	Durée des études en années
Spécialisé	3 ans	2196	3,2
	4 ans	1073	4,1
	5 ans	74	5,0
Certificat temps partiel	de 2 à 4 ans	666	3,0
Maîtrise		1313	2,5
Diplôme de 2 ^e cycle		261	1,1
Doctorat		347	5,6

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants	Durée des études en années
SANTÉ	Spécialisé	3 ans	270	3,1
		4 ans	620	4,0
		5 ans	74	5,0
	Maîtrise		395	2,2
		Diplôme de 2 ^e cycle	76	1,4
	Doctorat	138	5,5	
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Spécialisé	3 ans	391	3,3
		4 ans	82	4,1
	Maîtrise		233	2,4
		Diplôme de 2 ^e cycle	21	1,1
		Doctorat	66	5,2
SCIENCES SOCIALES	Spécialisé	3 ans	979	3,2
			393	2,7
	Maîtrise		15	1,9
		Diplôme de 2 ^e cycle	60	6,0
		Doctorat		
ÉDUCATION	Spécialisé	4 ans	371	4,2
			19	2,9
	Maîtrise		9	1,1
		Diplôme de 2 ^e cycle	17	5,8
		Doctorat		
DROIT	Spécialisé	3 ans	268	3,1
			41	2,9
	Maîtrise		104	0,8
		Diplôme de 2 ^e cycle	8	6,7
		Doctorat		
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Spécialisé	3 ans	288	3,4
			232	2,6
	Maîtrise		36	0,7
		Diplôme de 2 ^e cycle	58	5,5
		Doctorat		
FORMATION CONTINUE	Certificat (t. partiel)	2 à 4 ans	666	3,0

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

ANNEXE : COMPOSITION DES GRANDS SECTEURS DISCIPLINAIRES

SANTÉ : Kinésiologie
Médecine
Médecine dentaire
Médecine vétérinaire
Optométrie
Pharmacie
Sciences infirmières

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES :

FAS – Sciences
Aménagement (sauf Urbanisme)
Programmes de bio-informatique
Programme de biochimie de 1^{er} cycle

SCIENCES SOCIALES :

FAS – Sciences sociales et Psychologie
Aménagement – Urbanisme
Études internationales
Programmes individualisés
Doctorat en sciences humaines et appliquées

ÉDUCATION: Sciences de l'éducation

DROIT : Droit

ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES :

FAS – Lettres et Sciences Humaines
Musique
Théologie et sciences des religions
Programmes de muséologie et de bioéthique

Les programmes bidisciplinaires de la direction de la Faculté des arts et des sciences et les certificats de la Faculté de l'éducation permanente ont été répartis entre les secteurs disciplinaires.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

**Bureau de recherche institutionnelle
septembre 2014**

INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS
UNIVERSITÉ de MONTRÉAL (sans les écoles affiliées HEC Montréal et Polytechnique)

Date : 2014-10-10

ÉLÉMENTS DE SUIVI		Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Remarques
1	Clientèle étudiante	EEETP	32 537	34 139	35 765	37 234	38 025	37 045	Source: GDEU. Les étudiants étrangers en situation d'échange sont exclus des EEETP. Le chiffre 2013-2014 est préliminaire.
2	Clientèle étudiante - nombre absolu	n	39 720	41 457	42 684	44 200	45 214	47 405	Source: GDEU.
3	- au 1er cycle à temps plein	n	20 244	21 655	22 633	23 792	24 208	26 407	Source: GDEU.
4	- aux 2e et 3e cycles	n	10 647	10 981	11 152	11 464	11 745	12 321	Source: GDEU.
5	- aux 2e et 3e cycles	%	26,8	26,5	26,1	25,9	26,0	26,0	
6	- étudiants étrangers	n	3 216	3 605	3 811	4 103	4 634	4 607	Source: GDEU.
7	- étudiants étrangers	%	8,1	8,7	8,9	9,3	10,2	9,7	
8	- étudiants résidents du Québec à l'étranger (cf. remarque)	n	453	456	531	556	nd	525	Source: GDEU - comprend aussi les cotutelles de thèse.
9	- stagiaires postdoctoraux	n	754	818	775	783	798	740	Source: GDEU.
10	- résidents et résidentes en médecine	n	997	1 039	1 078	1 095	1 164	1 242	Source: GDEU.
Professeurs et encadrement									
11	- Professeurs récemment embauchés	n	57	53	27	80	80	99	Professeurs réguliers à plein temps et à demi temps (incluant les PTG sous contrat) .
12	- Nombre de professeurs	n	1 355	1 351	1 317	1 345	1 364	1 425	Professeurs réguliers à plein temps présents à la fin de l'année financière.
13	- Nombre moyen de cours par professeur	n	4,6	4,8	4,9	4,7	nd	nd	Professeurs réguliers seulement (incluant l'enseignement dispensé en tutorat aux grades supérieurs).
14	- Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	14,9	16,0	17,2	17,7	17,7	18,5	Excluant les étudiants à temps partiel au 1er cycle.
15	- Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	7,9	8,1	8,5	8,5	8,6	8,7	Étudiants de grades supérieurs par professeurs régulier à plein temps.
16	- Ratio eeetp / professeur	EEETP	24,0	25,3	27,2	27,7	27,9	26,0	Étudiants totaux en EEETP par professeur régulier à plein temps.
17	- Cours donnés par les chargés de cours	%	37,0	37,0	38,0	39,0	nd	nd	Incluant les cours à la charge des autres catégories de personnel enseignant à temps partiel (chercheurs, superviseurs de stages, responsables de formation, conférenciers, chargés de clinique de médecine dentaire et d'optométrie, etc.).
18	- Cours donnés par les professeurs	%	63,0	63,0	62,0	61,0	nd	nd	Incluant les professeurs de clinique de Médecine.
Données sur la tâche									
19	Nombre de professeurs réguliers	n	1 513	1 509	1 477	1 502	1 544	1 606	Nombre de professeurs réguliers à plein temps et à demi temps.
20	Nombre de professeurs réguliers	ETP	1 397	1 394	1 359	1 365	nd	nd	Professeurs régulier en équivalence à temps plein. Comprend les professeurs réguliers dans les hôpitaux.
21	Nombre de professeurs de clinique équivalents temps plein	ETP	604	628	648	655	nd	nd	Professeurs de clinique (autres que les professeurs réguliers) dans les hôpitaux en équivalence à temps complet.
22	Nombre de chargés de cours et autres personnels équivalents temps plein	ETP	704	733	782	820	nd	nd	Comprend les chargés de clinique, conférenciers, superviseurs de stage etc.
23	Total des crédits étudiants assumés par les professeurs réguliers	n	459 090	477 840	471 600	483 780	nd	nd	Incluant les professeurs de clinique. Incluant les enseignements collectifs et l'encadrement des travaux de recherche.
24	Nombre de cours assumés par les professeurs réguliers	n	12 212	12 539	12 720	12 796	nd	nd	
25	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire)	n	1 665	1 719	1 825	1 876	1 946	1 935	Excluant les chargés de clinique et autres catégories de personnel à temps partiel.
26	Total des crédits-étudiants assumés par les chargés de cours	n	530 910	564 660	613 470	642 840	nd	nd	Chargés de cours et autres catégories de personnel à temps partiel. Incluant les enseignements collectifs et l'encadrement des travaux de recherche.
27	Nombre de cours assumés par les chargés de cours	n	7 172	7 364	7 796	8 181	nd	nd	

INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS
UNIVERSITÉ de MONTRÉAL (sans les écoles affiliées HEC Montréal et Polytechnique)

Annexe 1
Date : 2014-10-10

Données sur la tâche - Rappel du sommaire		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Remarques
19	Nombre de professeurs réguliers n	1 513	1 509	1 477	1 502	1 544	1 606	Nombre de professeurs réguliers à plein temps et à demi temps.
20	Nombre de professeurs réguliers ETP	1 397	1 394	1 359	1 365	nd	nd	Professeurs régulier en équivalence à temps plein. Comprend les professeurs réguliers dans les hôpitaux.
21	Nombre de professeurs de clinique équivalents temps plein ETP	604	628	648	655	nd	nd	Professeurs de clinique (autres que les professeurs réguliers) dans les hôpitaux en équivalence à temps complet.
22	Nombre de chargés de cours et autres personnels équivalents temps plein ETP	704	733	782	820	nd	nd	Comprend les chargés de clinique, conférenciers, superviseurs de stage etc.
23	Total des crédits étudiants assumés par les professeurs réguliers n	459 090	477 840	471 600	483 780	nd	nd	Incluant les professeurs de clinique. Incluant les enseignements collectifs et l'encadrement des travaux de recherche.
24	Nombre de cours assumés par les professeurs réguliers n	12 212	12 539	12 720	12 796	nd	nd	
25	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire) n	1 665	1 719	1 825	1 876	1 946	1 935	Excluant les chargés de clinique et autres catégories de personnel à temps partiel.
26	Total des crédits étudiants assumés par les chargés de cours n	530 910	564 660	613 470	642 840	nd	nd	Chargés de cours et autres catégories de personnel à temps partiel. Incluant les enseignements collectifs et l'encadrement des travaux de recherche.
27	Nombre de cours assumés par les chargés de cours n	7 172	7 364	7 796	8 181	nd	nd	

Secteur des sciences cliniques de médecine

28	Nombre de professeurs réguliers n	215	214	215	211	197	208	Nombre de professeurs réguliers à plein temps et à demi temps.
29	Nombre de professeurs réguliers (plein temps université - PTU) ETP	40	41	41	46	nd	nd	Professeurs régulier en équivalence à temps plein à l'université.
30	Nombre de professeurs réguliers (plein temps géographique - PTG) ETP	120	121	117	114	nd	nd	Professeurs régulier en équivalence à temps plein dans les hôpitaux.
31	Nombre de professeurs de clinique équivalents temps plein ETP	561	587	606	611	nd	nd	Prof. de clinique (autres que les prof. réguliers) dans les hôpitaux en équiv. temps complet.
32	Nombre de chargés de cours et autres personnels équivalents temps plein ETP	27	28	28	26	nd	nd	
33	Total des crédits étudiants assumés par les professeurs réguliers n	88 470	90 600	95 730	96 570	nd	nd	Avec les professeurs de clinique. Incluant les enseignements collectifs et l'encadrement des travaux de recherche.
34	Nombre de cours assumés par les professeurs réguliers n	6 596	6 879	7 034	7 077	nd	nd	
35	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire) n	-	-	-	-	-	-	Excluant les autres catégories de personnel à temps partiel.
36	Total des crédits étudiants assumés par les chargés de cours n	16 080	17 820	17 550	17 790	nd	nd	Chargés de cours et autres catégories de personnel à temps partiel. Incluant les enseignements collectifs et l'encadrement des travaux de recherche.
37	Nombre de cours assumés par les chargés de cours n	275	287	293	264	nd	nd	

Université de Montréal - sans Secteur des sciences cliniques de médecine

38	Nombre de professeurs réguliers n	1 298	1 295	1 262	1 291	1 347	1 398	Nombre de professeurs réguliers à plein temps et à demi temps.
39	Nombre de professeurs réguliers (plein temps université - PTU) ETP	1 220	1 215	1 185	1 194	nd	nd	Professeurs régulier en équivalence à temps plein à l'université.
40	Nombre de professeurs réguliers (plein temps géographique - PTG) ETP	17	17	16	11	nd	nd	Professeurs régulier en équivalence à temps plein dans les hôpitaux.
41	Nombre de professeurs de clinique équivalents temps plein ETP	38	41	42	44	nd	nd	Prof. de clinique (autres que les prof. réguliers) dans les hôpitaux en équiv. temps complet.
42	Nombre de chargés de cours et autres personnels équivalents temps plein ETP	677	705	754	794	nd	nd	
43	Total des crédits étudiants assumés par les professeurs réguliers n	370 620	387 240	375 870	387 210	nd	nd	Avec les professeurs de clinique. Incluant les enseignements collectifs et l'encadrement des travaux de recherche.
44	Nombre de cours assumés par les professeurs réguliers n	5 616	5 660	5 686	5 719	nd	nd	
45	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire) n	1 665	1 719	1 825	1 876	1 946	1 935	Excluant les chargés de clinique et les autres catégories de personnel à temps partiel.
46	Total des crédits étudiants assumés par les chargés de cours n	514 830	546 840	595 920	625 050	nd	nd	Chargés de cours et autres catégories de personnel à temps partiel. Incluant les enseignements collectifs et l'encadrement des travaux de recherche.
47	Nombre de cours assumés par les chargés de cours n	6 897	7 077	7 503	7 917	nd	nd	

Rapport sur
les perspectives
de développement

Des talents. Une planète.

RAPPORT DU RECTEUR
2013

Montréal

MONTRÉAL EST
LA CAPITALE
UNIVERSITAIRE
DU CANADA ET
L'UdeM EST SA
PLUS GRANDE
UNIVERSITÉ.

Québec

NOUS AVONS
DES RACINES
PARTOUT AU
QUÉBEC, DE LAVAL
À MÉGANTIC, ET DE
SAINT-HYACINTHE
À TROIS-RIVIÈRES.

Canada

L'UdeM OFFRE
LE PLUS LARGE
ÉVENTAIL DE
PROGRAMMES
D'ÉTUDES ET
DE RECHERCHE
AU PAYS.

Monde

L'UdeM FIGURE
DANS LE PREMIER
CENTILE DES
MEILLEURES
UNIVERSITÉS
DU MONDE.

L'UdeM ET VOUS

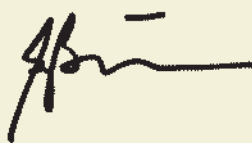
Cela paraît déjà loin, mais 2013 aura été l'année d'une grande réflexion sur le rôle de l'enseignement supérieur. Le gouvernement a lancé des chantiers qui doivent mener à des réformes sur la gouvernance et le mode de financement des universités.

Le rôle de l'UdeM dans notre réussite collective est indéniable. Nous sommes le seul établissement francophone du Québec qui se classe parmi les 100 meilleurs du monde. Cela signifie que nos professeurs sont au cœur des avancées scientifiques et technologiques qui alimentent nos sociétés du savoir. Que nos étudiants bénéficient d'un enseignement de grande qualité. Et que ceux qui poursuivent leurs études à la maîtrise et au doctorat ont la chance de participer à des projets de recherche qui ont une résonance internationale. Nous avons ainsi la capacité d'exporter nos idées et d'attirer chez nous des talents de partout.

L'UdeM ne transmet pas seulement des connaissances et un savoir-faire. Nous accordons une grande importance à l'engagement citoyen. Et les projets d'entraide et de partage se multiplient, à l'initiative de nos étudiants mais aussi de nos professeurs et de nos employés.

Aujourd'hui, l'UdeM est plus engagée que jamais et vous verrez, dans les pages qui suivent, comment nous contribuons à la richesse de la société.

Le recteur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Breton', with a horizontal line extending to the right.

GUY BRETON

Suivez-moi à recteur.umontreal.ca



PIONNIÈRE DE LA NOUVELLE MÉDECINE

PRÉPARER LA SANTÉ DE DEMAIN

Les avancées prodigieuses de la génomique et les nouvelles approches en matière de santé des populations annoncent une révolution dans les soins de santé. Les sociétés qui mènent cette révolution seront les premières à en récolter les fruits. En 2013, l'UdeM a fortement contribué à ce que le Québec soit de la partie.

55 M\$
POUR LA
RECHERCHE
EN
GÉNOMIQUE

L'UdeM a été la grande gagnante du concours de génomique et santé personnalisée de Génome Canada. Sur les 17 projets de recherche sélectionnés, cinq ont été attribués à nos chercheurs, soit plus qu'à aucune autre université canadienne. Menés en collaboration avec nos établissements affiliés (Institut de cardiologie de Montréal, Hôpital Maisonneuve-Rosemont, CHUM, CHU Sainte-Justine), ces projets exploreront de nouvelles approches thérapeutiques contre la leucémie, l'inflammation de l'intestin, l'épilepsie et les maladies cardiovasculaires.



UNE NOUVELLE ARME DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER

L'Institut de recherche en immunologie et en oncologie de l'UdeM, voué à la découverte de médicaments contre le cancer, ajoutera une pièce d'équipement majeure à son arsenal grâce à une subvention de 10,5 M\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec. La plateforme de criblage à ultra-haut débit est un robot qui permettra d'augmenter la vitesse d'identification de nouvelles molécules anticancéreuses par un facteur de 10.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

L'UdeM a créé son École de santé publique pour former des professionnels et des chercheurs de grande compétence qui agiront, entre autres, dans les domaines de la gestion des soins à domicile, de la prévention des pandémies, de la réduction des inégalités sociales en santé et de la promotion de saines habitudes de vie. Quelque 600 étudiants à la maîtrise et au doctorat fréquentent l'école.

INSTITUT DE RECHERCHE
EN IMMUNOLOGIE
ET EN CANCÉROLOGIE

OUTREMONT: OUVERTURE EN 2018

Le gouvernement du Québec a accordé un appui de taille au projet du Pavillon des sciences de l'UdeM à Outremont: un financement de 173,4 M\$, soit la moitié du coût total. Le gouvernement en a fait l'annonce sur le site de l'ancienne gare de triage, qui a été entièrement réhabilitée et sera bientôt prêt à accueillir un campus urbain et intégré.

L'UdeM s'inspire de projets audacieux menés à Boston, New York, Barcelone et Grenoble pour transformer des friches industrielles en campus universitaires axés sur la science et la technologie. Ces lieux sont conçus pour être des générateurs de découvertes, d'innovations, de talents et d'emplois.



AVEC NOTRE PROJET, NOUS VOULONS:



Offrir à nos étudiants et à nos chercheurs en science un milieu de formation et de recherche comparable à ceux des plus grandes villes de savoir.



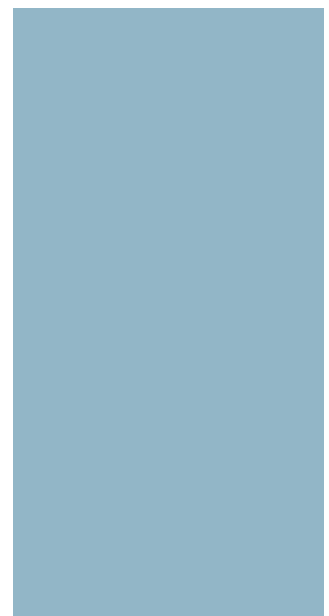
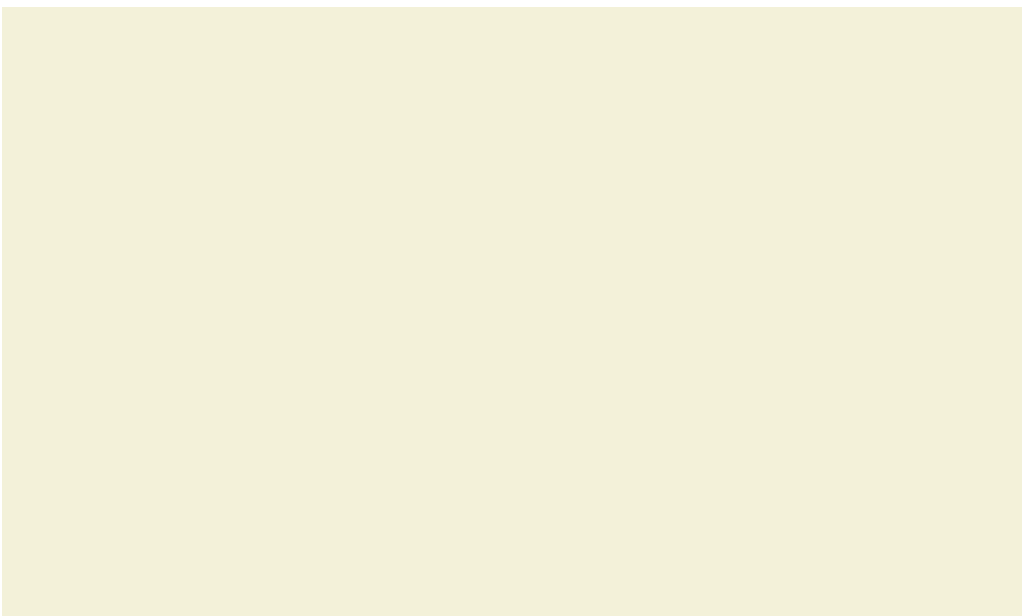
Créer un pôle d'innovation technologique en partenariat avec Polytechnique Montréal et l'INRS, qui installeront des laboratoires de génie sur le campus.



Multiplier les partenariats avec les entreprises innovantes, petites et grandes.



Redonner vie à un quartier trop longtemps délaissé en ajoutant des espaces verts, des logements abordables et une population de plus de 2 200 étudiants et travailleurs.



AU DIAPASON DE LA SOCIÉTÉ

En raison de la nature de sa mission, l'UdeM est en constante adaptation. Elle doit répondre aux besoins de la société et aux enjeux de notre temps. Elle le fait régulièrement en créant de nouvelles formations, dont la plupart sont uniques au Québec.



Nouveau département de neurosciences

Pour mettre à profit les importantes avancées dans le domaine de l'étude du cerveau. Le baccalauréat en neurosciences est offert depuis septembre 2013.



Diplôme d'études supérieures spécialisées en arts, création et technologies

Parce que l'utilisation créative des nouvelles technologies est l'une des forces de Montréal et que les besoins de main-d'œuvre dans le domaine sont grands.



Baccalauréat en études est-asiatiques

Pour mieux comprendre l'Asie, dont l'influence économique, politique et culturelle croît sans cesse. Et parce que le chinois, le japonais et le coréen sont des langues incontournables.



Maîtrise en architecture de paysage

Parce que la transformation des paysages ne peut se concevoir sans le maintien d'un équilibre délicat entre développement et environnement.



Certificat en victimologie

Pour former les travailleurs de divers domaines à intervenir auprès de victimes d'un acte criminel.

Diplôme d'études professionnelles approfondies en composition musicale pour l'écran et la scène

Un programme unique mis sur pied avec la participation du Département de cinéma de l'Université Concordia et de l'École de danse contemporaine de Montréal. Parce que le cinéma, le théâtre et la danse sont aussi des arts musicaux.

Programme de qualification pour pharmaciens étrangers

En collaboration avec l'Ordre des pharmaciens. Pour permettre à ces professionnels formés à l'étranger de travailler dans leur domaine sans reprendre tout le cursus.

Programme de reconnaissance des acquis à la Faculté de l'éducation permanente

Parce qu'en reconnaissant les expériences de travail, on facilite l'accès à la formation continue et à la spécialisation pour des milliers de travailleurs.

UN PASSEPORT POUR LE MONDE

Parmi les 150 universités les plus reconnues par les employeurs de la planète en 2013, l'UdeM s'est classée au 59^e rang, selon le *Global Employability University Ranking*. Elle est la seule université francophone canadienne citée dans l'enquête, menée dans 20 pays.

L'UdeM INNOVE



CAMPUS DE LAVAL: SUCCÈS CONFIRMÉ

Après deux années d'activité, la popularité du campus de l'UdeM à Laval ne se dément pas. À l'automne 2013, quelque 2 000 étudiants fréquentaient le campus, une hausse de 30 % par rapport à 2012 et de 90 % par rapport à 2011. Le nouveau campus forme des étudiants dans des domaines en forte demande tels les services infirmiers, l'éducation préscolaire et primaire, la psychoéducation et la criminologie.



UN VIRAGE BLEU POUR LA CAUSE VERTE

Les ventes d'eau embouteillée à l'UdeM nécessitaient la livraison par camion et le recyclage de plus de 80 000 bouteilles d'eau par année. Alors que l'Université compte 310 fontaines ! En retirant l'eau embouteillée de ses pavillons et en rénovant plusieurs de ses fontaines, l'UdeM a remis la gourde à la mode chez ses étudiants et son personnel.

POUR LA DOUBLE NATIONALITÉ UNIVERSITAIRE

Parce que les expériences à l'étranger sont de plus en plus recherchées, des options appelées «cheminements internationaux» ont été intégrées à des programmes de 1^{er} et de 2^e cycles. L'étudiant qui s'engage dans cette voie doit terminer au moins un trimestre dans une université étrangère pour obtenir un diplôme avec mention spéciale. Cette option est offerte en droit, relations industrielles, sociologie, criminalistique et études cinématographiques, et touchera bientôt une quinzaine de programmes.

LA CULTURE AUTOCHTONE À L'HONNEUR

En avril 2013, le campus de l'UdeM s'est doté d'un nouveau pavillon... temporaire: les Innus de l'Institut Tshakapesh ont monté leur grande tente traditionnelle, le *shaputuan*. Pendant une semaine, la tente est devenue une salle de cours vouée à la culture des Premières Nations. On y a discuté d'art, d'histoire et de politique, et des guérisseuses ont partagé leur savoir avec de futurs médecins.



LA FORMULE GAGNANTE DES CARABINS

Avant 2009, aucune université francophone au Québec n'avait d'équipe de hockey féminin. En formant la première, l'UdeM a attiré d'excellentes joueuses et entraîneuses, dont Danièle Sauvageau, qui dirigeait l'équipe des médaillées d'or aux Jeux de Salt Lake City. Résultat: une progression fulgurante qui a mené à la conquête du trophée du Sport interuniversitaire canadien en 2013.

L'UNIVERSITÉ AU SERVICE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Deux nouvelles cliniques sont en démarrage. La Clinique psychosociale interprofessionnelle de l'UdeM à Laval accueille depuis l'automne des enfants aux prises avec des problèmes d'apprentissage. Son panier de services s'élargira au cours des prochaines années pour inclure, entre autres, des services d'infirmières aux aidants naturels. Dans le quartier Parc-Extension à Montréal, la clinique L'Extension offrira, quant à elle, un soutien en orthopédagogie. Elle sera située à l'école primaire Barclay, qui accueille 650 enfants de toutes les régions du monde.

NOUVEAUX PARTENAIRES EN CHINE

La Chine est une puissance universitaire émergente. Et l'UdeM est maintenant partenaire de quatre des sept meilleures universités chinoises: Tsinghua et Peking, à Beijing, Fudan et Shanghai Jiao Tong, à Shanghai. C'est dans ce dernier établissement que le recteur Guy Breton a reçu un doctorat *honoris causa*, en mars 2013, devant plus de 5 000 finissants.

L'UdeM RAYONNE

CINQ DES 10 DÉCOUVERTES DE L'ANNÉE

Janvier 2013

L'UdeM et son école affiliée, Polytechnique Montréal, s'illustrent en figurant au palmarès annuel de la revue *Québec Science* avec 5 des 10 découvertes de l'année 2012.



COMA: LE CERVEAU TOUJOURS ACTIF

20 septembre 2013

Le cas d'un patient roumain plongé dans un coma médicamenteux et dont l'EEG affichait des traces inexplicables a attiré l'attention de son médecin qui a transmis son dossier aux chercheurs de l'Université de Montréal. «Nous nous sommes rendu compte que dans son cerveau, il y avait de l'activité cérébrale, baptisée complexes Nu, méconnue jusqu'alors», raconte **FLORIN AMZICA**, directeur de l'étude.

Le nouvel
Observateur

UN MÉDICAMENT POUR LE DIABÈTE POURRAIT RALENTIR LE VIEILLISSEMENT

27 mars 2013

Some exciting research from the University of Montreal has found that the drug metformin, commonly prescribed for diabetes and polycystic ovary syndrome (PCOS), has the potential to slow aging and fight cancer.

DÉCOUVERTE D'UN CENTRE COMMERCIAL ANTIQUE EN GRÈCE

11 octobre 2013

“Porticos are well known from the Hellenistic period, from the third to first century B.C., but earlier examples are extremely rare,” archaeologist **JACQUES PERREault**, a classicist at the University of Montreal, said. “The one from Argilos is the oldest example to date from northern Greece and is truly unique.”

Forbes



LES FRÈRES EMANUEL: RIVALITÉ ET SUCCÈS

2 mai 2013

University of Montreal anthropologist **DANIEL PAQUETTE** found that the emotional groundwork of roughhousing “helps children later in life be brave in unfamiliar situations, stand up for themselves, and learn to take risks. It gives them time to get comfortable with the emotional intensity of competition.”

Bloomberg
Businessweek



LES ENFANTS EXPOSÉS À LA FUMÉE SECONDAIRE SONT PLUS AGRESSIFS

22 mai 2013

Researchers **DR. LINDA PAGANI** and **CAROLINE FITZPATRICK** said that no study to date had controlled for these factors. “Secondhand smoke is in fact more dangerous than inhaled smoke and 40 percent of children worldwide are exposed to it,” Pagani said. Sidestream smoke, which emanates from a burning cigarette and comprises 85 percent of secondhand smoke, contains a higher concentration of many dispersed respirable pollutants than the inhaled-and-then-exhaled mainstream smoke.

LA LUMIÈRE STIMULE LE CERVEAU DES AVEUGLES

30 octobre 2013

“We were stunned to discover that the brain still responded significantly to light in these rare three completely blind patients despite having absolutely no conscious vision at all,” said study author **STEVEN LOCKLEY**.

Daily Mail



THE JERUSALEM POST

L'ODEUR DE BÉBÉ ACTIVE LE CIRCUIT DU PLAISIR CHEZ LA MÈRE

25 septembre 2013

“What we have shown for the first time is that the odor of newborns activates the neurological reward circuit in mothers. These circuits may especially be activated when you eat while being very hungry, but also in a craving addict receiving his drug,” **JOHANNES FRASNELLI**, a psychology researcher at the University of Montreal, said in a statement. “It is in fact the sating of desire.”



LES EXERCICES PRÉNATAUX RENFORCENT LE CERVEAU DU NOUVEAU-NÉ

12 novembre 2013

“We are optimistic that this will encourage women to change their health habits, given that the simple act of exercising during pregnancy could make a difference for their child’s future,” said **DAVE ELLEMBERG**, a professor from the University of Montreal’s Department of Kinesiology.



BIENTÔT UN MÉDICAMENT POUR SOULAGER L'ARTHROSE DES CHATS

6 février 2013

Le professeur **ERIC TRONCY**, un Français établi au Québec, a collaboré avec des rhumatologues du Centre hospitalier de l’Université de Montréal ainsi qu’avec des ingénieurs de l’École de technologie supérieure de Montréal pour mettre au point des instruments permettant de mesurer la douleur chez les chats arthritiques et la gêne qu’elle leur occasionne.

LE SOIR



LES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU ONT UNE INTELLIGENCE SUPÉRIEURE

31 janvier 2013

“This new study, by **JOCELYN FAUBERT** at the University of Montreal, suggests it is that type of brain capacity that differentiates the highest level athletes from elite competitors—and from the rest of us.”



UN TIERS DES ÉLÈVES UTILISENT LE IPAD EN CLASSE POUR JOUER

11 décembre 2013

But co-author **THIERRY KARSENTI** noted that so far, teachers have generally not been well prepared to teach with tablets. The report notes that 70 percent of the teachers surveyed said they had “never or very rarely” used an iPad before they were introduced into their classrooms, versus 53.6 percent of their students.



UN OPÉRA NOUVEAU AVEC UN AIR CONNU

28 octobre 2013

The composer of the opera *Svadba*, Belgrade-born, Montreal-based **ANA SOKOLOVIC**, had written a 10-minute vocal work for Queen of Puddings years ago and was prevailed upon to compose a full opera in a similar style—vaguely inspired by Stravinsky’s *Les Noces*, which depicts a Russian wedding. Is it any accident that Sokolovic had her biggest success by going deep into ethnic roots? “Dostoyevsky once said that if you want to be universal, talk to us about your own village,” she said by phone from Canada, where she teaches at the University of Montreal.



L'UdeM SE DISTINGUE

LE PÈRE DE LA CRYPTOGRAPHIE QUANTIQUE À LA ROYAL SOCIETY

Le professeur **GILLES BRASSARD**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en informatique quantique, a été nommé Fellow de la Société royale de Londres, qui rassemble les plus éminents chercheurs de la planète dans les domaines des sciences, du génie et de la médecine. Le chercheur est également l'un des pères de la théorie de la téléportation quantique, qui pourrait un jour révolutionner l'informatique.

UN ÉTUDIANT DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE À OXFORD

SIMON-PIERRE CHEVARIE-COSSETTE a remporté une bourse Rhodes, considérée comme la récompense la plus prestigieuse pour les étudiants diplômés dans le monde. Il pourra ainsi entreprendre un doctorat à Oxford. L'étudiant de 23 ans, adepte du bénévolat, a également été nommé Personnalité La Presse.



JEAN LECLAIR

JEAN LECLAIR LAURÉAT DE LA FONDATION TRUDEAU

Le professeur **JEAN LECLAIR**, de la Faculté de droit, spécialiste des droits constitutionnels des autochtones du Canada, a reçu un prix de 225 000 \$ qui lui permettra de se consacrer à la rédaction d'un ouvrage portant sur les rapports entre peuples autochtones et allochtones dans le fédéralisme canadien.

UNE ADMINISTRATRICE D'EXCEPTION

La chancelière et présidente du Conseil de l'UdeM, **LOUISE ROY**, a été nommée Fellow de l'Institut des administrateurs de sociétés, la plus haute distinction de cet organisme qui est la référence canadienne en matière de gouvernance.

QUATRE PROFESSEURS À LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

Fondée en 1882, la SRC regroupe les plus éminents universitaires, humanistes, scientifiques et artistes du Canada.

GÉRARD BOISMENU, du Département de science politique et doyen de la Faculté des arts et des sciences

MICHELINE CAMBRON, du Département des littératures de langue française

MAURICE CUSSON, de l'École de criminologie

MARIE-CLAUDE L'HOMME, du Département de linguistique et de traduction

QUATRE OFFICIERS DE L'ORDRE DU CANADA À L'UdeM

Ces personnalités de l'UdeM se sont vu attribuer la plus haute distinction civile au pays cette année :

GILLES BRASSARD, professeur au Département d'informatique et de recherche opérationnelle, pour sa contribution à l'informatique en tant que pionnier de l'application de la physique quantique au traitement de l'information.

Le professeur du Département de philosophie **JEAN GRONDIN**, pour ses contributions à titre d'expert mondial de la philosophie allemande.

J. J. MICHEL ROBERT, professeur à la Faculté de droit, pour ses réalisations dans le domaine du droit comme avocat et juriste et pour son engagement dans l'avancement de sa profession.

DANIÈLE SAUVAGEAU, directrice générale du programme de hockey féminin des Carabins, pour avoir fait avancer ce sport au Québec et au Canada.



GILLES BRASSARD



LUC PLAMONDON

NOS DOCTEURS HONORIFIQUES DE 2012-2013

MICHELLE DAWSON	Chercheuse dans le domaine de l'autisme
ALAIN DEJEAN	Professeur en entomologie à l'Université Paul-Sabatier Toulouse III
BERNARD DEROME	Journaliste et ancien chef d'antenne du <i>Téléjournal</i> de Radio-Canada
MICHEL DESCHAMPS	Avocat, spécialiste du droit commercial et bancaire
ALBERT FERT	Professeur émérite, Université Paris-Sud et Prix Nobel de physique 2007
BERNARD FOUCROULLE	Professeur d'orgue au Conservatoire royal de musique de Bruxelles
PIERRE L. GAUTHIER	Président et chef de la direction de Alstom Canada et Alstom US
CHRISTIAN GUILLEMINAULT	Directeur du Centre du sommeil de l'Université Stanford
MONIQUE LEROUX	Présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement Desjardins
LUC PLAMONDON	Auteur-compositeur
YVES ROSCONI	Pharmacien et administrateur de sociétés
ARCH G. WOODSIDE	Professeur de marketing à la Carroll School of Management du Boston College

L'UdeM S'ENGAGE



BIEN DANS SON ASSIETTE

Dans nos sociétés modernes, l'alimentation saine est devenue une obsession. Le centre **Extenso** de l'UdeM s'attaque aux mythes et à la désinformation en diffusant les dernières connaissances scientifiques en la matière sur son portail Web qui a reçu plus de 325 000 visiteurs l'an dernier. En 2013, Extenso a procédé à la refonte de son site nospetitsmangeurs.org consacré à l'alimentation durant la petite enfance et devenu un outil de référence pour de nombreux CPE.

CONTRE LE DÉCROCHAGE

Une plus grande accessibilité aux études supérieures passe nécessairement par la lutte au décrochage. Le **Projet SEUR** démystifie l'université chez des dizaines d'élèves du secondaire présentant des risques de décrochage en les jumelant, pour un an, avec un étudiant de l'UdeM. Autre initiative mise sur pied par des professeurs de l'UdeM, **Les Scientifines** ont initié l'an dernier 118 jeunes filles à la méthode scientifique par le biais d'ateliers offerts après les cours dans le quartier Saint-Henri-Petite-Bourgogne.

L'UdeM DANS LA RUE

Un jour par semaine depuis plus de 10 ans, des étudiants en médecine dentaire de l'UdeM, encadrés par des dentistes cliniciens, offrent gratuitement leurs services à la **Clinique des jeunes de la rue** située dans un CLSC du centre-ville. De plus, chaque mois, des étudiants en médecine vétérinaire tiennent la **Clinique des animaux des jeunes de la rue** dans les locaux de l'organisme Dans la rue. Enfin, depuis novembre 2013, le Dr Paul Lespérance, de la Faculté de médecine de l'UdeM, offre avec d'autres collègues du CHUM des **soins psychiatriques aux itinérants** dans une nouvelle clinique installée à la Mission Old Brewery.



DES PHARMACIENS ENGAGÉS

Depuis trois ans, la Faculté de pharmacie offre le cours **Service à la communauté** dans lequel les étudiants doivent réaliser, en équipe, des projets d'intervention sociale, comme une vidéo sensibilisant les pharmaciens à la clientèle toxicomane ou un guide de recettes nutritives destiné aux étudiants. Quelque 400 étudiants y sont inscrits.



LA CULTURE POUR TOUS

Les étudiants et les professeurs de la Faculté de musique ont offert en 2013 quelque **600 concerts gratuits** allant de l'opéra au jazz, en passant par la musique numérique. Ces concerts ont généré près de 100 000 entrées. **Les Belles Soirées**, qui présentent des conférences grand public, ont attiré plus de 10 000 personnes, un record depuis leur création en 1978. Et le **Centre d'exposition de l'UdeM** a réalisé quatre expositions, dont *Mont et merveilles*, une mise en valeur du patrimoine de l'Université. Forte de sa présence culturelle, l'UdeM est devenue partenaire de **La ligne bleue**, un organisme d'économie sociale visant à mettre en valeur les lieux culturels traversés par la ligne bleue du métro.

campUS
Montréal



HEC
Montréal

Polytechnique
Montréal

Université
de Montréal

UN OBJECTIF
500 M\$

Des talents. Une planète.

Grande campagne Campus Montréal

Des dons qui permettront de lancer des projets essentiels

**35% SOUTIEN À
LA RECHERCHE**

Depuis le lancement public de la grande campagne philanthropique Campus Montréal, en novembre 2012, les activités de sollicitation et de reconnaissance se multiplient.

**30% BOURSES
D'EXCELLENCE**

Déjà, presque la moitié de l'objectif de 500 millions de dollars est atteint: 221 millions de dollars avaient été récoltés à la fin de 2013.

25% INFRASTRUCTURES

«C'est extrêmement encourageant», observe John Parisella, le directeur général de cette campagne qui réunit sous un même chapeau l'Université de Montréal, HEC Montréal et Polytechnique Montréal.

10% VIE SUR LE CAMPUS

Une part significative des fonds amassés, soit environ le tiers, ira à la création de bourses pour soutenir la réussite étudiante. Ce volet de la campagne est le point de mire des efforts envers la communauté universitaire — employés et diplômés —, qui est encouragée elle aussi à apporter sa contribution. Au cours de l'année 2014-2015, des efforts importants seront consentis à cet aspect de la campagne.

D'ailleurs, le renversement des tendances observées lors des campagnes précédentes fait partie des objectifs ambitieux de Campus Montréal. Les dons versés par les particuliers devraient compter pour deux tiers de tous les dons, tandis que par les années passées, ce sont les dons d'entreprises qui représentaient la part du lion.

DES PROJETS ESSENTIELS

Les dons de la campagne en cours permettront de soutenir des initiatives dans des secteurs clés déjà ciblés, notamment dans les domaines de la santé, des énergies renouvelables et du développement durable, ainsi qu'en entrepreneuriat.

Enfin, le Pavillon des sciences à Outremont fait aussi partie des projets phares de cette grande campagne. Ce projet contribuera à la revitalisation d'un ancien quartier industriel, au cœur de Montréal.



« Moi, c'est la santé de ma communauté qui me préoccupe. Je veux faire carrière en santé publique et prévenir les maladies. »

SABRINA PROVOST
Étudiante en médecine

Des dons qui

10 M\$

POUR LA RECHERCHE EN OPHTALMOLOGIE ET EN NEUROSCIENCES

La Fondation J.-Louis Lévesque a fait un don de 10 M\$ à l'Université de Montréal dans le cadre de la grande campagne Campus Montréal. Par ce geste, elle appuie de façon très significative la recherche en ophtalmologie et en neurosciences. Discrètement, c'est plus de 20 M\$ que la Fondation a versés en dons depuis 20 ans à l'UdeM. La présidente de la Fondation, Suzanne Lévesque, affirme qu'elle poursuit l'œuvre de son père, Jean-Louis Lévesque. « Mon père, originaire d'un petit village en Gaspésie, avait compris que l'éducation et la recherche ouvraient de nouveaux horizons », relate-t-elle.

10 M\$

CRÉATION DE L'INSTITUT DE L'ÉNERGIE TROTTIER

Un don de 10 M\$ de la Fondation familiale Trottier a permis la création de l'Institut de l'énergie Trottier. Sa mission: promouvoir la recherche de solutions qui permettront d'assurer l'avenir énergétique du Québec, du Canada et de la planète. Sa particularité: approcher les enjeux énergétiques dans leurs dimensions techniques, sociales et économiques.

10 M\$

LE PLUS IMPORTANT DON DE L'HISTOIRE DE LA BANQUE NATIONALE

Une somme de 10 M\$ servira à la création de l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale | HEC Montréal. Voué à l'entrepreneuriat, au repreneuriat et aux familles en affaires, l'Institut se dotera d'un observatoire des bonnes pratiques et tendances, d'un accélérateur d'idées au service des étudiants du campus, d'un centre de transfert de formation et, enfin, d'un espace de réseautage et de diffusion.



« Je crois que l'éducation est à la base de toute société et que la pédagogie doit sans cesse se renouveler. C'est ma grande motivation. »

CATHERINE DROUIN
Étudiante en sciences de l'éducation



« Mon objectif est de contribuer à améliorer les conditions de vie des gens de façon notable et de redresser en même temps les finances publiques grâce à des politiques économiques judicieuses. »

MARC THERRIEN
Étudiant en sciences économiques

iront loin

2,5 M\$

UN PARCOURS ENRICHISSANT

Une dizaine d'étudiants de HEC Montréal, de Polytechnique Montréal et de l'Université de Montréal suivront chaque année le Parcours entrepreneurial Rémi-Marcoux. Ce programme, mis sur pied grâce au don de 2,5 M\$ de Rémi Marcoux et de TC Transcontinental, veut éveiller les jeunes à l'esprit d'entreprise en les aidant à devenir des entrepreneurs audacieux, socialement responsables, intégrés dans un réseau d'affaires et porteurs d'une vision internationale.

4 M\$

MERCK CANADA DONNE POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

La compagnie pharmaceutique Merck Canada a annoncé à l'automne 2013 le versement d'une aide financière de 4 M\$ à chacune des quatre facultés de médecine du Québec. Ce don vise à soutenir des projets de recherche en santé avec un volet translationnel dans des domaines où il reste des besoins médicaux à combler. Avec ses 50 chaires de recherche du Canada, ses 45 chaires philanthropiques et ses quelque 700 chercheurs, la Faculté de médecine de l'UdeM forme un pôle de recherche unique au Canada.

500 000 \$

UN APPUI DE TAILLE AU SPORT D'EXCELLENCE

Passionné de sport et tout particulièrement de football, l'ancien président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Guy Fréchette, a fait don de 500 000 \$ au programme de sport d'excellence des Carabins. Ce don servira à soutenir les quelque 450 étudiants-athlètes des 19 équipes des Carabins. «C'est pour permettre à plusieurs jeunes étudiants-athlètes de vivre cette expérience que je n'ai pas pu connaître que je redonne aujourd'hui à mon *alma mater*», a expliqué M. Fréchette.



«Selon moi, il est important de considérer l'unicité de chaque personne. Je souhaite aider les individus à comprendre leurs difficultés, découvrir leurs ressources et évoluer à leur propre rythme.»

SOPHIE-ANNE DUFOUR
Doctorante en psychologie clinique

1 M\$

DES BOURSES POUR LES ÉTUDIANTS GRECS

La Fondation Stavros Niarchos a versé un million de dollars à l'UdeM pour venir en aide financièrement aux étudiants d'origine grecque désireux d'y poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. Les lauréats pourront faire une demande d'admission dans l'un des quelque 350 programmes de 2^e et 3^e cycles offerts par l'UdeM. «Grâce à des dons aussi généreux, notre université pourra compter sur des étudiants exceptionnels provenant de différents endroits dans le monde, ce qui enrichira notre communauté», a déclaré le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton.

2 M\$

UN COUPLE SOUTIENT LES ÉTUDIANTS

Lors d'un concert tenu à la salle Claude-Champagne au printemps 2013, la Faculté de musique a annoncé avoir reçu un don de 1,5 M\$, le premier de cette envergure pour la Faculté dans le cadre de la grande campagne de financement. Ce don exceptionnel est l'œuvre d'un donateur de longue date de l'UdeM, Michel Saucier, et sera destiné à créer un fonds de bourses en violon à son nom. L'objectif du donateur est de rendre hommage à son père qui a contribué, par ses qualités de violoniste et de professeur, à l'essor de toute une génération de musiciens. Son épouse, Gisèle Beaulieu, a quant à elle créé un fonds de bourses pour les étudiants de la Faculté de médecine dentaire grâce à un don de 500 000 \$.

4,5 M\$

MOUVEMENT DESJARDINS

Le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada, a versé 4,5 M\$ à la campagne Campus Montréal. La somme servira notamment à financer la réalisation de projets de recherche et d'études sur le modèle coopératif, un modèle auquel le mouvement lancé par Alphonse Desjardins en 1900 a largement contribué à donner ses lettres de noblesse.

20 000\$

UN DON POSTHUME POUR DES BOURSES ÉTUDIANTES

Wilrose Desrosiers et Pauline Dunn ont légué à l'Université une somme substantielle pour la création d'un fonds de bourses à leurs noms. Grâce à ce fonds, l'UdeM pourra accorder chaque année 20 bourses de 1 000 \$ à des étudiants qui ont besoin d'aide financière pour réaliser leur projet d'études. Ces bourses seront accessibles à tous les étudiants de l'Université. Mme Dunn est décédée en juin 2008 à l'âge de 78 ans et M. Desrosiers en novembre 2010 à l'âge de 92 ans.

Nous avons choisi Campus Montréal

Nous unissons nos efforts pour mener la plus grande campagne de financement de l'histoire de HEC Montréal, de Polytechnique Montréal et de l'Université de Montréal. Ensemble, ces trois établissements forment le 1^{er} complexe universitaire du Québec.

Nous sommes résolument engagés à soutenir l'enseignement supérieur et la recherche. Car c'est en cultivant les talents d'ici, en attirant ceux d'ailleurs et en générant des innovations et des découvertes scientifiques dans tous les domaines que nous rendrons le monde meilleur.



UN OBJECTIF
500 M\$

LES MEMBRES DU CABINET DE CAMPAGNE

René Beaudry
Normandin Beaudry, Actuaire

Marc-André Blanchard
McCarthy Tétrault

Hélène Brisebois
SDK et associés

Claude Chagnon
Fondation Lucie et André Chagnon

Louis R. Chênevert
United Technologies

Pierre Dufour
Air Liquide

Robert Dutton
Administrateur de sociétés

Jean Gaulin
Administrateur de sociétés

Serge Gendron
Acier AGF inc.

Christiane Germain
Groupe Germain Hospitalité Inc.

René Goulet
Fondation J.A. DeSève

Monique Jérôme-Forget
Osler

Amir Karim
Les Industries Polykar Inc.

Jean Lamarre
Lamarre Consultants

Pierre Langlois
McCarthy Tétrault

Monique Leroux
Mouvement Desjardins

Paul Lévesque
Pfizer

Jacques Parisien
Administrateur de sociétés

Pierre Pomerleau
Pomerleau

Réjean Robitaille
Banque Laurentienne

Louise Roy
Université de Montréal

Anik Shoener
Menkès Shoener Dagenais
Letourneux Architectes

François-Charles Sirois
Telesystem Ltée

Michèle Thibodeau-DeGuire
Polytechnique Montréal

Louis Vachon
Banque Nationale du Canada

Luc Villeneuve
Samson Bélair Deloitte & Touche

campus-montreal.ca



LES COPRÉSIDENTS

Geoffrey Molson
Président et chef
de la direction
Club de hockey
Canadien,
Centre Bell
et Evenko

Thierry Vandal
Président-directeur
général
Hydro-Québec

L'honorable Louise Arbour
Présidente-directrice
générale
International Crisis Group

Hélène Desmarais
Présidente du conseil
et chef de la direction
Centre d'entreprises
et d'innovation de
Montréal

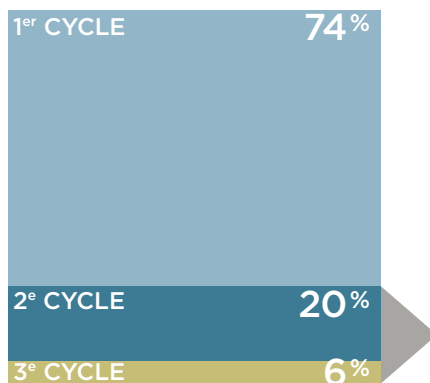
Michael Sabia
Président et
chef de la
direction
Caisse de dépôt
et placement
du Québec

64463

ÉTUDIANTS

L'UdeM accueille près de 12 000 étudiants de plus qu'il y a 10 ans. Un étudiant sur quatre au Québec fréquente l'UdeM et ses écoles affiliées.

6 923 Polytechnique
12 180 HEC
45 360 UdeM



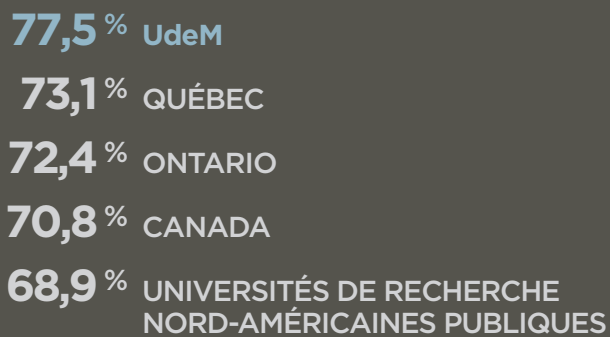
26%

de nos étudiants sont inscrits aux cycles supérieurs, une proportion qui compte parmi les plus élevées au Canada. Nous formons la relève scientifique.

16 746

ÉTUDIANTS DE 2^e ET 3^e CYCLES

TAUX DE DIPLOMATION AU BACCALAURÉAT



Source: Consortium for Student Retention Data Exchange

L'UdeM présente un taux de diplomation au baccalauréat significativement supérieur à la moyenne des universités publiques nord-américaines.

10 201

RÉSIDENTS PERMANENTS

L'UdeM accueille plus du tiers de tous les étudiants résidents permanents du Québec et joue un rôle clé dans l'intégration des immigrants à la société québécoise.

7 870

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

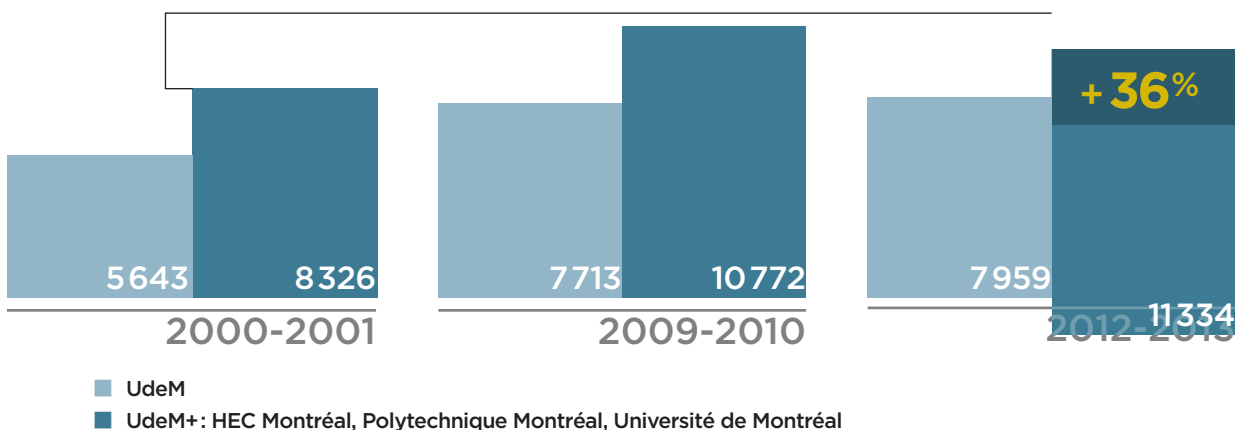
L'UdeM accueille plus d'un étudiant étranger sur quatre au Québec et contribue à faire de Montréal la première ville universitaire internationale au Canada. Plus de 60 % de nos étudiants internationaux viennent d'Europe.

11 334

NOUVEAUX DIPLÔMÉS

Chaque année, l'UdeM diplôme plus de 11 000 étudiants et décerne un doctorat sur 14 au Canada, contribuant de façon directe aux progrès sur les plans social, culturel, technologique et économique.

ÉVOLUTION DE LA DIPLOMATION





DIPLÔMÉS

La grande famille de l'UdeM compte plus de 350 000 diplômés, ce qui représente le plus important bassin de travailleurs du savoir au Québec et un vecteur de rayonnement partout dans le monde.

16 FACULTÉS ET ÉCOLES

L'arbre facultaire de l'UdeM est l'un des mieux garnis au pays. Nous avons créé cette année l'École de santé publique et demeurons la seule université au Canada à offrir des formations dans tous les secteurs de la santé.

600 PROGRAMMES

L'UdeM offre 250 programmes au 1^{er} cycle et 350 programmes aux 2^e et 3^e cycles, qui couvrent tous les domaines du savoir.

37 ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PARTENAIRES

L'UdeM est au cœur d'un imposant réseau d'établissements qui assurent les soins de santé à plus de 40 % de la population du Québec tout en servant d'environnement d'apprentissage pour nos étudiants.

630 ENTENTES INTERNATIONALES

L'UdeM est liée par des ententes de coopération avec plus de 450 établissements dans 65 pays et accueille chaque année de nombreux professeurs et conférenciers étrangers.

4 700 CADRES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN

L'UdeM compte parmi les 10 premiers employeurs de la région montréalaise et figure depuis cette année parmi les meilleurs employeurs de Montréal selon la publication *Canada's Top 100 employers*.

526,2 M\$

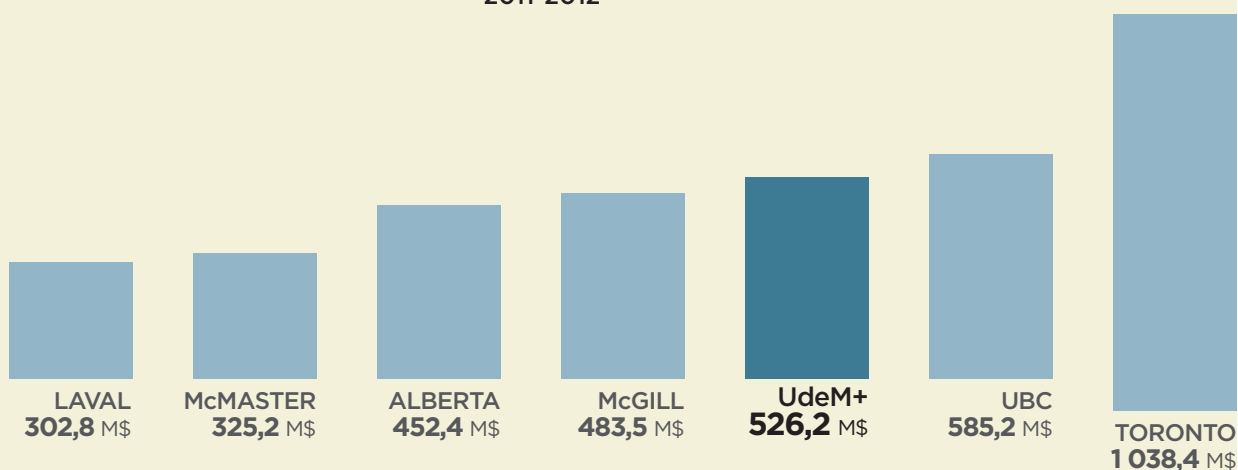
EN REVENUS DE RECHERCHE

L'UdeM figure dans le peloton de tête des universités canadiennes pour le volume des activités de recherche et occupe, depuis 2005, le 1^{er} rang du réseau universitaire québécois. Avec des revenus annuels de plus d'un demi-milliard, elle contribue à faire de Montréal la capitale de la recherche universitaire du Canada.

465 UNITÉS DE RECHERCHE

L'UdeM regroupe, avec ses écoles affiliées, 465 unités de recherche, dont 134 chaires de recherche du Canada et 185 centres et instituts de recherche. Ensemble, nous réalisons près du tiers de toute la recherche universitaire menée au Québec.

REVENUS DE RECHERCHE PAR UNIVERSITÉ 2011-2012



UdeM+

HEC : 14,7 M\$
Polytechnique : 68,9 M\$
UdeM : 442,6 M\$

Source : Re\$earch Infosource 2013

936 M\$

EN INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE

L'UdeM figure au 4^e rang des universités canadiennes les mieux financées par la Fondation canadienne pour l'innovation, l'organisme fédéral qui finance les projets d'infrastructure de recherche avec le concours du gouvernement du Québec. Plus de 550 projets de l'UdeM — instituts, laboratoires, équipements de pointe — ont été soutenus par la FCI depuis sa création en 1997.

2 640

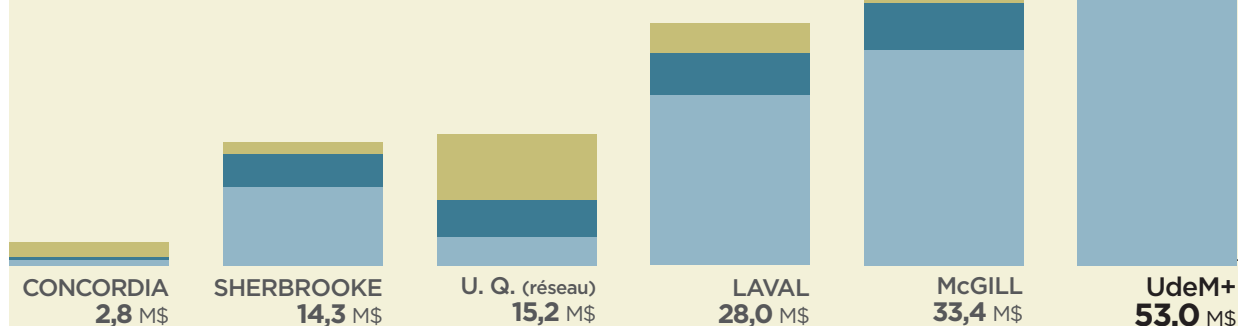
PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le corps professoral de l'UdeM et de ses écoles affiliées regroupe 2 640 professeurs et chercheurs, réguliers ou invités, qui se partagent la tâche d'enseignement avec 2 500 chargés de cours et 2 600 professeurs de clinique.

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

2011-2012

- Fonds de recherche du Québec - Santé (FRSQ)
- Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FQRNT)
- Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FQRSC)

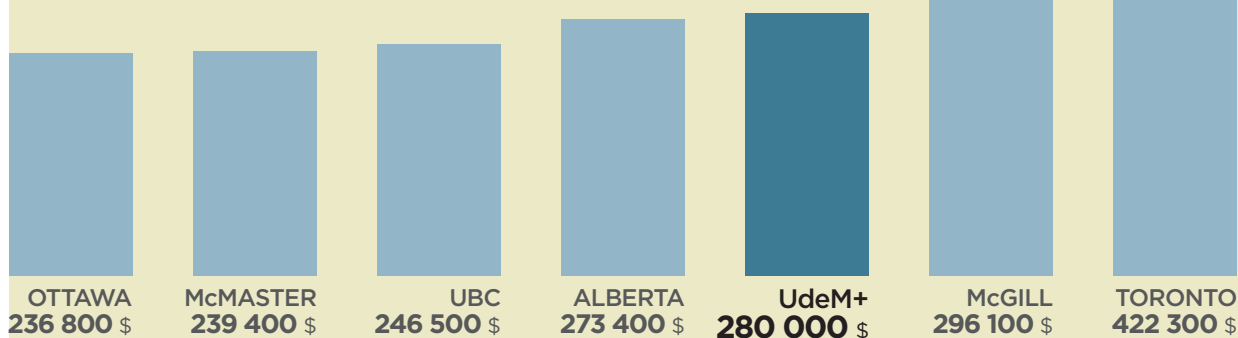


UdeM+: HEC Montréal, Polytechnique Montréal, Université de Montréal

Source: FRSQ, FQRNT, FQRSC

REVENUS DE RECHERCHE MOYENS PAR PROFESSEUR

2011-2012



UdeM+: HEC Montréal, Polytechnique Montréal, Université de Montréal

Source: Re\$earch Infosource 2013

1,4 G\$

BUDGET TOTAL

L'UdeM et ses écoles affiliées gèrent un budget global de 1,4 milliard de dollars, ce qui représente plus de 1% du PIB de la région métropolitaine de Montréal.

FONDS DE FONCTIONNEMENT DE L'UdeM 2012-2013

Après avoir renoué avec l'équilibre budgétaire en 2010, l'UdeM a dû faire face à un déficit de fonctionnement de 14,9 M\$ en 2013 en raison des compressions annoncées en cours d'année budgétaire par le gouvernement du Québec.

REVENUS

732,8 M\$

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 68%

DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS D'ADMISSION 16%

AUTRES REVENUS 10%

ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES 6%

DÉPENSES

747,7 M\$

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX 71%

AUTRES DÉPENSES 29%



LE POUVOIR TRANSFORMATEUR DU SAVOIR

On parle souvent de la «communauté de l'UdeM» pour définir ce que nous sommes. Le terme ne pourrait être plus juste. Une université est d'abord formée de personnes et la nôtre en compte des dizaines de milliers. Notre communauté s'étend bien au-delà de nos campus, partout où l'on trouve nos diplômés. Elle comprend aussi nos donateurs, qui sont toujours plus nombreux à nous soutenir parce qu'ils croient dans le pouvoir transformateur du savoir.

La philanthropie est une source de financement cruciale pour tous les grands établissements, ici comme ailleurs dans le monde. Mais les philanthropes d'aujourd'hui ne contribuent pas que sur le plan financier. Ils amènent leurs idées, leur énergie, leur passion. Ils sont des membres actifs de notre communauté.

La campagne Campus Montréal vise à faire en sorte que l'UdeM consolide son statut de grande université. Parce qu'à une époque où le savoir se construit en partenariat, nous voulons travailler d'égal à égal avec les meilleurs établissements de la planète. Et, surtout, parce que nous voulons offrir à nos étudiants la même qualité de formation qu'à Toronto, Boston, Londres ou Paris.

Voilà pourquoi je m'implique auprès de l'UdeM comme administratrice depuis 15 ans. Et voilà pourquoi je vous convie à vous joindre à notre communauté. Tendre la main à la relève est le plus grand et le plus beau geste de confiance en l'avenir qui soit.

LOUISE ROY

La chancelière et présidente du Conseil

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le Conseil de l'Université est composé d'au plus 24 membres, qui représentent aussi bien la communauté universitaire que les partenaires institutionnels de l'UdeM. Le Conseil applique les règles de gouvernance reconnues et, pour ce faire, s'appuie sur un groupe de cinq comités: Vérification, Ressources humaines, Gouvernance, Immobilier, Technologie de l'information. Ces comités relèvent directement du Conseil et forment les maillons d'une chaîne de gouvernance fiable qui embrasse les grands enjeux liés au développement et au fonctionnement de l'UdeM.

CHANCELIÈRE ET PRÉSIDENTE DU CONSEIL

LOUISE ROY
Administratrice de sociétés
CIRANO

RECTEUR

GUY BRETON

MEMBRES

CLAUDE BENOIT
Administratrice de société

DELPHINE BOUILLY
Étudiante

MICHÈLE BROCHU
Professeure titulaire à la Faculté de médecine et directrice du Département de physiologie

THÉRÈSE CABANA
Professeure titulaire à la Faculté des arts et des sciences

CHRISTINA CAMERON
Professeure à la Faculté de l'aménagement et responsable de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine du bâtiment

SYLVIANNE CHAPUT
Vice-présidente, Gouvernance, risque et performance
Fondation Lucie et André Chagnon

MAURICE CHARLEBOIS
Administrateur de sociétés

FRÉDÉRIQUE GARDYE
Chargée de cours

JACQUES GAUMOND
Administrateur de sociétés

MARC GOLD
Maxwell Cummings & Sons Holdings Ltd.

FRANÇOISE GUÉNETTE
Première vice-présidente Services corporatifs et juridiques, conformité et secrétaire
Intact Corporation financière

CHRISTOPHE GUY
Directeur général
Polytechnique Montréal

JONATHAN LAFONTAINE
Étudiant

JEAN-JACQUES NATTIEZ
Professeur titulaire à la Faculté de musique

ROBERT PANET-RAYMOND
Administrateur de sociétés

MICHEL PATRY
Directeur
HEC Montréal

CHANTAL ROUGERIE
Administratrice de sociétés

ÉLIE SAHEB
Vice-président exécutif à la technologie
Hydro-Québec

PIERRE SHEDLEUR
Conseiller spécial, BDO Canada

DENIS SYLVAIN
Secrétaire général, AGEEFEP

SECRETÉNAIRE

ALEXANDRE CHABOT
Secrétaire général

DIRECTION

Recteur
GUY BRETON

Vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable
LOUISE BÉLIVEAU

Vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification
ANNE-MARIE BOISVERT

Vice-rectrice aux relations internationales, à la Francophonie et aux partenariats institutionnels
HÉLÈNE DAVID

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures
ÉRIC FILTEAU

Vice-recteur aux études
RAYMOND LALANDE

Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation
GENEVIÈVE TANGUAY

Secrétaire général
ALEXANDRE CHABOT

Vous voulez en savoir davantage sur nos réalisations, nos chaires de recherche, nos programmes, nos finances, nos donateurs? Continuez la lecture à

recteur.umontreal.ca/rapport

AU QUÉBEC

L'UdeM forme avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le **1^{er}** complexe d'enseignement et de recherche.

DANS LA FRANCOPHONIE

L'UdeM est la **1^{re}** université généraliste en importance dans la Francophonie, selon le *Times Higher Education*.

AU CANADA

L'UdeM est la **3^e** université en importance au pays par le volume de ses activités de recherche.

DANS LE MONDE

L'UdeM se classe au **92^e** rang des meilleures universités du monde selon le *QS World University Rankings*.

UMONTREAL.CA

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C. P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

TÉL.: 514 343-6111 COURRIEL: RECTEUR@UMONTREAL.CA

Publié par le Bureau des communications et des relations publiques
de l'Université de Montréal. Mars 2014. 1-5-3422-1

DÉCLARATION ANNUELLE DU RECTEUR 2013

Prononcée par le recteur de l'Université de Montréal Guy Breton,
devant les membres de l'Assemblée universitaire.

11 novembre 2013

Bonjour à tous,

Bienvenue à ce rendez-vous annuel. Je salue tous les membres de la communauté universitaire présents dans la salle et ceux qui nous regardent par webdiffusion. Merci de votre présence. Merci de votre intérêt.

Chaque année, nous faisons le point sur le présent et l'avenir de notre université. Et cette année, faire le point m'apparaît plus nécessaire que de coutume. Le monde universitaire québécois est en plein bouleversement.

Nous avons un nouveau ministère.

Nous avons une nouvelle politique de la recherche et de l'innovation.

Nous pourrions bientôt avoir une nouvelle charte des « valeurs de laïcité ».

À ce sujet, je pense qu'il faut formuler une position de l'Université de Montréal sur le projet de loi qui a été présenté la semaine dernière par le gouvernement. C'est pourquoi, tout de suite après mon allocution, je vais demander une modification à l'ordre du jour et saisir aujourd'hui même les membres de cette assemblée de cette question. Il faut en débattre, car selon le projet de loi déposé la semaine dernière, les universités n'auraient finalement pas de droit de retrait. C'est, selon moi, un recul important. Mais quelle que soit notre position, il nous faudra attendre de voir comment réagira l'Assemblée nationale.

Mais avant de commencer, je vous rappelle que nous sommes le 11 novembre et qu'aujourd'hui est un jour de recueillement. Tout au long de notre histoire, des hommes et des femmes – qui avaient souvent l'âge de nos étudiants – ont donné leur vie au nom de la liberté.

Se souvenir d'eux, c'est aussi une façon de souligner le travail de nos chercheurs sur les conflits armés et les opérations de paix, et de mettre en relief notre rôle dans la promotion de la coopération internationale et d'une approche inclusive de la vie en société.

Respectons une minute de silence en mémoire du sacrifice de Jean Brillant et de ses compagnons d'armes.

Permettez-moi de prendre également une minute pour saluer l'élection à la mairie de Montréal d'un de nos diplômés en science politique, M. Denis Coderre.

Souhaitons qu'il amène un vent de renouveau pour notre ville. L'image de Montréal a beaucoup souffert ces dernières années.

Mais n'oublions pas que derrière les bouchons de circulation, les nids-de-poule, les cônes orange ou les scandales, il y a une force inhérente à la ville. Et cette force, nous l'incarçons.

Ce qui fait Montréal aujourd'hui, ce n'est pas tant la présence de nombreux sièges sociaux. Ce n'est pas sa position centrale dans le réseau des routes aériennes. Ce qui fait Montréal aujourd'hui, ce sont ses universités et ses réseaux du savoir.

En attirant des chercheurs et des jeunes de partout, nous apportons à la métropole le talent et la créativité, qui sont ses deux principaux atouts. Et notre université est LA grande université DE Montréal.

Nous devons faire en sorte que tous les citoyens, et en particulier le nouveau maire, aient constamment cette réalité en tête. Ça, c'est mon travail.

C'est pourquoi je siège au conseil d'administration de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, à titre de vice-président. Les célébrations auront lieu en 2017. Et soyez assurés que notre université sera de la fête.

Mais revenons en 2013.

Comme je l'ai dit d'entrée de jeu, le monde universitaire québécois est plongé dans un contexte de volatilité politique et budgétaire.

Le moins qu'on puisse dire est que notre système d'enseignement supérieur est en chantier.

Où se situe l'Université de Montréal dans ce contexte ? Où allons-nous? Ce sont les deux questions auxquelles je tenterai de répondre aujourd'hui.

Commençons par un tour d'horizon de ce qui s'en vient :

- Une nouvelle loi-cadre sur les universités devrait voir le jour.
- Nous devons aussi nous adapter à un Conseil national des universités, qui remplacera en partie la défunte CRÉPUQ.
- La politique de financement des universités, qui est en chantier en ce moment, pourrait avoir un impact majeur sur notre fonctionnement, car elle viendra modifier la distribution des crédits budgétaires aux différents établissements du réseau.
- La nouvelle Politique nationale de la recherche et de l'innovation amènera de l'eau au moulin, notamment en ce qui touche les frais indirects de la recherche. Cette politique est un facteur de stabilité puisqu'elle prévoit une hausse de financement des fonds de recherche du Québec sur 5 ans, mais comme toute nouvelle politique, elle appelle à une modification de nos façons de faire.
- Les conseils subventionnaires fédéraux sont eux aussi en mutation. La tendance vers la priorisation de la recherche appliquée se confirme. Cela nous préoccupe. Une autre source de préoccupation vient des coupes effectuées par Ottawa dans les budgets de fonctionnement de ces fonds. La qualité de l'évaluation par les pairs pourrait être à risque.

Toutes ces adaptations à venir, nous devons les faire à coût nul. Car les compressions-surprises de Québec que nous avons subies à l'automne 2012 nous enlèvent toute marge de manœuvre pour les six prochaines années.

Voici le détail de l'entente que nous avons avec le gouvernement pour l'étalement des compressions. Après l'effort initial de 11,15 M\$, nous devons réduire nos dépenses d'un peu moins de 7 M\$ chaque année jusqu'en 2018-2019. Pour une compression totale de 44,6 M\$.

C'est une mesure qui fait mal. D'autant plus mal que nous étions parvenus à équilibrer nos finances. Il y a quelque chose de frustrant à préparer un budget équilibré pour l'année qui vient, et à constater en fin d'année que les revenus ont été moindre que les dépenses, sans que nous y soyons pour rien.

Le gouvernement a promis un plan de réinvestissement à partir de 2014-2015 qui rétablirait progressivement le financement universitaire, à hauteur de 1,8 milliard de dollars sur 7 ans pour l'ensemble du réseau universitaire.

Un tel plan sera bienvenu, mais les incertitudes qui l'entourent sont trop nombreuses pour que nous puissions baser nos prévisions là-dessus. Nous ne connaissons pas la conjoncture économique qui prévaudra l'an prochain et les effets qu'elle aura sur l'état des finances publiques.

Il faut aussi comprendre que la presque totalité de ce réinvestissement – 1,4 milliard de dollars sur un total de 1,8 milliard – sera consacrée à un volet appelé « réinvestissement stratégique ». L'argent de ce volet ne sera pas alloué librement. C'est Québec qui déterminera dans quels secteurs d'activités les nouveaux fonds seront investis, selon des paramètres qui pourront être contraignants.

Les compressions annoncées l'an dernier nous font d'autant plus mal que nous devrions plutôt être en mode rattrapage par rapport aux grandes universités du reste du Canada.

Il manque aux universités québécoises plus de 4000 \$ par étudiant pour obtenir un financement équivalent à la moyenne des universités canadiennes. Si on multiplie par le nombre d'étudiants, ça représente 850 M\$ par année, 150 M\$ juste pour notre établissement, soit plus du cinquième de nos revenus de fonctionnement.

Ces chiffres viennent de la défunte CREPUQ. Mais ils ne sont pas les seuls à témoigner du sous-financement.

Prenons-en d'autres, ceux de Statistique Canada et de l'ACPAU, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire. Que nous disent-ils ? Qu'entre 2008 et 2012, les dépenses des universités québécoises n'ont crû que de 13 %. C'est moitié moins que dans le reste du Canada. Et nos revenus n'ont augmenté que de 21 %, soit 7 % de moins qu'ailleurs au pays.

Ces chiffres montrent aussi que nos dépenses ont augmenté dans une moindre mesure que nos revenus. Et la raison en est simple : c'est que nous avons utilisé une partie de nos revenus supplémentaires pour rembourser nos dettes, ce qui est une bonne chose.

Nous pourrions dire : oui, mais le nombre d'étudiants a augmenté plus rapidement ailleurs au pays.

Alors, regardons la dépense par étudiant. Entre 2004 et 2009, la dépense par étudiant a augmenté de 16% au Québec, mais de près de 19 % ailleurs au pays. Nous devrions être en rattrapage. Or, non seulement nous ne regagnons pas le terrain perdu, mais nous en perdons.

Regardons maintenant le dernier classement du *Maclean's*, qui lui aussi mesure la dépense de fonctionnement par étudiant. Sur les 15 universités canadiennes avec faculté de médecine, les quatre dernières de la liste sont, comme par hasard, quatre universités québécoises : dans l'ordre, McGill, nous, Sherbrooke et Laval. Même constat chez les universités sans médecine : l'UQAM figure au 15^e et dernier rang.

Oui, diront certains, mais les contribuables font déjà plus que leur part pour financer notre système d'enseignement universitaire. Peut-être, mais cet effort ne suffit pas.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le ministère de l'Enseignement supérieur. Toutes sources confondues, chaque Québécois consacre 75 dollars de moins que son homologue des autres provinces au financement des universités. Cela équivaut à près de 600 M\$ de moins dans les budgets des universités. Même en tenant compte du coût de la vie, nous sommes encore une fois les mauvais élèves du financement universitaire au Canada.

Le sous-financement est réel, quelles que soient les données retenues. Il est réel et il exerce une pression sur nos professeurs, nos employés de soutien et nos infrastructures.

L'embauche récente de professeurs réguliers devrait améliorer en partie l'encadrement que nous offrons à nos étudiants. Au cours des trois dernières années, nous avons embauché 83 professeurs, en plus des remplacements, soit 8 professeurs de plus que ce qui était prévu à la convention collective avec le SGPUM. Nous avons un nombre record de professeurs réguliers sur notre campus !

Il reste tout de même du chemin à faire et cela touche aussi le personnel de soutien. Il ne faut pas oublier que pour chaque professeur qui est embauché, nous devons aussi prévoir des services de soutien dans tous les secteurs. Or, le nombre d'étudiants par employé, qui s'est longtemps situé autour de 11, a augmenté à près de 13 ces dernières années.

Le sous-financement a aussi des effets très concrets sur nos espaces. Dès 2006, le Vérificateur général du Québec reconnaissait que le nombre d'étudiants que nous accueillions nécessitait 15 % plus d'espace. Imaginez la situation maintenant !

Nous disposons actuellement de 19,5 mètres carrés par étudiant. La moyenne des 15 universités de recherche au Canada est de 27,5. Je dis bien la moyenne. C'est 40 % moins d'espace pour nos étudiants. Et c'est bien entendu un casse-tête permanent pour le registrariat et la gestion des salles de cours. Sans parler de la qualité de la vie sur le campus.

Il n'y a pas que nos espaces qui pâtissent. Nos ressources documentaires aussi.

Le budget total d'acquisition des bibliothèques de notre université, de HEC et de Poly est de 25 % moins élevé que celui de UBC, qui est pourtant une université de taille similaire à la nôtre.

En raison des compressions gouvernementales, nous avons dû couper 3,5 M\$ au budget d'acquisition des bibliothèques de l'Université de Montréal pour les années 2012-2013 et 2013-2014. Ça représente une réduction de 30 %. Cela signifie qu'il faudra renoncer à certains abonnements de périodiques et recourir au prêt entre bibliothèques pour obtenir certaines revues.

Toutes ces difficultés ne me rendent pas pessimiste quant à l'avenir de notre université. Loin de là ! Nous restons un lieu de formation et de recherche hors pair.

Nous venons de retrouver notre 3^e position dans le classement des meilleures universités de recherche du Canada après avoir passé une année au 4^e rang. Le financement de la recherche s'est maintenu à l'Université de Montréal alors qu'il a chuté de 7,5 % à McGill et de 15,6 % à l'Université de l'Alberta.

Mieux, nos professeurs ont récolté en moyenne 280 000 \$ chacun de fonds de recherche, ce qui les place eux aussi au 3^e rang canadien, en termes d'intensité de recherche.

Bravo à nos professeurs pour cette performance !

Notre plus grand succès de la dernière année est sans aucun doute le concours de génomique et santé personnalisée de Génome Canada. Sur les 17 projets de recherche sélectionnés par Génome Canada, cinq ont été attribués à nos chercheurs. C'est plus qu'à aucune autre université canadienne. Plus aussi qu'à tous les établissements ontariens réunis.

À l'échelle internationale, nous nous maintenons dans le premier percentile des meilleures universités du monde.

- Dans le classement de Shanghai, nous nous maintenons dans le groupe des 101 à 150 meilleures universités.
- Dans le classement du *Times Higher Education*, nous avons glissé du 84^e au 106^e rang – essentiellement en raison d'une baisse de nos revenus.
- Nous nous sommes toutefois repris dans le classement de QS, où nous avons fait un bond de 22 rangs pour atteindre le 92^e rang mondial.

Et quand on se limite à la Francophonie, nous trônons sur la 2^e marche du podium selon le QS et sur la 1^{ère} marche selon le *Times Higher Education*, une fois que l'on exclut les grandes écoles, qui ne sont pas des universités généralistes comme les autres.

QS présente aussi un classement par discipline. On remarque que huit de nos disciplines se classent mieux que le rang global de notre université. Je souligne que quatre de ces disciplines qui font honneur à notre université proviennent du secteur des sciences humaines et sociales. La philosophie, la science politique, la sociologie et la géographie sont des locomotives qui tirent notre université vers l'avant.

Vous voyez que dans le contexte volatil que je vous ai présenté, notre Université réussit tout de même à tirer son épingle du jeu. Nous ne savons peut-être pas ce qui s'en vient. Mais nous savons où nous voulons aller. Nous avons un plan bien défini et nous avons des projets emballants qui sont en route.

Le premier de ces projets, c'est le nouveau complexe des sciences que nous développons à Outremont. Ici, il y a trois choses importantes à mentionner.

Premièrement, la phase 1 des travaux de viabilisation du site a été complétée cet été dans le respect du budget et de l'échéance. La phase 2 débutera dans les prochains mois. La Ville de Montréal construira les infrastructures du site qui sera bientôt prêt à accueillir nos installations. On prévoit le déménagement des départements de physique, chimie, sciences biologiques et géographie pour l'automne 2018.

Deuxièmement, le financement du projet est assuré. La première ministre et deux de ses ministres sont venus l'annoncer en septembre. Tout ce qui manque, c'est un dossier d'affaires final que nous remettrons à l'organisme « Infrastructure Québec » au cours des prochains mois.

Une fois ce dossier accepté, Québec paiera la moitié du coût de notre Pavillon des sciences et de notre pavillon d'enseignement qui sont évalués ensemble à 350 M\$. Le reste du financement proviendra de la philanthropie et de la valorisation des terrains du site.

Troisièmement, nous avons recruté l'ancien DG de l'École de technologie supérieure (ETS), Monsieur Yves Beauchamp, comme directeur général du développement du site. Yves apporte une vision et une expertise qu'il a bien rodées en implantant le quartier de l'innovation dans Griffintown.

Le projet Outremont, nous le voyons comme un projet de société. Et nous le développerons comme un projet de société. Nous créerons des partenariats forts. Déjà, Polytechnique et l'INRS se sont associées avec nous pour créer un pôle d'innovation sur le site Outremont.

Pendant ce temps, le campus de la montagne n'est pas négligé, loin de là. La rénovation du Pavillon Jean-Brillant a été un gros morceau. Mais les travaux se poursuivent, aux pavillons Marie-Victorin, au Roger-Gaudry et à la salle Claude-Champagne, par exemple. Et d'autres travaux majeurs seront annoncés au cours de l'année 2014.

Parlons maintenant de nos étudiants, qui sont notre raison d'être.

Notre université est victime de son succès. Depuis 2002, notre population étudiante est en hausse de 25 %. Et si on en juge par le succès de nos portes ouvertes d'hier, où nous avons accueilli 7 000 candidats à l'admission, le nombre de nos étudiants continuera de croître l'an prochain.

Nous sommes aussi de plus en plus populaires auprès des étudiants internationaux. De l'automne 2010 à l'automne 2012, le nombre de nouveaux étudiants internationaux inscrits dans nos programmes a bondi de 22 %. Sur notre campus, les étudiants provenant d'ailleurs représentent un étudiant sur 10.

Nous ne faisons pas qu'accueillir plus d'étudiants, nous accueillons aussi de meilleurs étudiants. Dans nos orientations stratégiques, nous nous étions fixé l'objectif d'atteindre d'ici 2015 une cote R moyenne de 4,5 % supérieur à la moyenne québécoise. C'est déjà chose faite.

De meilleurs étudiants, c'est aussi plus d'étudiants qui choisissent de poursuivre aux cycles supérieurs. Ça représente chez nous plus du quart de tous nos étudiants. Et ça pose des défis, notamment au chapitre de la diplomation.

Globalement, nous diplômons évidemment plus d'étudiants qu'il y a 15 ans. Mais nos taux de diplomation se sont aussi améliorés.

Au doctorat, nous enregistrons une hausse notable ces dernières années. En 2005, 47 % de nos étudiants inscrits au doctorat obtenaient leur diplôme; ils sont maintenant près de 60 % ! C'est le fruit de nos efforts pour assurer un financement minimal à chacun de nos étudiants par le biais des bourses internes, des auxiliaires d'enseignement et de recherche et des charges de cours.

Si, à la maîtrise, le taux de diplomation reste stable, au bac, on note un très léger recul du taux dans les deux dernières années. Mais rien de significatif. Cela s'explique par la hausse significative des inscriptions dans des programmes non contingentés, où le taux de diplomation est habituellement plus bas, ce qui pèse sur la moyenne.

Quand on les compare à d'autres, nos taux de diplomation demeurent très respectables. Une étude récente montre que notre taux de diplomation au bac surpasse la moyenne québécoise de 4 points de pourcentage et celle du Canada de 7 points de pourcentage. Nous faisons mieux aussi que les universités publiques américaines.

Notre objectif général est d'améliorer non seulement l'expérience universitaire de nos étudiants, mais aussi la valeur de leurs diplômes.

Sur ce point, je ne peux m'empêcher de souligner que nous figurons encore cette année dans le top 100 des universités dans le monde au chapitre de l'employabilité de nos diplômés. C'est une bonne nouvelle pour nos anciens, pour l'Université de Montréal, pour la société québécoise et canadienne.

Cela dit, notre mission est de faire toujours mieux. À ce sujet, nous menons des initiatives sur plusieurs fronts.

Sur le front du soutien à la réussite, nous mettons en place un portail qui facilitera grandement la consultation par les étudiants de leur dossier d'études, en plus de regrouper tous les services de soutien.

Sur le front de la qualité de la formation, nous avons musclé notre service d'évaluation des programmes, en créant le vice-rectorat adjoint à la promotion de la qualité. C'est la professeure Claude Mailhot qui est titulaire de ce nouveau poste.

Elle mettra en place un Bureau de la promotion de la qualité qui permettra de simplifier notre structure d'évaluation de programmes, de mieux l'arrimer à nos services de soutien pédagogique et de mieux faire connaître l'évolution de nos programmes dans la communauté.

Nous serons donc prêts pour nous adapter à l'arrivée du Conseil national des universités.

Enfin, sur le front de la formation professionnelle, nous ouvrons deux nouvelles cliniques.

- Au campus de l'UdeM à Laval, la clinique psychosociale interprofessionnelle a commencé ses activités cet automne. Pour l'instant, la clinique accueille des enfants aux prises avec des problèmes d'apprentissage. Mais le panier de services va s'élargir au cours des deux prochaines années.
- La clinique Extension, quant à elle, offrira un soutien en orthopédagogie dans Parc-Extension – un quartier où nous comptons augmenter notre présence. La clinique sera située à l'école primaire Barclay, qui accueille 650 enfants de toutes les régions du monde.

En plus de servir la communauté, ces cliniques seront des terrains de pratique exceptionnels pour nos étudiants. Des étudiants qui entreront sur le marché du travail plus confiants et mieux préparés.

Parmi nos réalisations académiques de la dernière année, il faut souligner la création de la première faculté en 40 ans sur notre campus.

L'École de santé publique est la réponse de l'Université de Montréal à l'un des grands enjeux du 21^e siècle.

La santé publique est un domaine profondément multidisciplinaire qui est fait sur mesure pour notre établissement. Parce qu'elle concerne autant l'épidémiologie que les inégalités sociales, nous pouvons faire travailler ensemble des médecins, des sociologues, des statisticiens et des spécialistes du droit.

La santé publique touche aussi à la médecine vétérinaire. Pensez à la prévention de la prochaine grippe aviaire, par exemple.

Toutes les ressources que je viens de mentionner, nous les avons à portée de main dans notre communauté.

La santé publique est aussi un excellent véhicule pour nous faire connaître dans des pays francophones, en Afrique notamment. Notre Unité de santé internationale travaille directement avec les gouvernements de plusieurs pays africains pour réformer leur système de santé. Nous ouvrons ainsi la porte à d'autres échanges et d'autres projets de recherche dans des pays qui sont traditionnellement tournés vers la France.

Ouvrir les portes à l'étranger pour nos étudiants et nos chercheurs fait aussi parti de mon travail. Voilà pourquoi je me suis rendu en Chine et en Israël cette année. Pourquoi ces deux pays? Parce qu'ils sont des incontournables de la planète universitaire. Et parce que nous y sommes peu présents – surtout dans le second.

- La Chine est une puissance universitaire émergente. Et nous sommes maintenant partenaires de 4 des 7 universités les mieux classées de toute la Chine.
- Israël est un modèle en matière d'innovation. Ce pays grand comme les Laurentides a des universités de recherche de très haut niveau, dont Technion avec laquelle nous avons signé une entente.

Et nous poursuivons la construction d'un G3 avec l'Université de Genève et l'Université libre de Bruxelles. C'est notre propre espace de libre-échange avec l'Europe. Nous échangerons des chercheurs, des étudiants, des projets et des façons de faire. Des rencontres facultaires ont commencé entre les trois universités, en pharmacie notamment.

Si l'on se fie à notre premier concours pour des projets stratégiques communs en enseignement et en recherche, on peut dire que les choses sont bien parties pour le G3. Nous attendions une dizaine de propositions et 26 ont été déposées!

L'un de nos grands défis est de favoriser la mobilité sortante de nos étudiants. Le nombre de nos étudiants en stage ou en programme d'études à l'étranger a augmenté de 23 % de 2008 à 2011. Mais le nombre de ces étudiants – 556 – reste trop faible pour une université de notre taille.

Nous avons donc lancé des cheminements internationaux aux 1^{er} et 2^e cycles. Ce sont des options qui comprennent un séjour d'études à l'étranger et des cours préparatoires. Cinq cheminements internationaux sont déjà en place :

- au bac en relations industrielles;
- au bac en sociologie;
- au bac en droit;
- à la maîtrise en criminalistique;
- et à la maîtrise en études cinématographiques.

Notre objectif est de créer 15 options du genre d'ici 2015.

Dans les années à venir, nous avons l'ambition de soutenir l'excellence dans notre communauté.

Pour y arriver, nous menons, avec nos écoles affiliées, la plus importante campagne de financement de toute l'histoire universitaire francophone. Campus Montréal nous permettra d'avancer, même dans notre contexte budgétaire difficile.

L'objectif de la campagne est de 500 M\$. 100 M\$ seront réservés pour la construction du Pavillon des sciences. Et 140 M\$ pour la création de fonds de bourses pour les étudiants, dont 75 M\$ uniquement pour les étudiants de l'Université de Montréal.

La campagne menée auprès des grands donateurs a permis de recueillir à ce jour 221 M \$. Nous avons dépassé le total de la dernière campagne, *Un monde de projets*, qui était de 218 M \$.

La prochaine étape est la campagne interne qui s'adressera à notre communauté – et j'inclus bien entendu dans cette grande famille nos diplômés, jeunes et moins jeunes. Ce volet de la campagne, auprès de notre « famille », sera lancé cet hiver.

Je vous invite à la générosité. Le temps des Fêtes est propice aux dons, alors mettez quelques dizaines de dollars de côté pour Campus Montréal!

Un dernier point à discuter avec vous : dans les mois qui viennent, je me présenterai devant la Commission de la culture et de l'éducation à l'Assemblée nationale. Tous les trois ans, cette commission reçoit les dirigeants des universités québécoises pour une opération de reddition de comptes.

J'irai présenter nos positions sur les grands enjeux du secteur de l'enseignement supérieur. Des positions que nous avons déjà exprimées lors du Sommet et des chantiers qui ont suivi. Je les résume en quelques mots:

- Nous sommes en faveur de la création d'un Conseil national des universités, même si nous aurions préféré qu'il inclue les cégeps avec lesquels nous devons travailler de près.
- Nous pensons que, si l'objectif du ministère est de favoriser l'accès aux études des étudiants de première génération, alors Québec doit bonifier l'aide financière aux études, plutôt que les budgets des établissements, comme il le laisse entendre.
- Nous sommes favorables à l'adoption d'une loi-cadre, mais une loi qui formaliserait le principe de l'autonomie des établissements tout en réaffirmant le caractère public des universités québécoises.
- Nous plaillons pour une reddition de comptes simplifiée et, surtout, plus efficace. Vous n'imaginez pas le nombre de rapports qu'il nous faut produire, et qui contribuent à la bureaucratisation du milieu universitaire québécois. Nous évaluons à plus de 1 M\$ le coût annuel de la production des différents documents de reddition de comptes. Sans parler, bien entendu, de la préparation des dossiers d'agrément pour les organismes nord-américains qui évaluent nos programmes professionnels.
- Nous demandons au législateur de statuer sur la démocratie étudiante.
- Et bien entendu, nous réclamons un financement qui soit comparable à ce que l'on trouve ailleurs au pays. Nous devons être créatifs et apporter de nouvelles propositions.

Voilà ce que je vais dire aux élus qui siégeront à la commission parlementaire.

Je vous invite à m'écrire si vous avez des suggestions à ce sujet.

Beaucoup d'éléments cruciaux pour notre avenir se mettront en place dans les prochains mois. Plus que jamais, nous devons être présent dans le débat public. Et beaucoup de projets majeurs sont en chantier pour notre établissement.

Je crois fermement que nous allons dans la bonne direction. Vous êtes nombreux à me le dire. Et j'ai donc l'intention de rester à la barre de notre grande université. Mon premier mandat, qui a débuté en 2010, se termine en 2015. Le 28 octobre dernier, j'ai offert au Conseil de continuer à diriger l'université. Évidemment, il revient au Conseil de décider du renouvellement de mon mandat. Un Comité de nomination sera créé prochainement à cette fin.

Lors de ma présentation au Conseil, j'ai exposé les cinq points qui vont orienter mes actions si on renouvelle mon mandat :

1. **Premier point : mieux répondre aux besoins des étudiants.** Nous sommes là pour eux. Ce n'est pas du clientélisme, c'est simplement nous assurer que nos étudiants obtiennent ici, à l'Université de Montréal, la formation dont ils ont besoin pour avancer dans notre monde, pour devenir de meilleurs citoyens. L'avenir a besoin d'eux.
2. **Deuxième point : mobiliser tous les acteurs internes et externes.** Sans mobilisation, pas de développement possible. Nous ne sommes pas une entreprise. Mais le savoir n'est pas une aventure statique : il avance lui aussi. Et pour avancer, il nous faut l'appui de la communauté universitaire et de la collectivité québécoise et canadienne.
3. **Troisièmement : rendre pérenne la culture d'adaptabilité et de créativité.** Créer et s'adapter sont les choses les plus difficiles à faire dans une grande organisation, où le poids des structures est parfois inhibant. C'est pourquoi il est important d'envisager les choses en termes culturels. Faire évoluer une université, c'est d'abord rompre avec l'inertie. Et pour rompre avec l'inertie, il faut pérenniser les éléments les plus dynamiques de notre culture organisationnelle.
4. **Quatrièmement : rendre usuelle la gestion par les meilleures pratiques.** J'ai une grande confiance dans le travail de nos gestionnaires. Mais pour que la société partage cette confiance, nous devons nous assurer de gérer selon les meilleures pratiques. Toujours. C'est le gage du bon fonctionnement de notre Université.
5. **Enfin, cinquième point : affirmer le rôle citoyen et social de l'Université.** C'est peut-être pour moi le point le plus important, car c'est celui qui touche au cœur même de notre mission et de notre relation au monde. Nous sommes là pour nos étudiants, mais nous sommes là aussi pour la société que nos étudiants intégreront, comme architecte, musicien, enseignant, avocat, traducteur, historien, infirmier, ou encore universitaire. C'est une lourde responsabilité. Et c'est cette responsabilité que je souhaite réaffirmer de façon plus soutenue.

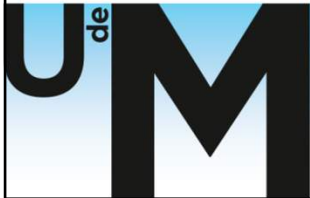
J'aime mon travail. Et je tire ma motivation du sentiment que j'éprouve chaque jour de contribuer positivement au développement de ma communauté et de mon université.

L'Université de Montréal a toujours incarné les aspirations de la société québécoise. En 1878, notre Université n'était composée que de trois facultés – médecine, droit et théologie. Trois facultés qui avaient du mal à loger leurs 500 étudiants au centre-ville. Aujourd'hui, 135 ans plus tard, grâce au talent et aux efforts de tous ceux qui ont contribué et qui continuent de contribuer à cette course à relais, voyez ce que nous sommes devenus... [visionnement de la [VIDÉO](#)].

DÉCLARATION ANNUELLE 2013

GUY BRETON
RECTEUR

11 novembre 2013



AU CŒUR
DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Ce qui fait Montréal aujourd'hui,
ce sont ses **universités** et ses
réseaux du **savoir**.



Université 
de Montréal

Où se situe
l'UdeM?

Où allons-nous?

11 NOVEMBRE
L'UDEM SE SOUVIENT



*Jean Brillant
(1890 - 1918)*

*Mort au champ
d'honneur lors de
la bataille d'Amiens.*

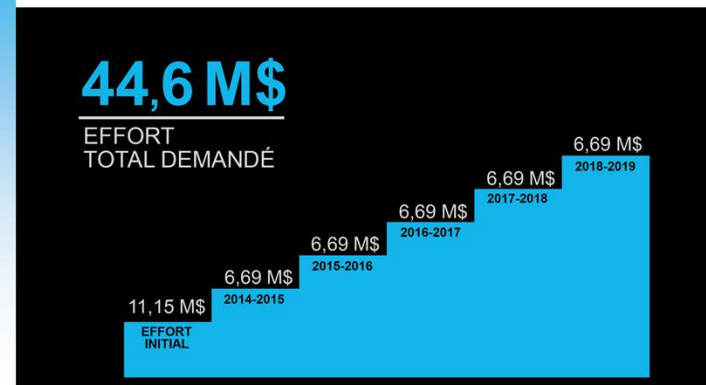
HORIZON 2014

CONTEXTE POLITIQUE

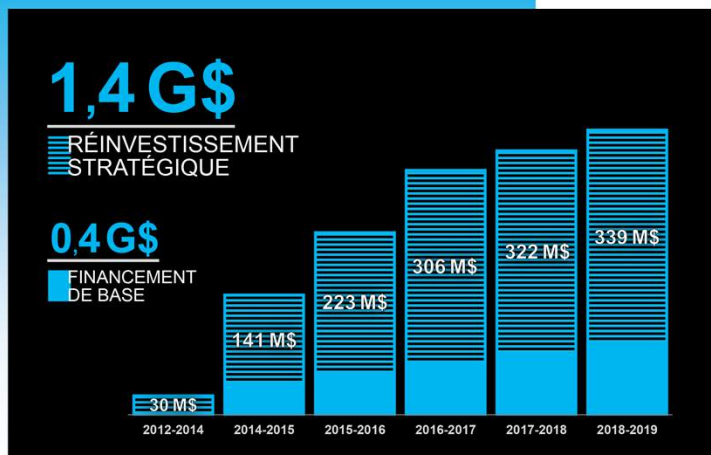
- Loi-cadre sur les universités
- Conseil national des universités
- Politique de financement des universités
- Politique nationale de la recherche et de l'innovation
- Conseils subventionnaires fédéraux en mutation

COMPRESSIONS GOUVERNEMENTALES

ÉTALEMENT DES COMPRESSIONS

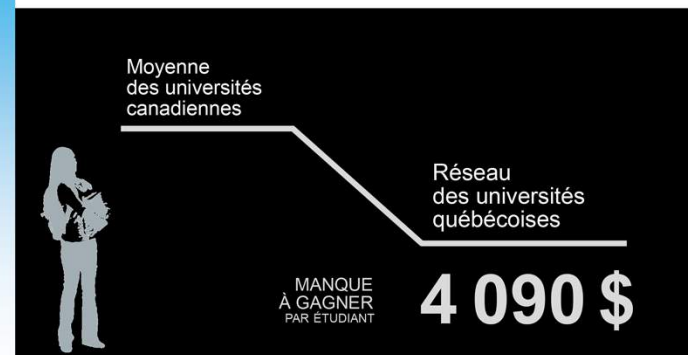


RÉINVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL



SOUS-FINANCEMENT

FINANCEMENT MOYEN PAR ÉTUDIANT



SOUS-FINANCEMENT

FINANCEMENT MOYEN PAR ÉTUDIANT

MANQUE À GAGNER



Réseau
des universités
québécoises

850 M\$

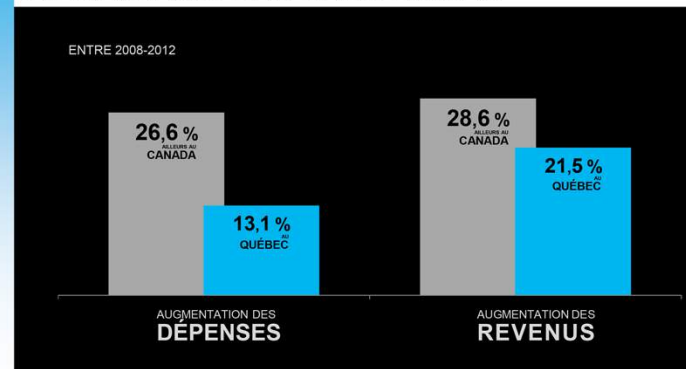
UdeM

150 M\$

SOUS-FINANCEMENT

CROISSANCE DES DÉPENSES ET REVENUS DES UNIVERSITÉS

ENTRE 2008-2012



SOUS-FINANCEMENT

DÉPENSES PAR ÉTUDIANT

ÉVOLUTION
DES DÉPENSES
ENTRE 2004-2009



18,6 %
AILLEURS AU
CANADA

16,3 %
AU
QUÉBEC

SOUS-FINANCEMENT

Maclean's university ranking DÉPENSES PAR ÉTUDIANT

1. Saskatchewan	15 444 \$
[...]	
12. McGill	10 474 \$
13. UdeM	9 871 \$
14. Sherbrooke	9 216 \$
15. Laval	9 166 \$

SOUS-FINANCEMENT

FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS (2009-2010)

DÉPENSE
GLOBALE
PAR HABITANT

Canada : 844 \$

Québec : 769 \$

75\$ EN MOINS
PAR
HABITANT



MANQUE
À GAGNER

592 M\$

Le sous-financement est réel

quelles que soient les données retenues.

FORTE PRESSION SUR NOS RESSOURCES

ESPACE DISPONIBLE

19,5

MÈTRES CARRÉS/
ETUDIANT



27,5

MÈTRES CARRÉS /
ETUDIANT

universités
de recherche
canadiennes

FORTE PRESSION SUR NOS RESSOURCES



Université  de Montréal

BUDGET TOTAL
ACQUISITION DES
BIBLIOTHEQUES

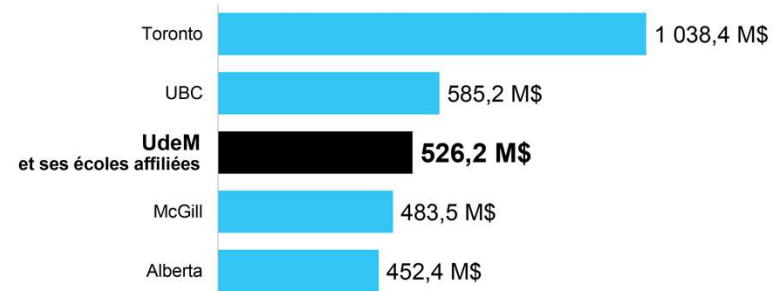
25% EN
MOINS

NOTRE POSITIONNEMENT



L'UdeM a retrouvé sa 3^e position dans le classement des meilleures universités de recherche canadiennes.

REVENUS DE RECHERCHE PAR UNIVERSITÉ



Source : ReSearch Infosource 2013 (données 2011-2012)

NOS PROFESSEURS SE DISTINGUENT

AU CONCOURS GÉNOME CANADA

55 M\$

SUBVENTIONS OBTENUES



POSITION DE L'UdeM DANS LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

dans le monde

au Canada

Classement	dans le monde	au Canada
QS World University Rankings	92 ^e	4 ^e
Times Higher Education	106 ^e	5 ^e
Academic Ranking of World Universities – Shanghai	139 ^e	6 ^e

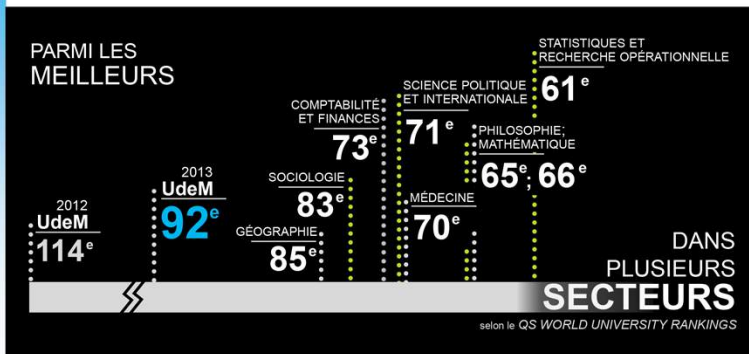
L'UdeM PARMI LES MEILLEURES UNIVERSITÉS GÉNÉRALISTES FRANCOPHONES DANS LE MONDE



L'UdeM PARMI LES MEILLEURES UNIVERSITÉS GÉNÉRALISTES FRANCOPHONES DANS LE MONDE



CLASSEMENT PAR DISCIPLINE



Nous ne savons pas ce qui s'en vient

mais nous savons où nous voulons aller.

SITE OUTREMONT



Phase 1 des travaux de viabilisation

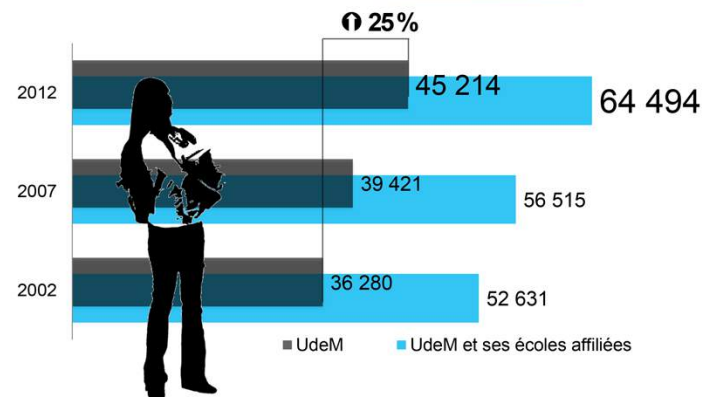
✓ Réalisée

Phase 2 des travaux En cours

Ouverture du pavillon 2018

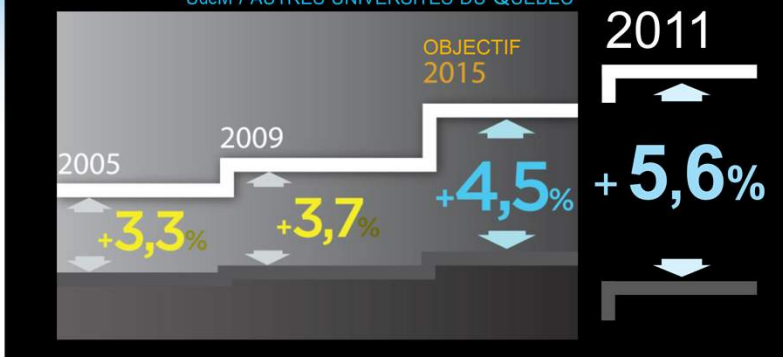
Un étudiant sur quatre au Québec fréquente l'UdeM et ses écoles affiliées.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE



COTE R MOYENNE DES ÉTUDIANTS INSCRITS

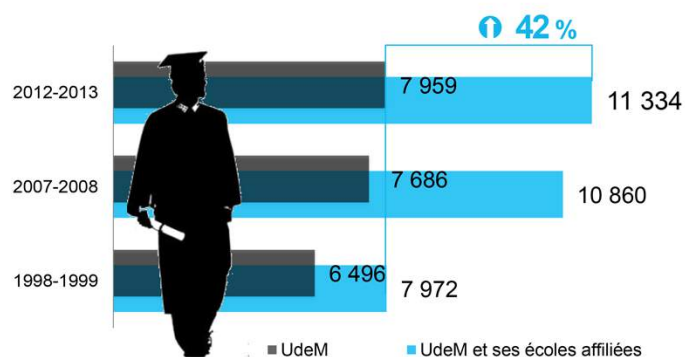
UdeM / AUTRES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC



NOS DIPLÔMÉS

La grande famille de l'UdeM compte plus de 350 000 diplômés.

ÉVOLUTION DE LA DIPLOMATION



PROJETS ACADÉMIQUES

- Portail UdeM
- Bureau de la promotion de la qualité
- Formation professionnelle :
2 nouvelles cliniques
(Laval et Parc-Extension)

L'École de santé publique

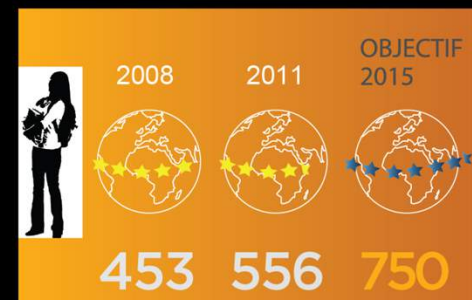
La première faculté créée en 40 ans
sur notre campus.

BRANCHÉE SUR LE MONDE



ÉTUDIANTS DE L'UdeM EN ÉCHANGES INTERNATIONAUX

(NOMBRE
D'ÉTUDIANTS)





HEC Montréal | Polytechnique Montréal | Université de Montréal

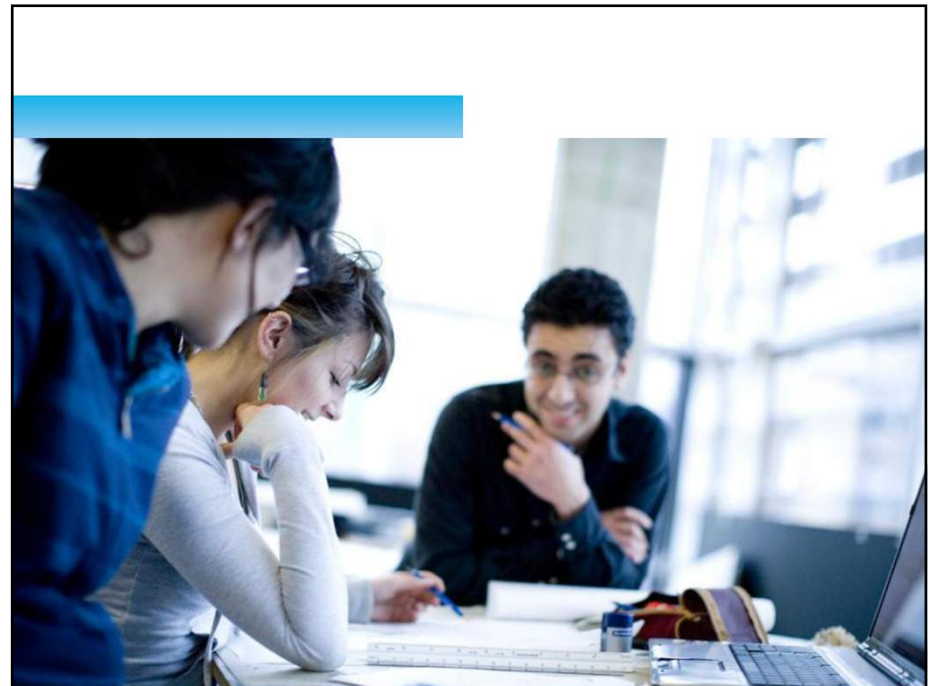
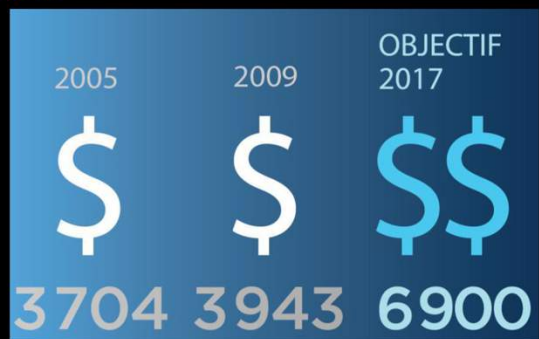
UN OBJECTIF :

500 M\$

Université 
de Montréal

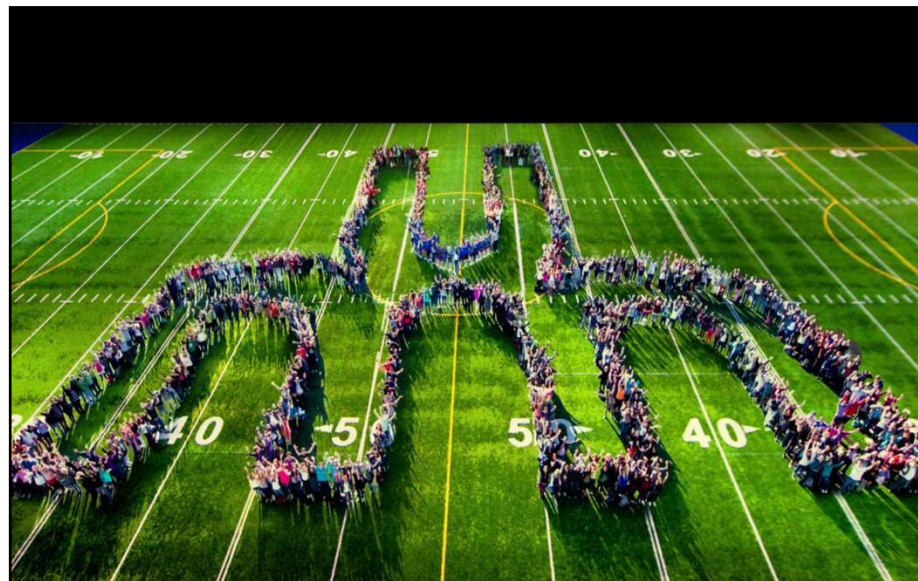
FONDS DE DOTATION PAR ÉTUDIANT

(EN DOLLARS)



POSITIONS DE L'UdeM SUR LES GRANDS ENJEUX

- Conseil national des universités
- Étudiants de première génération
- Loi-cadre et autonomie des universités
- Reddition de comptes simplifiée
- Législation sur la démocratie étudiante
- Sous-financement universitaire



guy.breton@umontreal.ca

1. Mieux répondre aux besoins des étudiants.
2. Mobiliser les acteurs internes et externes.
3. Pérenniser la culture d'adaptabilité et de créativité.
4. Rendre usuelle la gestion par les meilleures pratiques.
5. Affirmer le rôle citoyen et social de l'Université.

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL EN 2014

Présentation institutionnelle

Septembre 2014

L'Université de Montréal

en 2014




- 1^{re}** AU QUÉBEC
PREMIER PÔLE
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
- 2^e** AU CANADA
DEUXIÈME CORPS ÉTUDIANT
EN IMPORTANCE AU PAYS
- 3^e** AU CANADA
TROISIÈME RANG DES UNIVERSITÉS
LES PLUS DYNAMIQUES EN RECHERCHE
- 83^e** AU MONDE
SELON LE PRESTIGIEUX QS WORLD
UNIVERSITY RANKINGS ET PARMIS LES 150
MEILLEURES UNIVERSITÉS DU MONDE SELON
TOUS LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX



1^{re} UNIVERSITÉ
GÉNÉRALISTE

DANS LA
FRANCOPHONIE

Source : Times Higher Education

135 ANS
D'HISTOIRE



- 1878**
Naissance de l'Université
 - 3 facultés fondatrices : théologie, droit et médecine
- 1943**
Installation sur le mont Royal
- 1967**
Laïcisation de l'UdeM



AU CŒUR DE MONTRÉAL

La 2^e ville francophone en importance après Paris est réputée dans plusieurs secteurs industriels à haute densité de savoir.

- AÉROSPATIALE
- BIOTECHNOLOGIES
- DESIGN
- ENVIRONNEMENT
- RECHERCHE BIOPHARMACEUTIQUE
- TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



UNE VILLE DE SAVOIR

Montréal figure au palmarès des 10 meilleures villes universitaires au monde et est considérée comme la capitale culturelle du Canada.

- 9 UNIVERSITÉS
- UdeM ET MCGILL PARMIS LES 100 MEILLEURES UNIVERSITÉS DANS LE MONDE
- 1^{RE} VILLE DE RECHERCHE AU CANADA
- POPULATION BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
- VITALITÉ ARTISTIQUE
- ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE
- COÛT DE LA VIE ABORDABLE
- REMARQUABLE QUALITÉ DE VIE
- AMBIANCE EUROPÉENNE



65 HECTARES

Le campus de l'UdeM, formé d'une quarantaine de bâtiments, est dominé par la majestueuse tour Art déco du pavillon Roger-Gaudry.



UN CAMPUS MODERNE

Le campus de l'UdeM, qui intègre espaces verts et architecture moderne, s'inscrit dans la grande tradition des campus nord-américains.

UN CAMPUS VERT

- MÉTRO
- AUTOBUS
- PISTES CYCLABLES
- À PROXIMITÉ DU PARC
DU MONT ROYAL



DES CAMPUS ACCESSIBLES

- LAVAL
- LONGUEUIL



CAMPUS DE SAINT-HYACINTHE

Nous formons des vétérinaires à Saint-Hyacinthe,
au cœur d'une cité des biotechnologies,
de l'agroalimentaire et de la santé publique.



CAMPUS DE LA MAURICIE

Nous formons des médecins à Trois-Rivières
et contribuons à l'implantation de la médecine
familiale en région.



PAVILLON DES SCIENCES



- CHIMIE
- GÉOGRAPHIE
- PHYSIQUE
- SCIENCES BIOLOGIQUES

Ouverture : 2018

VIE ÉTUDIANTE

Être à l'écoute des étudiants, pourvoir à leurs besoins, répondre à leurs questions. L'UdeM, c'est aussi un large éventail de services aux étudiants.



- Centre étudiant de soutien à la réussite
- Vie associative
- Activités culturelles
- Cours de langue
- Le plus grand centre sportif universitaire au Québec
- Garderies
- Centre de santé

LES CARABINS

19 ÉQUIPES d'étudiants-athlètes dans un programme de sport d'excellence dont la réputation dépasse les limites du campus.



16 FACULTÉS ET ÉCOLES



- Aménagement
- Arts et sciences
- Droit
- Éducation permanente
- Études supérieures et postdoctorales
- Médecine
- Médecine dentaire
- Médecine vétérinaire
- Musique
- Pharmacie
- Sciences de l'éducation
- Sciences infirmières
- Théologie et sciences des religions
- Département de kinésiologie
- École d'optométrie
- École de santé publique

2 ÉCOLES AFFILIÉES

Polytechnique Montréal



polymtl.ca

Le plus important établissement d'enseignement francophone en génie du Canada

HEC Montréal



hec.ca

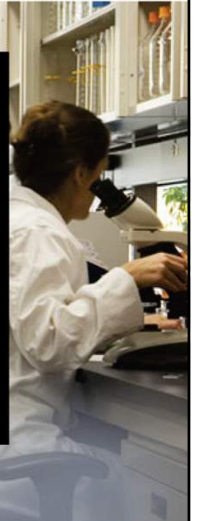
Premier établissement nord-américain agréé par l'AMBA, l'AACSB International et l'EQUIS

NOS PROGRAMMES

250
programmes
de 1^{er} cycle

350
programmes
de 2^e et 3^e cycles

L'éventail
le plus complet
de programmes
en **SCIENCES
DE LA VIE**
au Canada



NOS DOMAINES D'EXCELLENCE

Droit, sciences humaines et sociales



- Criminologie
- Démographie
- Droit
- Économie
- Éducation
- Études internationales
- Linguistique
- Philosophie
- Pluralisme culturel et religieux
- Psychologie
- Relations industrielles
- Science politique
- Sociologie

NOS DOMAINES D'EXCELLENCE

Sciences de la santé



- Cancérologie et immunologie
- Cardiologie
- Développement de médicaments
- Développement humain
- Médecine
- Médecine dentaire
- Neurosciences
- Pharmacie
- Pharmacologie
- Recherche clinique
- Santé animale
- Santé publique
- Sciences de la vision
- Sciences infirmières
- Sécurité alimentaire
- Vieillesse

NOS DOMAINES D'EXCELLENCE

Sciences naturelles, mathématiques et génie



- Biotechnologies
- Chimie et biochimie
- Environnement et développement durable
- Géographie
- Génie
- Informatique
- Mathématiques
- Nanosciences et nanotechnologies
- Physique et astrophysique
- Recherche opérationnelle
- Sciences biologiques
- Statistiques

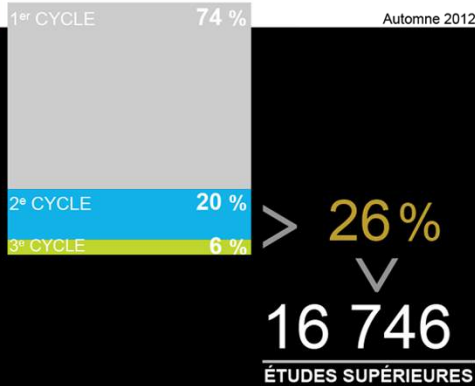
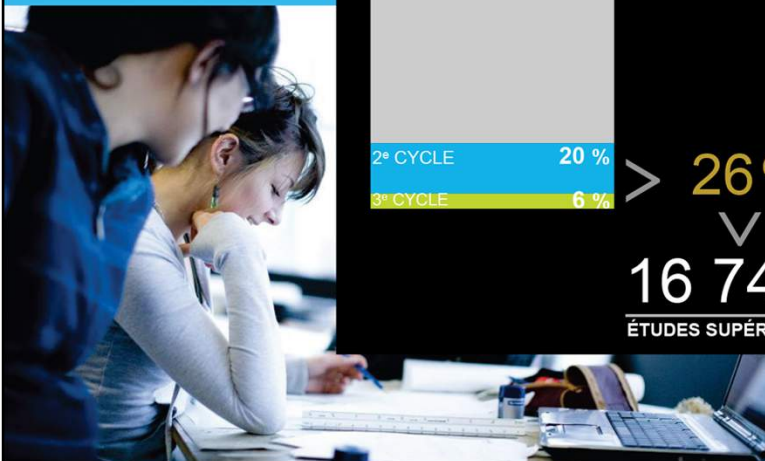
NOS DOMAINES D'EXCELLENCE

Arts, lettres et communications



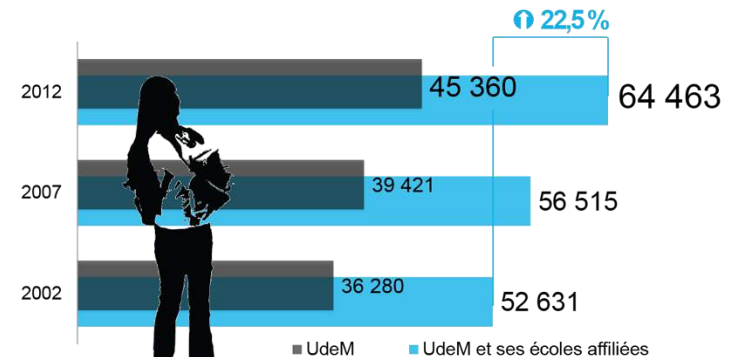
- Architecture du paysage
- Communications
- Création musicale
- Cyberculture
- Design des jeux vidéo
- Études culturelles
- Études cinématographiques
- Études littéraires
- Langues modernes
- Littérature anglaise
- Musicologie
- Urbanisme

64 463 ÉTUDIANTS



Un étudiant sur quatre au Québec fréquente l'UdeM et ses écoles affiliées.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE



11 334 NOUVEAUX DIPLÔMÉS

1^{er} CYCLE 7 022

2012-2013

2^e CYCLE 3 840

3^e CYCLE

472
DOCTORATS

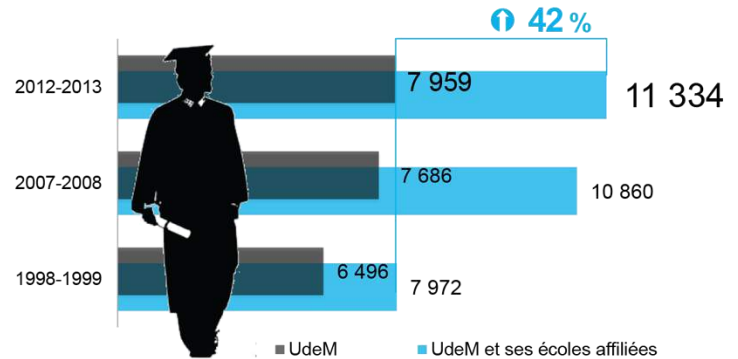
Chaque année, l'UdeM diplôme plus de 11 000 étudiants et décerne un doctorat sur 13 au Canada.



NOS DIPLÔMÉS

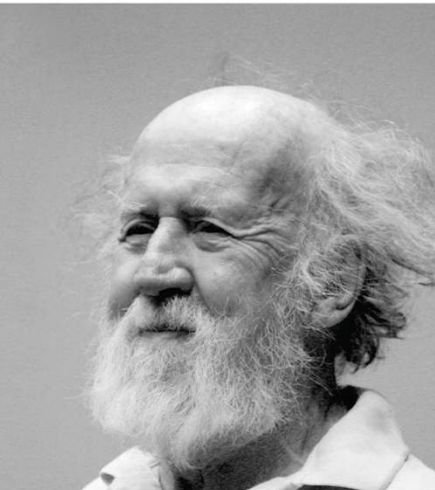
La grande famille de l'UdeM compte plus de 350 000 diplômés.

ÉVOLUTION DE LA DIPLOMATION



NOS GRANDS DIPLÔMÉS

Hubert Aquin, Louise Arbour, Denys Arcand, Lise Bissonnette, Robert Bourassa, Ernest Cormier, Jean Coutu, Paul David, Jean Drapeau, Armand Frappier, Steven Guilbeault, Roger Guillemin, Michaëlle Jean, Emmett John, Bernard Lamarre, Antonine Maillet, Pierre Karl Péladeau, Bernard Landry, Hubert Reeves, Fernand Seguin, Lucille Teasdale, Pierre Elliott Trudeau, Lorraine Vaillancourt, Thierry Vandal...



2 640 PROFESSEURS ET CHERCHEURS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL 2 100

POLYTECHNIQUE 250
HEC MONTRÉAL 290

1 500

PROFESSEURS RÉGULIERS UdeM



NOS PROFESSEURS

À l'UdeM

1 500 PROFESSEURS RÉGULIERS

1 600 CHARGÉS DE COURS

2 600 PROFESSEURS DE CLINIQUE



UNE RENOMMÉE INTERNATIONALE

40% de nos professeurs ont fait des études à l'étranger.

Plus de **50%** de nos publications sont cosignées par des chercheurs étrangers.



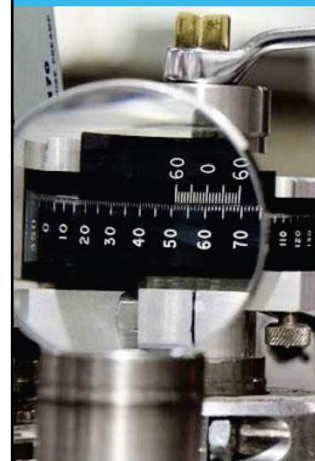
Un moteur de RECHERCHE



465 UNITÉS DE RECHERCHE

37 ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PARTENAIRES

550 PROJETS FINANCÉS PAR LA FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



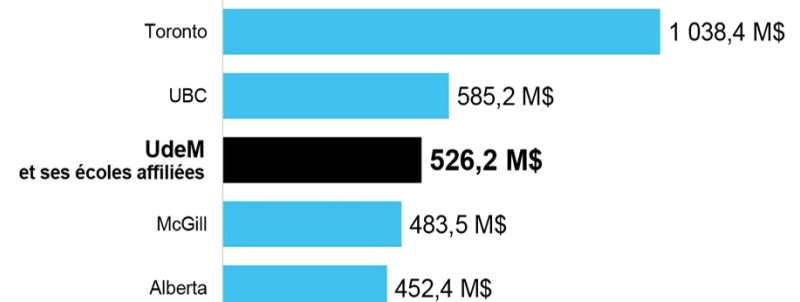
526,2 M\$

REVENUS DE RECHERCHE



Avec des revenus annuels de plus d'un demi-milliard, l'UdeM contribue à faire de Montréal la capitale de la recherche universitaire du Canada.

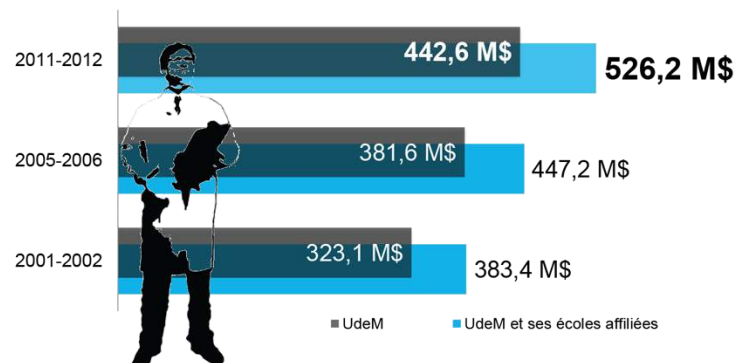
REVENUS DE RECHERCHE PAR UNIVERSITÉ



Source : ReSearch Infosource 2013 (données 2011-2012)

Les revenus de recherche de l'UdeM et ses écoles affiliées ont augmenté de 37 % en 10 ans.

ÉVOLUTION DES REVENUS DE RECHERCHE



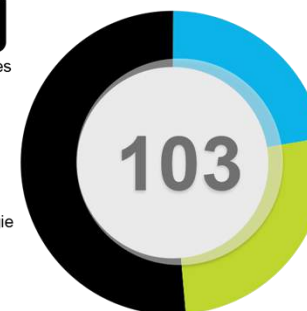
LES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

L'UdeM possède plus du quart des chaires de recherche du Canada octroyées à des universités québécoises.

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA PAR DOMAINE

53 Santé

- Approches communautaires et inégalités en santé
- Biologie rétinienne
- Biologie synthétique
- Diabète
- Droit et santé
- Médecine personnalisée
- Périnatalité et épidémiologie
- Vieillessement



23 Lettres, sciences humaines et sociales

- Gouvernance urbaine de l'eau
- Identités culturelles et légales
- Mondialisation et travail
- Patrimoine bâti
- Pluralisme et soins de santé
- Sécurité et identité

27 Sciences naturelles et génie

- Intelligence artificielle
- Neurocognition de la musique
- Reproduction animale
- Structures organiques

HEC MONTRÉAL – 7 Chaires de recherche du Canada
POLYTECHNIQUE MONTRÉAL – 24 Chaires de recherche du Canada

L'UdeM RAYONNE

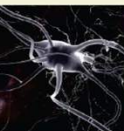
Nos chercheurs alimentent quotidiennement la presse québécoise, canadienne et internationale.

COMO DES 10 DÉCOUVERTES DE L'ANNÉE
 Janvier 2012
 L'UdeM et son école affiliée, Polytechnique Montréal, ont été nommés en tant que lauréat de la revue Québec Science avec 9 des 10 découvertes de l'année 2012.

QS

COMA: LE CERVEAU RECHOUVEUR ACIFÉ
 20 septembre 2012
 Le rôle d'un patient comateux plongé dans un coma métabolique et dont l'ECG affichait des traces anormales a été l'attention de nos médecins qui à l'occasion ont donné aux chercheurs de l'Université de Montréal, «Non nous sommes rendus compte que dans un cerveau, il y avait de l'activité cérébrale, laquelle comprenait des microzones très petites, comme

FELIX MICAL, directeur de l'Institut Observateur



LA LUMIÈRE STIMULE LE CERVEAU DES SOULEVÉS
 20 octobre 2012
 "We were amazed to discover that the brain still responded significantly to light in those men three completely blind patients despite having obviously no conscious vision at all," said study author STEVEN SOBEL.

DAILY MAIL

UN MÉDICAMENT POUR LE DIABÈTE POURRAIT RALENTIR LE VIEILLESSEMENT
 27 mars 2012
 Some exciting research from the University of Montreal has found that the drug metformin, commonly prescribed for diabetes and polycystic ovary syndrome (PCOS), has the potential to slow aging and fight cancer.

Forbes

RECOUVREUSE D'UN CENTRE COMMERCIAL ANTIQUE EN GRÈCE
 11 octobre 2012
 "Anyone who still knows from the Hellenistic period, from the third to the second B.C., had rather vague ideas of what a city was like."

JACOBS JENSEN

LES ENFANTS EXPOSÉS À LA FUMÉE SECONDAIRE SONT PLUS AGRESSIFS
 22 mai 2012
 Researchers at the University of Montreal and the University of Toronto have found that children who are exposed to second-hand smoke are more aggressive and have lower IQ scores than children who are not exposed to it.

THE GLOBE AND MAIL



LES FRÈRES EMANUEL: NOUVEAU ET SUCCÈS

University of Montreal anthropologist DANIEL PROVOST found that the emotional groundwork of neighborhood "helps children learn to be brave in unfamiliar situations, stand up for themselves, and learn to take risks. It gives them time to get comfortable with the emotional intensity of competition."

USA TODAY

LES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU ONT UNE INTELLIGENCE SUPÉRIEURE
 21 janvier 2012
 "This new study by JACKSON DALBERT at the University of Montreal suggests it is in that type of brain capacity that differentiates the highest level athletes from elite competitors... and from the rest of us."

THE GLOBE AND MAIL

L'ESPOIR DE BÉBÉ ACTIVE LE CIRCUIT DU PLAISIR CHEZ LA MÈRE
 25 septembre 2012
 "We had no idea that the mere sight of a newborn baby would activate the neurobiological reward circuit in mothers. These circuits are especially activated when you eat while being very hungry, but also in a loving adult viewing her baby."

JONATHAN FRANZBLAU, a psychology researcher at the University of Montreal, said in a statement.



UN TERS DES ÉLÈVES UTILISENT LE SIDA EN CLASSE POUR SOUS

UN OPÉRA NOUVEAU AVEC UN AIR CORNÉ

UN AIR CORNÉ

LES EXERCICES PRÉMATINS RENFORCENT LE CERVEAU DU NOUVEAU-NÉ
 22 novembre 2012
 "We are optimistic that this will encourage women to change their health habits, given that the simple act of exercising during pregnancy could make a difference for their child's future."

LE SOIR

BIENŪT UN MÉDICAMENT POUR SOULAGER L'ARTHROSE DES CHIENS
 6 janvier 2012
 Le professeur ERIC TRONCY, un Français installé au Québec, a développé un médicament pour soulager l'arthrose des chiens.

LE SOIR

UN TERS DES ÉLÈVES UTILISENT LE SIDA EN CLASSE POUR SOUS
 11 décembre 2012
 In an article, TRACY KARENTZ found that as the teachers have generally not been well prepared to teach with tablets. The report notes that 10 percent of the teachers surveyed said they had "never or very rarely" used an iPad before they were introduced into their classrooms, versus 22.8 percent of their students.

THE GLOBE AND MAIL

UN TERS DES ÉLÈVES UTILISENT LE SIDA EN CLASSE POUR SOUS
 11 décembre 2012
 In an article, TRACY KARENTZ found that as the teachers have generally not been well prepared to teach with tablets. The report notes that 10 percent of the teachers surveyed said they had "never or very rarely" used an iPad before they were introduced into their classrooms, versus 22.8 percent of their students.

THE GLOBE AND MAIL

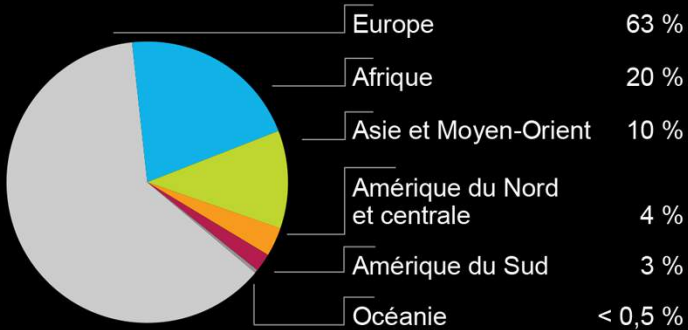
UN TERS DES ÉLÈVES UTILISENT LE SIDA EN CLASSE POUR SOUS
 11 décembre 2012
 In an article, TRACY KARENTZ found that as the teachers have generally not been well prepared to teach with tablets. The report notes that 10 percent of the teachers surveyed said they had "never or very rarely" used an iPad before they were introduced into their classrooms, versus 22.8 percent of their students.

THE GLOBE AND MAIL

UN TERS DES ÉLÈVES UTILISENT LE SIDA EN CLASSE POUR SOUS
 11 décembre 2012
 In an article, TRACY KARENTZ found that as the teachers have generally not been well prepared to teach with tablets. The report notes that 10 percent of the teachers surveyed said they had "never or very rarely" used an iPad before they were introduced into their classrooms, versus 22.8 percent of their students.

THE GLOBE AND MAIL

7 870 ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL 4 542
 HEC MONTRÉAL 1 646
 POLYTECHNIQUE MONTRÉAL 1 682

BRANCHÉE SUR LE MONDE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

630 ENTENTES INTERNATIONALES DANS 65 PAYS

NOS BIBLIOTHÈQUES



1,5 M DE LIVRES
 2 M DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES ET AUDIOVISUELS
 2 M DE CONSULTATIONS PAR ANNÉE
 85 000 ABONNEMENTS AUX PÉRIODIQUES

NOS RESSOURCES INFORMATIQUES

Sans-fil

SERVICE D'ACCÈS SANS FIL À L'ENSEMBLE DU CAMPUS

StudiUM

PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

Synchro

PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉ ACADÉMIQUE, FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

NOS RESSOURCES HUMAINES

3 400 CADRES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN

L'UdeM compte parmi les 10 employeurs les plus importants de Montréal.

UN ACTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

1,4 G\$

BUDGET TOTAL

Le budget global de l'UdeM et de ses écoles affiliées représente 1 % du PIB de la région métropolitaine de Montréal

NOS FINANCES

FONDS DE FONCTIONNEMENT DE L'UdeM 2012-2013

REVENUS

732.8 M\$

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 68 %

DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS D'ADMISSION 16 %

AUTRES REVENUS 10 %

ACTIVITÉS AUTOFINANÇÉES 6 %

DÉPENSES

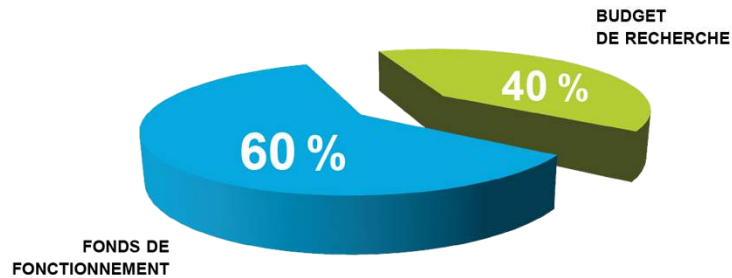
747.7 M\$

DÉPENSES SALARIALES 71 %

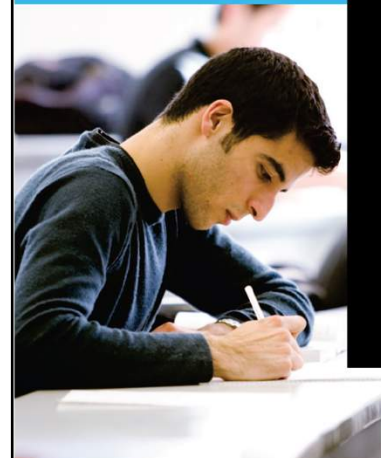
AUTRES DÉPENSES 29 %

LA RECHERCHE
LA MOITIÉ DE NOTRE MISSION

À l'UdeM, le budget de recherche compte pour 40 % du budget total, contre 10 % dans la plupart des autres universités québécoises.



71,3 M\$ AIDE FINANCIÈRE
AUX ÉTUDIANTS



 **campus
Montréal**

HEC Montréal | Polytechnique Montréal | Université de Montréal

NOS
AMBASSADEURS

Geoffrey Molson
Président et chef de la direction
Club de hockey Canadien,
Centre Bell et evenko

Thierry Vandal
Président-directeur général
Hydro-Québec

L'Honorable Louise Arbour
Présidente-directrice générale
International Crisis Group

Hélène Desmarais
Présidente du conseil et
chef de la direction
Centre d'entreprises et
d'innovation de Montréal

Michael Sabia
Président et chef de la direction
Caisse de dépôt et placement
du Québec



Les coprésidents de la plus ambitieuse campagne philanthropique conduite à ce jour dans le monde universitaire francophone.

UN OBJECTIF :

500 M\$



ANNEXE

Budget de fonctionnement 2014-2015 de l'UdeM

2014-15

Université 
de Montréal

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

Table des matières

Mot du recteur	2
L'UdeM en 2014.....	4
Le budget en 10 chiffres.....	7
Sommaire	8
Retour sur le budget 2013-2014.....	10
La structure budgétaire de l'Université.....	12
Les orientations budgétaires.....	14
Le cadre financier : défis et enjeux.....	17
Les principes d'allocation budgétaire.....	20
Le budget de fonctionnement 2014-2015	24
Vue d'ensemble.....	24
Les revenus.....	29
Les dépenses.....	33
Le processus budgétaire	40
Annexe 1 : Données budgétaires	43

Liste des encadrés

Les principes comptables généralement reconnus.....	20
La grille de financement du MESRST et l'UdeM : un exemple.....	23
Historique des compressions.....	26
Le soutien aux études : un facteur déterminant de la réussite scolaire.....	37
Principales hypothèses budgétaires.....	38
Calendrier d'élaboration du budget : étape par étape.....	42

Liste des graphiques et des tableaux

Mise à jour budgétaire du 31 décembre 2013.....	11
Revenus de recherche par université, Canada, 2011-2012.....	13
Évolution des revenus de recherche.....	13
Évolution des dépenses et des revenus.....	17
Solde du fonds de fonctionnement.....	18
Revenu moyen par étudiant, par province, pour l'ensemble des universités canadiennes, 2011-2012.....	18
Croissance des revenus par étudiant, par province, 2005-2006/2010-2011.....	18
Ponction prélevée sur les enveloppes budgétaires.....	21
Évolution des revenus et des dépenses, 2013-14/2014-15.....	24
Budget de fonctionnement 2014-2015.....	24
Compressions gouvernementales 2012-2013 et 2013-2014 : étalement réel.....	25
Compressions appliquées aux unités depuis 2004-2005.....	26
Compressions et effort budgétaire 2014-2015.....	27
Mesures de réinvestissement – Quote-part de l'UdeM.....	28
Évolution des revenus en 2014-2015 par rapport aux réalisations estimées du 31 décembre 2013.....	29
Part de l'UdeM dans l'ensemble des universités québécoises.....	30
Indexation de la subvention gouvernementale – Dépenses non salariales.....	31
Répartition des sources de revenus.....	31
Évolution de la hausse des inscriptions (EETC).....	32
Répartition des droits de scolarité.....	32
Évolution des dépenses en 2014-2015 par rapport aux réalisations estimées du 31 décembre 2013.....	33
Répartition de la masse salariale.....	34
Répartition des dépenses par fonction.....	35
Répartition des dépenses selon les facultés.....	36
Répartition des dépenses – Facultés et services.....	36

Mot du recteur

J'ai le plaisir de vous présenter le budget de fonctionnement 2014-2015 de l'Université de Montréal.

Un exercice marqué par les compressions

Les temps sont durs pour les universités québécoises, et nous ne prévoyons pas d'embellie pour 2014-2015. L'UdeM affichera l'an prochain un déficit au fonds de fonctionnement, de l'ordre de 9 M\$. Et à pareille date l'an prochain, notre dette aura augmenté de 3,6 %, à 151,7 M\$.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation, mais le plus déterminant est sans nul doute la reconduction des compressions de 125 M\$ annoncées par le gouvernement du Québec en 2012 pour l'ensemble du réseau universitaire. En principe, ces compressions devaient se limiter aux années 2012-2013 et 2013-2014. Québec nous demandait de réduire temporairement nos dépenses, pour mieux réinvestir par la suite. 2014-2015 devait marquer l'an 1 du réinvestissement.

Il y aura bel et bien réinvestissement, mais en ce qui nous concerne, la somme des nouveaux crédits n'excédera pas le total des compressions exigées. En fait, pour la première fois depuis plus de 15 ans, la subvention gouvernementale qui nous sera versée l'an prochain sera inférieure à celle de l'année en cours.

La baisse du financement public sera partiellement compensée par l'indexation des droits de scolarité. Mais au final, nos revenus, toutes sources confondues, seront en baisse par rapport à la dernière mise à jour budgétaire de décembre 2013. Pourtant, nous prévoyons une hausse de près de 400 étudiants l'an prochain et nos coûts de système augmentent globalement de 12 M\$ par année en raison des indexations salariales et du coût de la vie.

Dans ce contexte, nous avons demandé aux facultés et aux services un effort supplémentaire de contrôle des dépenses. Les

compressions de l'an dernier seront reconduites et s'y ajouteront une nouvelle série de mesures de réduction et d'atténuation budgétaire, pour un effort global de 15 M\$.

Un avenir budgétaire incertain

À plus long terme, la situation demeure incertaine. Nous savons que le réinvestissement gouvernemental ira en augmentant, mais il est loin d'être acquis que cette injection d'argent frais pourra permettre aux universités de se développer. Au train où vont les choses, le réinvestissement nous aidera surtout à payer nos dettes.

L'instabilité budgétaire est le lot de la plupart des organismes publics et parapublics. Mais je pense que nos universités sont particulièrement soumises aux aléas du financement public. En outre, le financement universitaire au Québec est de plus en plus normé, assorti de mécanismes de reddition de comptes qui gagnent en lourdeur. Cette bureaucratisation, que nous avons déplorée dans le cadre des chantiers gouvernementaux, trahit surtout une volonté de contrôle étatique qui est loin d'être optimale.

Il est tout à fait normal que les universités rendent des comptes : ce sont des établissements publics et les contribuables doivent savoir quel usage est fait de leurs impôts pour former les générations futures. Mais toutes les études démontrent que plus les universités sont autonomes, plus elles se développent selon les lignes de force qui sont les leurs. L'Université de Montréal n'a pas les mêmes défis que l'Université du Québec à Chicoutimi, qui est elle-même confrontée à des enjeux fort différents de ceux de Concordia.

Ce que nous attendons de l'État, c'est qu'il finance adéquatement le réseau universitaire et qu'il fasse confiance aux gestionnaires des établissements pour allouer les fonds aux unités en fonction de leurs priorités respectives de développement académique.

Le présent budget montre à quel point la question du sous-financement universitaire est devenue critique. Nos gouvernements ne disposent tout simplement plus de marge de manœuvre pour investir dans le réseau. Les universités du Québec affichent l'un des plus faibles taux de croissance des revenus de source gouvernementale par étudiant entre 2005 et 2010. Et la situation s'est certainement dégradée depuis, à la suite des compressions annoncées par Québec en 2012.

L'enseignement universitaire est un enjeu crucial pour l'avenir du Québec. Un enjeu dont, bien étrangement, aucun parti ne parle dans la campagne électorale en cours. C'est pourquoi mes collègues recteurs des autres universités et moi-même avons, par médias interposés, saisi les chefs des différents partis politiques de la question du financement de nos établissements. Nous estimions qu'il était d'intérêt public de rappeler qu'un écart moyen de 5 000 \$ par étudiant sépare les universités québécoises de leurs homologues des autres provinces. Nous avons demandé aux chefs des partis de s'engager à accorder d'ici 2020 aux universités québécoises un financement équivalent à la moyenne canadienne, quelles que soient les sources de revenus.

Je souhaite vivement que nous soyons entendus des politiciens, mais aussi de la population québécoise dont ils défendent les intérêts. Car si l'éducation est un bien commun, il est dans notre intérêt à toutes et à tous que nos universités puissent grandir sur des bases solides. Sinon, nous en sortirons tous perdants : les étudiants, les professeurs, les universités, mais aussi les hôpitaux, les organismes publics, les entreprises et toute la société québécoise.



Le recteur,
Guy Breton

L'UdeM en 2014

92^e

L'UdeM se classe au 92^e rang des meilleures universités du monde selon le *QS World University Rankings*.

45 360

L'UdeM accueille 45 360 étudiants, 12 000 de plus qu'il y a 10 ans. Un étudiant sur quatre au Québec fréquente l'UdeM et ses écoles affiliées qui, ensemble, accueillent 64 463 étudiants.

Notre positionnement

Par l'éventail de ses programmes d'études, l'Université de Montréal constitue avec ses écoles affiliées, HEC Montréal et Polytechnique Montréal, le premier pôle de formation disciplinaire et professionnelle au Canada, et compte parmi les grandes universités de recherche dans le monde.

Nous sommes l'une des rares universités de la francophonie, et la seule en Amérique francophone, à figurer parmi les 150 meilleures universités du monde selon tous les classements internationaux reconnus.

L'UdeM se démarque par le volume de ses activités de recherche, qui la situe depuis 2005 au premier rang des universités québécoises et dans le groupe des quatre premières universités en importance au Canada. Montréalaise par ses racines, l'UdeM revendique également son ancrage dans la réalité multiculturelle du Québec.

Nos atouts

L'Université de Montréal marie de façon exceptionnelle la profondeur de la recherche et la diversité des programmes d'études. La complémentarité de l'enseignement et de la recherche est pour nous une composante essentielle de notre contribution à la formation des citoyens du monde d'aujourd'hui. L'éventail de nos programmes est l'un des plus larges au Canada et repose sur un équilibre entre les secteurs professionnels et disciplinaires.

Nos quelque 1 500 professeurs jouissent d'un grand crédit dans le monde universitaire international et la variété de leurs travaux crée un environnement de recherche unique, ouvert à l'interdisciplinarité. Un groupe de 2 000 chargés de cours, 1 900 professeurs de clinique et de nombreux professeurs invités complètent le plus important bassin d'enseignants universitaires du Québec. L'UdeM compte également 3 400 employés administratifs

et de soutien compétents et passionnés, ce qui fait d'elle l'un des dix premiers employeurs en importance dans la grande région de Montréal.

Nos défis

L'essor des études aux cycles supérieurs et l'amélioration du positionnement international de l'Université de Montréal constituent des enjeux importants pour notre communauté. De même, nous voulons encourager la persévérance aux études, réduire leur durée moyenne et hausser le taux de diplomation. L'Université doit également composer avec un manque d'espace qui entrave à l'heure actuelle son plein développement.

Le projet du Complexe des sciences sur le site Outremont, qui viendra combler en partie ce manque d'espace, avance rondement. La décontamination du site s'est faite en 2013-2014 dans le respect du budget et de l'échéancier. Le gouvernement nous accorde 173 M\$, ce qui représente la moitié du coût de construction de nos premiers pavillons. Nous leur en sommes très reconnaissants. L'autre moitié du financement viendra principalement de la grande campagne Campus Montréal que nous menons actuellement. Nous nous préparons donc pour la construction comme telle des premiers bâtiments, qui doit débuter en 2015. Ce sera le consortium des firmes d'architectes MSDL, Lemay et NFOE qui concevra les plans du futur Complexe des sciences, qui devrait accueillir ses premiers étudiants en 2018.

Pour atteindre nos objectifs, nous misons d'abord et avant tout sur nos ressources humaines, qui sont le cœur de l'Université. L'adhésion des membres de la communauté universitaire aux grands projets institutionnels représente un facteur de succès essentiel à l'accomplissement de notre mission.

Le soutien de nos donateurs est également indispensable à la réalisation de nos projets. La grande campagne de financement tripartite HEC Montréal-Polytechnique Montréal-Université de Montréal, lancée à l'automne 2012, nous a déjà permis de recueillir plus de 221 M\$ des 500 M\$ qui représentent notre objectif global. Un tiers des fonds amassés ira à la création de bourses pour soutenir la réussite étudiante. Ce volet de la campagne est le point de mire des efforts de sollicitation auprès de la communauté universitaire – employés et diplômés.

Notre mission

L'Université de Montréal agit comme une force de changement et de progrès par sa contribution intellectuelle, culturelle et scientifique à la société. Solidement enracinée dans son milieu, elle exerce ses activités dans tous les champs du savoir et rayonne en créant des connaissances qu'elle partage et diffuse de par le monde.

Notre vision

Nord-américaine par sa situation géographique, l'Université de Montréal entend se positionner comme une référence incontournable sur la scène universitaire francophone et internationale.

Comment?

1. En constituant un environnement d'études exceptionnel qui réaffirme son statut de grande université de recherche tout en assurant la formation – initiale et continue – de la relève de haut niveau dont notre monde a besoin;
2. En maximisant les retombées de ses activités au bénéfice de la collectivité;
3. En créant sur son campus une expérience étudiante unique.

Nos valeurs

Depuis sa fondation en 1878, l'Université de Montréal s'est bâtie sur un ensemble de valeurs qu'elle continue aujourd'hui d'actualiser à la lumière des enjeux du XXI^e siècle.

- **Autonomie universitaire** – Nous défendons la liberté de pensée et d'expression et l'indépendance de l'institution universitaire dans l'exercice de ses fonctions d'enseignement et de recherche. Nous reconnaissons également la valeur critique du travail intellectuel et sa fonction de vigie sociale.
- **Avancées de la connaissance** – Nous croyons que les avancées de la connaissance, au sein comme au carrefour des disciplines constituées, sont porteuses de progrès sociaux et garantes d'une société démocratique, au service des citoyens.
- **Excellence** – À l'UdeM, le dépassement de soi est constitutif de la mission universitaire et participe de l'idéal que nous partageons avec nos étudiants, nos professeurs et l'ensemble de notre communauté.
- **Transmission du savoir** – Nous croyons que le partage et la transmission du savoir sont essentiels à une plus juste compréhension du monde dans lequel nous vivons.
- **Ouverture, respect, diversité** – Par la diversité de sa communauté et la variété de ses programmes et des travaux de ses professeurs, l'UdeM reflète toute la complexité du monde et enseigne à ses étudiants le respect d'autrui et l'ouverture d'esprit.
- **Intérêt public** – Établissement public d'enseignement et de recherche, l'UdeM croit au pouvoir des actions menées au service du bien commun et considère l'amélioration générale de la société comme la finalité première de l'enseignement et de la recherche.

11 334

L'an passé, l'UdeM a diplômé 11 334 étudiants, dont 3 375 inscrits à HEC Montréal et Polytechnique Montréal.

442,6 M\$

L'UdeM a récolté 442,6 M\$ de fonds de recherche en 2011-2012 – 526,2 M\$ en incluant HEC Montréal et Polytechnique Montréal. Depuis 2005, elle occupe le premier rang au Québec pour le volume des activités de recherche.

Nos orientations stratégiques

À l'automne 2011, l'Université de Montréal a défini les grandes orientations qui baliseront son développement au cours des prochaines années.



Le budget en 10 chiffres

9 M\$

L'UdeM présentera, en 2014-2015, un déficit au budget de fonctionnement de l'ordre de 9 M\$, dont 5,3 M\$ seront reportés sur la dette et 3,7 M\$ seront couverts par une sous-enveloppe du réinvestissement annoncé par le gouvernement du Québec.

747,1 M\$

Le budget de fonctionnement 2014-2015 totalisera des revenus de 747,1 M\$ et des dépenses de 756,1 M\$, respectivement en baisse de 0,6 % et en hausse de 1,9 % par rapport à la dernière photographie budgétaire de décembre 2013.

22,3 M\$

En 2012, Québec annonçait des compressions de 250 M\$ aux universités sur deux ans. Cette compression, qui devait être ponctuelle, est maintenant récurrente. Pour l'Université de Montréal, il s'agit d'une compression annuelle récurrente de 22,3 M\$, qui est dorénavant inscrite comme telle à titre de baisse de la subvention de base.

521,5 M\$

C'est le montant de la subvention de fonctionnement qui sera versée à l'UdeM par Québec l'an prochain, en baisse de 0,4 % sur 2013-2014. Pour la première fois en plus de 15 ans, l'Université escompte des revenus de source gouvernementale inférieurs à ceux de l'année précédente.

110,8 M\$

C'est le total des droits de scolarité et des frais d'admission qui seront perçus par l'UdeM. Il s'agit d'une augmentation de 1,6 M\$ par rapport à l'an dernier.

15 M\$

C'est l'effort budgétaire global, sous forme de compressions ou de réaffectations de fonds, que l'UdeM devra faire en 2014-2015 pour limiter son déficit à 9 M\$.

17 059 \$

C'est le revenu moyen que touche l'UdeM pour former un étudiant, soit 6 250 \$ de moins que dans les 15 grandes universités de recherche canadiennes, où le revenu moyen par étudiant s'élève à 23 309 \$.

13,7 M\$

L'UdeM disposera l'an prochain de 13,7 M\$ au titre du réinvestissement annoncé par Québec pour ses dépenses courantes. À cette somme s'ajouteront 3,7 M\$ pour réduire notre déficit courant et 4,1 M\$ qui seront retenus par le Ministère tant que l'Université n'aura pas atteint les objectifs fixés en philanthropie institutionnelle.

9 M\$

L'UdeM est l'une des universités québécoises qui consacrent la plus large part du budget de fonctionnement au soutien financier de leurs étudiants des cycles supérieurs. L'an prochain, elle distribuera sous forme de bourses internes 9 M\$ auxquels s'ajouteront les bourses versées par les facultés.

151,7 M\$

Au terme de l'exercice budgétaire 2014-2015, la dette de l'UdeM aura augmenté de 3,6 %, à 151,7 M\$. L'UdeM avait commencé à rembourser sa dette en 2012, mais les compressions gouvernementales sont venues contrecarrer sa stratégie de remboursement à long terme.

Sommaire

Pour la première fois en quatre ans, l'Université de Montréal rédige cette année son budget à l'encre rouge. Après avoir renoué avec l'équilibre budgétaire en 2010-2011 et commencé à rembourser sa dette l'année suivante, l'UdeM présentera en effet, en 2014-2015, un déficit au budget de fonctionnement de l'ordre de 9 M\$, dont 5,3 M\$ seront reportés sur la dette et 3,7 M\$ seront couverts par une enveloppe conditionnelle, incluse dans le réinvestissement annoncé par le gouvernement du Québec. Au terme de l'exercice, la dette de l'UdeM aura augmenté de 3,6 %, à 151,7 M\$.

Le budget de fonctionnement de l'UdeM 2014-2015 totalisera des revenus de 747,1 M\$ et des dépenses de 756,1 M\$, respectivement en baisse de 0,6 % et en hausse de 1,9 % par rapport à la dernière photographie budgétaire de décembre 2013. Au total, nos revenus baisseront de 4,3 M\$ l'an prochain et nos dépenses augmenteront de 14,5 M\$. Ce qui explique en bonne partie le déficit prévu au budget de fonctionnement de 9 M\$.

En l'absence d'entrées d'argent suffisantes, nous n'avons d'autre choix que de réduire nos dépenses. Non seulement les compressions et certaines mesures d'atténuation de 2013-2014 seront reconduites, mais s'ajouteront l'an prochain de nouvelles mesures totalisant 11 M\$. Ces mesures cumulées, qui s'élèveront à 15 M\$, nous permettront de limiter notre déficit à 9 M\$: sans elles, la situation aurait été nettement plus grave pour l'état de nos finances.

Une compression récurrente de 22,3 M\$

Plusieurs facteurs expliquent la situation déficitaire de l'UdeM pour l'an prochain. Le principal tient au caractère récurrent des compressions annoncées par Québec en 2012. En décembre 2012, Québec annonçait des compressions de 250 M\$ aux universités sur deux ans, soit 125 M\$ durant l'année courante et 125 M\$ en 2013-2014. Les universités devaient passer par une cure minceur avant de voir la couleur du réinvestissement promis pour 2014-2015. Ce

réinvestissement se fera, mais sa portée sera considérablement réduite puisque le gouvernement a annoncé cette année que la compression annuelle de 125 M\$ serait récurrente.

Pour l'Université de Montréal, il s'agit d'une compression annuelle récurrente de 22,3 M\$, qui est dorénavant inscrite comme telle à titre de baisse de la subvention de base. À cela s'ajoute la pression exercée par l'étalement des compressions des années précédentes. En vertu des règles définies par Québec, l'UdeM peut, en effet, reporter sur sa dette 50 % de la compression 2012-2013, pourvu qu'elle se rembourse elle-même d'ici 2021. Quant à la compression de 2013-2014, c'est le gouvernement lui-même qui l'étalera, en réduisant la subvention ministérielle pendant sept ans.

L'étalement de ces compressions privera l'UdeM de sommes qui, selon les années, varieront de 3 M\$ à 5,2 M\$ jusqu'au terme fixé pour le remboursement, soit le 30 avril 2021. En ajoutant la compression récurrente de 22,3 M\$, c'est donc de 25,3 M\$ à 27,5 M\$ que sera grevé le budget de l'UdeM chaque année d'ici 2021.

Certes, le gouvernement injectera en contrepartie de nouveaux fonds dans le réseau universitaire : en 2014-2015, l'UdeM touchera près de 13,7 M\$ pour ses dépenses de fonctionnement à ce titre. Mais dans la plupart des cas, il s'agit de sommes qui doivent être affectées à des stratégies spécifiques et qui devraient s'accompagner de nouvelles dépenses. Aussi cette injection d'argent neuf, du moins pour la première année, ne compensera pas la compression de 25,3 M\$ qui touchera notre budget 2014-2015 : la somme des compressions cumulées excédera de plusieurs millions la hauteur du réinvestissement.

Voilà pourquoi, pour la première fois depuis plus de 15 ans, nous escomptons pour l'an prochain une subvention gouvernementale inférieure à celle qui nous est versée cette année. Et ce n'est pas parce que nous anticipons une baisse des inscriptions, au contraire : le présent budget table sur une hausse de 383 étudiants

(en équivalent temps complet). Normalement, la subvention de Québec devrait être indexée en fonction de la hausse des inscriptions et de l'augmentation de nos coûts de système (frais de chauffage, indexations salariales, etc.) – lesquels augmentent, bon an mal an, de 2 à 3 %, soit d'environ 12 M\$ par année.

Malgré un contexte difficile, l'UdeM maintiendra le financement de son programme interne de bourses, à hauteur de 9 M\$. Ce programme revêt une importance particulière au moment où nos étudiants de 2^e et 3^e cycles subissent le contrecoup des réductions des fonds de recherche alloués par les grands conseils subventionnaires. L'UdeM est l'une des universités au Québec qui soutient le plus ses étudiants à même son fonds de fonctionnement.

Un budget placé sous le signe de l'incertitude

L'an dernier, au lendemain du Sommet sur l'enseignement supérieur, nous soulignons que la préparation du budget se faisait sous le signe de l'incertitude. L'annonce de la récurrence de la compression confirme les inquiétudes que nous exprimions alors. Il est patent que le réinvestissement promis par Québec sera fonction de la bonne santé de l'économie québécoise. Advenant une baisse des revenus dans les coffres de l'État, le sous-financement universitaire risquera de se prolonger encore longtemps.

Selon les données les plus récentes de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de Statistique Canada, les universités québécoises disposent en moyenne de 5 000 \$ de moins que leurs homologues des autres provinces pour former un étudiant. Ces données recourent aussi bien celles de la défunte CREPUQ que celles du *Maclean's* ou du Conseil des universités ontariennes. Quelle que soit la base de comparaison adoptée, les universités québécoises affichent depuis de nombreuses années un manque à gagner important par rapport à la moyenne des universités canadiennes.

Les orientations budgétaires de l'UdeM

1. Viser l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire
2. Soutenir les unités dans la poursuite des grandes orientations institutionnelles
3. Dégager les sommes nécessaires pour assurer la mise en œuvre des initiatives stratégiques institutionnelles
4. Optimiser les liens entre planification et budgétisation
5. Assurer un niveau approprié d'effectifs enseignant et de soutien

Retour sur le budget 2013-2014

Placé sous le signe des compressions de 250 M\$ annoncées par Québec en cours d'année, le budget de l'an dernier était paradoxalement excédentaire.

En vertu de l'entente intervenue entre les universités et le Ministère, l'UdeM devait en effet avoir absorbé rétroactivement la compression de l'exercice 2012-2013 (22,3 M\$) à hauteur d'au moins 50 % au 30 avril 2014. Le budget 2013-2014 prévoyait ainsi un excédent des revenus sur les dépenses, de 7,05 M\$, qui devait être entièrement affecté au remboursement de la dette de fonctionnement. Mais cet exercice comptable se faisait au prix de mesures de compression et d'atténuation budgétaire qui totalisaient 15,7 M\$ pour notre établissement.

Au terme du présent exercice budgétaire, les revenus et les dépenses de l'UdeM seront respectivement de 11 M\$ et de 8,3 M\$ supérieurs à ce qui avait été budgété l'an dernier. Le léger excédent des revenus sur les dépenses, de 2,7 M\$, s'explique en grande partie par une hausse des inscriptions. Le budget de l'an dernier tablait sur une hausse de 557 étudiants. Or, l'UdeM a plutôt enregistré cette année une augmentation de 1 074 inscriptions, ce qui génère une croissance des revenus nette de l'ordre de 2,4 M\$ par rapport à la projection initiale.

Du coup, l'excédent passe de 7,05 M\$ à 9,8 M\$ et sera affecté au remboursement de la dette, laquelle se chiffrera après cet apport à environ 146,4 M\$ au 30 avril 2014.

Écarts entre le budget initial 2013-2014 et la mise à jour budgétaire du 31 décembre 2013 (en milliers de dollars)

Excédent des revenus sur les dépenses à être consacré
au remboursement du déficit de 2012-2013 7 050 \$

REVENUS	Gains	Pertes	
Revenus additionnels de la hausse des EETC	3 500 \$		
Autres subventions de fonctionnement et droits de scolarité	2 494 \$		
Autres revenus	5 827 \$		
Diminution des services auxiliaires		830 \$	
Sous-total			10 991 \$

DÉPENSES			
Avantages sociaux futurs		2 000 \$	
Financement aux unités de la variation des effectifs étudiants de 2012-2013 et de 2013-2014		960 \$	
Fonds interne de recherche		800 \$	
Utilisation des fonds de relance facultaires		857 \$	
Réaménagement/rénovation d'espaces locatifs		2 000 \$	
Dépenses additionnelles des facultés et services		2 146 \$	
Dépenses d'intérêts	500 \$		
Sous-total			(8 263)\$

**Excédent des revenus sur les dépenses qui sera consacré
au remboursement du déficit de 2012-2013 9 778 \$**

La structure budgétaire de l'Université

70 %

des sommes qui sont versées au fonds des immobilisations servent à couvrir des dépenses qui ne sont pas immobilières.

1 G\$

C'est le total des revenus comptabilisés dans l'ensemble des quatre fonds de l'UdeM. Si l'on ajoute les fonds des écoles affiliées, c'est 1,4 G\$ qui servent chaque année à soutenir les activités d'enseignement et de recherche sur notre campus.

Considéré globalement, le budget de l'Université de Montréal s'appuie sur quatre fonds qui obéissent chacun à des règles de gestion distinctes :

- le **fonds de fonctionnement**, qui sert à financer principalement les activités d'enseignement et de soutien à l'enseignement, l'administration, le fonctionnement général du campus, ainsi que certaines activités internes de recherche;
- le **fonds avec restrictions**, qui est constitué en très grande partie des contrats et des subventions de recherche;
- le **fonds des immobilisations**, réservé au financement des projets d'infrastructures immobilières, technologiques ou autres;
- le **fonds de dotation**, qui sert à capitaliser les contributions des donateurs de l'UdeM. Les dons affectés à des projets de recherche particuliers sont comptabilisés au fonds avec restrictions.

Les deux premiers fonds servent respectivement à financer les activités des volets de la mission universitaire que sont l'enseignement et la recherche, tandis que les deux derniers fonds viennent soutenir nos activités d'enseignement et de recherche. Tous fonds confondus, l'UdeM a affiché des revenus de 1 003,9 M\$ et des dépenses de 969,1 M\$, excluant les avantages sociaux futurs, pour l'exercice financier s'étant terminé le 30 avril 2013.

Le présent document expose uniquement le budget de fonctionnement de l'UdeM, c'est-à-dire les hypothèses de croissance des revenus et des dépenses du fonds de fonctionnement, les principes d'allocations des ressources financières aux unités et les enveloppes budgétaires qui leur sont allouées. Le processus d'allocation budgétaire ne détaille pas le volume des virements entre le fonds de fonctionnement et les autres fonds qui peuvent être faits en cours d'année : ce sont les

états financiers qui, au terme de l'année financière, fournissent toute l'information pertinente sur ce genre d'opérations.

Les quatre fonds sont distincts les uns des autres et tout virement de l'un à l'autre obéit à des règles comptables précises.

Le fonds de fonctionnement et le fonds des immobilisations

En vertu des règles de gestion du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), il est interdit de prélever du fonds des immobilisations des sommes pour couvrir des dépenses courantes de fonctionnement. En revanche, des virements sont effectués chaque année du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations. En 2012-2013, environ 69 M\$ ont ainsi été versés du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations. Près de 70 % de cette somme couvrent des dépenses d'immobilisation, mais qui ne sont pas des dépenses immobilières : acquisition documentaire, aménagement de laboratoires de recherche ou d'animaleries, rehaussement du réseau informatique, achat du progiciel de gestion intégré, ordinateurs pour les professeurs, etc.

Le fonds de fonctionnement et le fonds de dotation

Le fonds de dotation totalisait 231 M\$ au 30 avril 2013. Les revenus de capitalisation du fonds de dotation servent principalement à financer les chaires philanthropiques de recherche ou des programmes de bourses d'études et sont par conséquent versés en grande partie au fonds avec restrictions. Un maximum de 0,5 point de pourcentage du rendement du fonds de dotation peut être viré au fonds de fonctionnement pour financer nos activités de développement philanthropique. En 2012-2013, ce pourcentage se chiffrait à 0,35 %, soit environ 0,6 M\$.

Le fonds de fonctionnement et le fonds avec restrictions

Le fonds avec restrictions comptabilise pour l'essentiel les subventions et les contrats de recherche, ainsi que les dons affectés à des projets de nature scientifique. Certaines subventions de recherche, comme les chaires de recherche du Canada, qui sont gérées par le fonds avec restrictions, servent en partie à payer des salaires de professeurs, salaires qui, eux, émargent au fonds de fonctionnement. L'UdeM compte dans ses rangs 100 titulaires de chaires de recherche du Canada sur les 2 000 professorats de recherche qui sont financés au pays par le programme.

Inversement, la recherche occasionne des frais qui pèsent indirectement sur le fonds de fonctionnement. On estime en général que ces frais indirects peuvent atteindre jusqu'à 50 % du total des subventions et des contrats de recherche. Or, ces frais sont couverts à moins de 20 % par les programmes gouvernementaux. À l'UdeM, nous évaluons nos besoins à ce titre à environ 67 M\$, alors que nous toucherons en 2014-2015 des gouvernements du Québec et du Canada 25,2 M\$ pour couvrir les coûts indirectement liés aux activités de recherche sur nos campus (voir section Cadre financier, défis et enjeux, p. 17).

Ce qui ne signifie pas que la différence, de près de 42 M\$, est absorbée par le fonds courant de fonctionnement. D'une part, certains besoins ne sont tout simplement pas comblés : comme pour les immeubles, il existe un « entretien différé » des ressources allouées à la recherche. D'autre part, il est difficile pour nous d'évaluer avec précision la part des frais indirects de la recherche qui est assumée par le budget de fonctionnement, en raison notamment de la difficulté d'assigner de manière claire une dépense à la recherche ou à l'enseignement. Un exemple : les acquisitions des bibliothèques soutiennent les activités de nos chercheurs, mais elles contribuent également à la formation de nos étudiants, en particulier aux cycles supérieurs.

231 M\$

L'UdeM dispose d'un fonds de dotation de 231 M\$, qui correspond au total des dons capitalisables amassés depuis sa fondation grâce à la générosité de ses contributeurs.

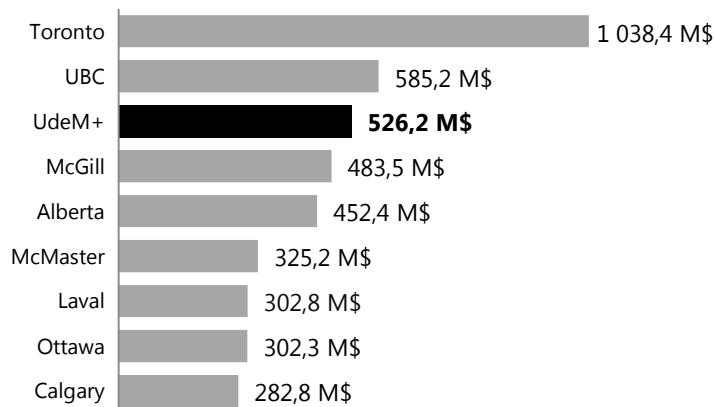
42 M\$

C'est l'écart entre l'évaluation des besoins de l'UdeM et ce qu'elle perçoit des programmes gouvernementaux pour couvrir les frais occasionnés indirectement par la recherche.

103

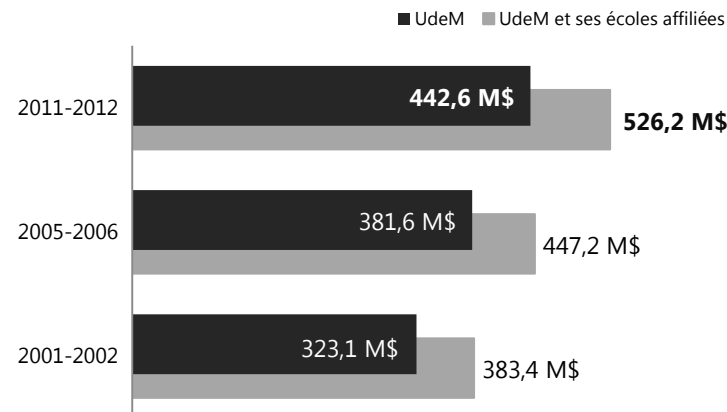
L'UdeM cumule 103 chaires de recherche du Canada, ce qui en fait l'un des pôles de recherche les plus importants au pays.

Revenus de recherche par université, Canada, 2011-2012



Source : Re\$earch Infosource 2013
UdeM+ : UdeM et ses écoles affiliées

Évolution des revenus de recherche



Les orientations budgétaires

Le budget de fonctionnement 2014-2015 est élaboré sur la base de cinq grandes orientations qui dictent les choix et les décisions de nature budgétaire en fonction des priorités de l'Université et avec le souci d'optimiser l'allocation des ressources.

1,5 %

Depuis 2010-2011, les facultés et les services contribuent, à hauteur de 1,5 % de leurs budgets respectifs, à réduire le déficit de l'UdeM ou au remboursement de la dette.

Orientation 1

Viser l'atteinte et le maintien de l'équilibre budgétaire

Objectif

- Viser à ramener une situation d'équilibre sur le plan budgétaire en préservant autant que possible les missions d'enseignement et de recherche et, éventuellement, poursuivre le remboursement de la moitié du déficit accumulé.

Opérationnalisation

- Maintenir, en 2014-2015, la ponction de 1,5 % sur les budgets des unités afin de dégager une somme de 5,2 M\$ qui sera affectée en totalité à l'objectif d'atteinte de l'équilibre budgétaire et prévoir que cette ponction pourra être affectée, une fois l'équilibre atteint, au remboursement de la moitié du déficit accumulé;
- Contenir la croissance de la masse salariale globale de l'ensemble des personnels à un niveau qui assurera l'atteinte des objectifs financiers de l'Université et le bon fonctionnement des unités;
- S'assurer que l'Université obtienne sa juste part des sommes qui seront allouées par le gouvernement du Québec à compter de 2014-2015 dans le cadre du Plan de financement des universités, dont un des volets est l'aide au remboursement du déficit cumulé des universités.

Orientation 2

Soutenir les unités dans la poursuite des grandes orientations institutionnelles

Objectif

- S'assurer que les activités en soutien à l'enseignement et à la recherche disposent des ressources optimales leur permettant d'assumer pleinement leur mission et apporter un appui ponctuel à la mise en œuvre des orientations stratégiques institutionnelles.

Opérationnalisation

- Soutenir la réussite et la diplomation des étudiants à tous les cycles, en mettant l'accent sur des outils qui permettront notamment de réduire la durée des études lorsque pertinent et d'améliorer l'encadrement des étudiants;
- Appuyer le développement des activités de formation continue tout en s'assurant que les revenus qui en sont tirés soutiennent la qualité de l'enseignement et de la recherche;
- Déployer un environnement de travail favorable à l'épanouissement professionnel et au mieux-être des membres du corps enseignant et du personnel administratif et de soutien;
- Poursuivre l'analyse de la situation des unités de services afin de déterminer les besoins à prioriser dans le cadre de cette opération.

Orientation 3

Dégager les sommes nécessaires pour assurer la mise en œuvre des initiatives stratégiques institutionnelles

Objectif

- Soutenir des initiatives stratégiques, en cours ou nouvelles, en consolidant une enveloppe budgétaire.

Opérationnalisation

- Maintenir une contribution des unités à la constitution d'une réserve centralisée soutenant certaines de leurs initiatives prioritaires mises en œuvre en cours d'année;
- Soutenir l'internationalisation des programmes d'études et les mesures de soutien à la mobilité étudiante;
- Soutenir le développement des outils en ligne aux fins de l'enseignement, tout en assurant un niveau de ressources suffisant à leur bon fonctionnement;
- Assurer le développement de l'interdisciplinarité, en encourageant les collaborations interfacultaires et intercentres en vue d'un renouvellement de notre offre de programmes et d'un renforcement des activités de recherche;
- Soutenir les initiatives et les activités de recherche structurantes de manière à assurer la place centrale de la recherche, de la création et de l'innovation;
- Appuyer les projets dans le domaine du développement durable;
- Assurer le financement de la grande campagne.

Orientation 4

Optimiser les liens entre planification et budgétisation

Objectif

- Maintenant que l'arrimage entre la planification et la budgétisation est bien amorcé, poursuivre les travaux visant à doter l'administration centrale, ainsi que celle des facultés et des services, de règles budgétaires claires et prévisibles.

Opérationnalisation

- Maintenir le financement dans l'année courante à 70 \$/crédit-étudiant pour les nouvelles inscriptions;
- Doter l'administration centrale d'une enveloppe budgétaire qui permet de soutenir les priorités en lien avec les orientations stratégiques institutionnelles. Cette enveloppe est constituée en finançant les unités académiques en fonction des coûts marginaux de la variation des effectifs étudiants de l'année précédente, en utilisant un taux modulé selon le 1^{er} cycle et les cycles supérieurs;
- Optimiser l'allocation des revenus du réinvestissement attendu du gouvernement du Québec en s'assurant du respect des directives gouvernementales qui pourraient l'encadrer.

Orientation 5

Assurer un niveau approprié d'effectifs enseignant et de soutien

Objectif

- Atteindre un niveau suffisant d'effectifs qui favorisera la poursuite des objectifs institutionnels relatifs à notre mission d'enseignement et de recherche.

Opérationnalisation

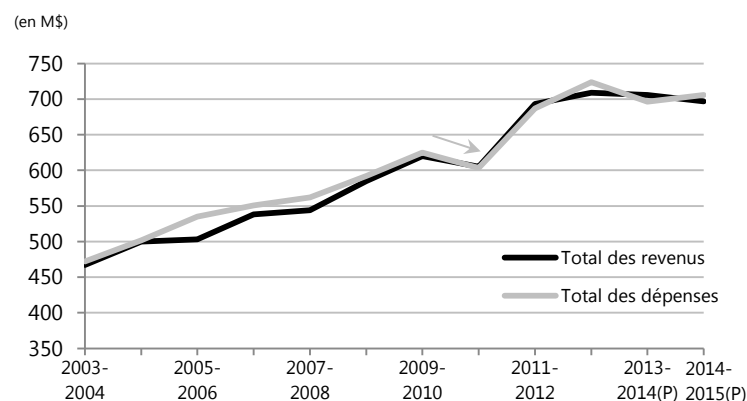
- Assurer le renouvellement du corps professoral en lien avec les priorités institutionnelles et facultaires;
- Mettre à la disposition des unités les ressources administratives et de soutien nécessaires à leur fonctionnement conformément, au plan de réduction des effectifs soumis au MESRST dans le cadre de la loi 100;
- Poursuivre la gestion centralisée des remplacements et des embauches en lien avec les plans d'effectifs soumis par les unités.

Le cadre financier : défis et enjeux

À l'instar des autres universités québécoises, l'Université de Montréal est une université publique assujettie aux règles budgétaires établies par le gouvernement du Québec pour tous les établissements d'enseignement supérieur québécois.

Le gouvernement lui verse une subvention de fonctionnement et détermine les droits de scolarité : ces deux sources de revenus comptent, à elles seules, pour plus de 90 % du financement des activités liées au fonctionnement de l'Université. Les autres revenus proviennent de sources très variées (cliniques, frais de gestion, etc.), ainsi que les revenus générés par les activités autofinancées des Services aux étudiants, du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM) et des Services auxiliaires.

Évolution des dépenses et des revenus



➔ Note : La diminution des dépenses et des revenus en 2010-2011 est attribuable au changement de l'année financière, qui ne compte que 11 mois.

Au chapitre des charges, le versement des salaires constitue le principal poste de dépenses, ce qui ne saurait surprendre dans un établissement où les ressources sont d'abord et avant tout humaines. La masse salariale représente près des trois quarts de l'ensemble des dépenses du fonds de fonctionnement. L'UdeM se démarquant par le volume de ses activités de recherche, la place des professeurs et des chercheurs réguliers y est plus importante qu'ailleurs. L'UdeM dépense proportionnellement davantage en salaires pour ses professeurs réguliers que la moyenne des établissements québécois. 14 % des employés de l'UdeM ne sont pas rémunérés sur fonds courants mais sur fonds de recherche, ce qui n'a aucune incidence sur le budget de fonctionnement.

Le fardeau de la dette

Au 30 avril 2013, le déficit accumulé du fonds de fonctionnement de l'UdeM avant les avantages sociaux futurs et la variation des vacances à payer se chiffrait à 156,2 M\$, en hausse de 11,9 M\$ sur l'année précédente, une situation largement attribuable aux compressions annoncées par Québec au cours de l'année 2012-2013.

En dépit d'un sous-financement reconnu, l'UdeM était pourtant parvenue à réduire progressivement depuis sept ans l'écart entre ses revenus et ses dépenses et à renouer, en 2010-2011, avec l'équilibre budgétaire. Ce redressement budgétaire s'est fait au prix de compressions qui totalisent, depuis 2004-2005, plus de 60 M\$ récurrents. Depuis 2010-2011, l'UdeM prélève uniformément une ponction de 1,5 % sur les budgets de fonctionnement des facultés et des services afin de réduire son déficit.

Notre déficit accumulé représente 30 % de la subvention que nous versera le Ministère en 2013-2014. À titre comparatif, on estime que le ratio déficit accumulé/subvention de fonctionnement de

90 %

Le financement universitaire est déterminé à 90 % par l'État.

156,2 M\$

Le déficit accumulé du fonds de fonctionnement de l'UdeM se chiffrait à 156,2 M\$ en 2013, en hausse de 11,9 M\$ sur l'année précédente.

l'ensemble du réseau universitaire québécois devrait être de l'ordre de 20 %, un ratio que contribuent à réduire les universités qui n'ont pas de faculté de médecine ou qui ne sont pas aussi engagées dans la recherche que l'Université de Montréal. Au déficit accumulé s'ajoutent pour l'UdeM le financement temporaire des mouvements de trésorerie et le financement à plus long terme de certaines acquisitions d'immobilisations, pour composer un endettement bancaire net de 281 M\$.

À lui seul, le service de la dette représente environ 1,2 % du budget total de l'établissement. Une augmentation d'un seul point de pourcentage du taux d'intérêt sur les emprunts à court terme entraînerait une facture additionnelle de l'ordre de 2 M\$.

Solde du fonds de fonctionnement			
	au 30 avril 2012	au 30 avril 2013	Δ
Déficit de fonctionnement	144,3 M\$	156,2 M\$	+ 11,9 M\$
Vacances et avantages sociaux	213,1 M\$	274,7 M\$	+ 61,6 M\$
Déficit PCGR	357,4 M\$	430,9 M\$	+ 73,5 M\$

Depuis 2009, l'Université applique les « principes comptables généralement reconnus » (PCGR) dans la préparation de ses états financiers. C'est pourquoi, dans le présent budget, le déficit accumulé du fonds de fonctionnement est chiffré à 156,2 M\$, même si, en vertu des PCGR, ce déficit s'élève à 430,9 M\$. La différence (274,7 M\$) correspond à la valeur actuelle des engagements de dépenses liés aux vacances et avantages sociaux futurs, dont le calcul n'entre pas directement dans la préparation ni du budget, ni de la subvention de fonctionnement versée par le ministère de l'Enseignement supérieur.

13,5 %
Entre 2005 et 2010, le revenu moyen par étudiant touché par les universités a augmenté de 13,5 % au Québec, alors que la moitié des autres provinces présentent un taux de croissance supérieur à 20 %.

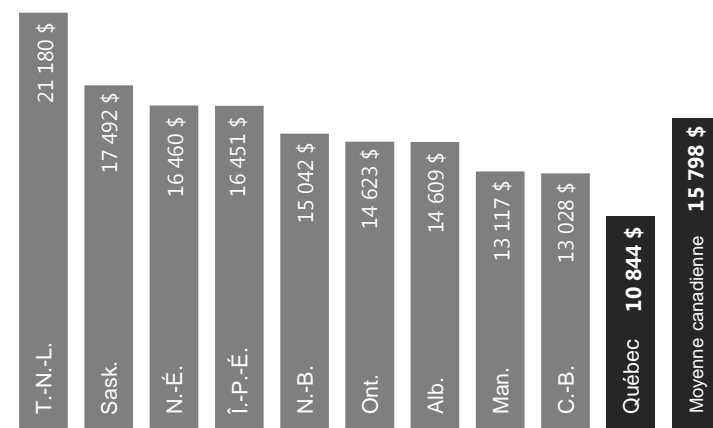
1,2 %
Le service de la dette se chiffre à 9,4 M\$ et représente 1,2 % du budget total de l'UdeM.

5 000 \$
C'est l'écart de revenu moyen par étudiant qui sépare les universités québécoises des universités des autres provinces.

Sous-financement : 5 000 \$ de moins par étudiant

Le financement universitaire demeure problématique au Québec. Selon les données les plus récentes de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire et de Statistique Canada, les universités québécoises disposent en moyenne de 5 000 \$ de moins que leurs homologues des autres provinces pour former un étudiant. Ces données recourent aussi bien celles de la défunte CRÉPUQ que les données du *Maclean's* ou du Conseil des universités ontariennes. Quelle que soit la base de comparaison adoptée, les universités québécoises affichent depuis de nombreuses années un manque à gagner important par rapport à la moyenne des universités canadiennes.

Revenu moyen par étudiant, par province, pour l'ensemble des universités canadiennes, 2011-2012



Source : ACPAU et Statistique Canada

Croissance des revenus par étudiant, 2005-2006/2010-2011 (subvention gouvernementale et droits de scolarité)

Terre-Neuve-et-Labrador	56,6 %	Ontario	22,1 %
Saskatchewan	- 9,5 %	Alberta	13,1 %
Nouvelle-Écosse	33,7 %	Manitoba	20,3 %
Île-du-Prince-Édouard	8,0 %	Colombie-Britannique	- 14,2 %
Nouveau-Brunswick	27,8 %	Québec	13,5 %

Devant un tel écart, le Québec devrait être en mode rattrapage. Or, ce n'est pas le cas. Entre 2005 et 2010, le revenu moyen par étudiant a augmenté de 13,5 % au Québec, alors que la moitié des autres provinces présentent un taux de croissance supérieur à 20 % – jusqu'à 56 % à Terre-Neuve, dont le revenu par étudiant est aujourd'hui le double de celui des universités québécoises! Que l'on considère les revenus de sources publiques ou les revenus en droits de scolarité, le Québec reste à la traîne.

- **Revenus de sources gouvernementales.** Les universités du Québec affichent l'un des plus faibles taux de croissance des revenus de source gouvernementale par étudiant. Entre 2005 et 2010, les revenus publics par étudiant ont augmenté d'un maigre 6,9 % au Québec, contre 13,4 % en Ontario, 25,1 % au Manitoba et 63 % en Nouvelle-Écosse.
- **Revenus en droits de scolarité.** Entre 2005 et 2010, les revenus par étudiant en droits de scolarité sont passés au Québec de 2 096 \$ à 2 872 \$, une hausse significative de 37 %. Cette hausse est la plus importante de toutes les provinces : l'Ontario, par exemple, affiche une hausse de 32 % et la Colombie-Britannique, une baisse de 9 % à ce chapitre. Elle s'explique par l'indexation régulière des droits de scolarité et par une augmentation du nombre d'étudiants étrangers, qui versent des droits supérieurs aux universités. Mais malgré cela, en 2010, les universités québécoises touchaient 2 872 \$ en revenus de droits de scolarité par étudiant, considérablement moins que les universités ontariennes (7 344 \$), néo-écossaises (7 135 \$) ou encore britanno-colombiennes (5 590 \$).

Les effets du sous-financement

Que conclure de cette tendance? Que l'écart de financement se creuse entre le Québec et les autres provinces. Et que nos gouvernements ne disposent tout simplement plus de marge de manœuvre pour investir dans le réseau universitaire.

Certes, le gouvernement s'est engagé à réinvestir au cours des quatre prochaines années. En 2017-2018, les universités québécoises toucheront 451 M\$ de plus, un montant qui

équivalra dans les faits à 385 M\$ si l'on tient compte d'une inflation annuelle de 2 %. Sur une base unitaire, les universités disposeront alors d'environ 1 400 \$ de plus par étudiant. Ce sera encore 30 % de moins que la moyenne canadienne, en supposant que le financement universitaire évoluera au même rythme dans toutes les provinces.

Les impacts d'un tel fossé sont multiples : appauvrissement des collections des bibliothèques, difficulté croissante à attirer des professeurs de haute renommée, à soutenir adéquatement les professeurs et les étudiants avec des services et du personnel de soutien, à maintenir un parc d'équipements correspondant à notre excellence scientifique, etc. L'effet en cascade de ces contraintes met à risque la qualité de l'enseignement et de l'encadrement des étudiants.

L'Université de Montréal n'est pas la seule à souffrir de sous-financement. Il en va de même pour toutes les universités québécoises. Mais l'UdeM est plus durement frappée en raison de la nature de ses activités. Le volume de ses activités de recherche, l'éventail de ses programmes de formation professionnelle et le poids quantitatif de la formation aux cycles supérieurs (25 % de ses étudiants) s'accompagnent de dépenses et de contraintes financières qui singularisent l'UdeM.

Si l'on s'en tient uniquement aux 15 universités de recherche canadiennes avec faculté de médecine, la situation est encore plus inquiétante pour notre établissement. Avec un revenu moyen par étudiant de 17 059 \$ en 2010-2011, l'UdeM arrive loin derrière la moyenne de ce groupe, évaluée à 23 309 \$. Un écart de plus de 6 000 \$ qui situe notre établissement au 14^e rang des 15 grandes universités canadiennes.

Rappelons enfin que les activités de recherche représentent près de 40 % du budget total de l'UdeM, contre 10 % dans la plupart des autres universités québécoises. Ces activités sont financées par le fonds avec restrictions et le fonds de dotation, mais l'entretien des infrastructures est à la charge du fonds de fonctionnement. Or, ces frais sont couverts à moins de 20 % par les programmes gouvernementaux. On estime à plus de 40 M\$ annuellement le manque à gagner pour frais indirects de la recherche à l'UdeM.

6,9 %

Les universités du Québec affichent l'un des plus faibles taux de croissance des revenus de source gouvernementale par étudiant : 6,9 % entre 2005 et 2010.

385 M\$

En 2017-2018, les universités québécoises toucheront 385 M\$ de plus au titre du réinvestissement annoncé par Québec.

Les principes d'allocation budgétaire

50 %

C'est la part du financement au titre de l'enseignement qui est retournée aux facultés en fonction de la variation des effectifs étudiants.

Le budget de l'UdeM obéit à des principes généraux d'allocation qui diffèrent sensiblement selon qu'il s'agit d'une faculté ou d'un service.

Les services

Les enveloppes allouées aux services sont déterminées de manière conventionnelle sur une base historique, c'est-à-dire à partir de l'enveloppe de l'année précédente à laquelle s'ajoutent tous les ajustements récurrents faits en cours d'année et une indexation fixée en fonction des hausses salariales accordées aux différents groupes d'employés. La progression dans les échelles salariales – nette des économies liées au remplacement du personnel sortant – demeure à la charge de l'unité. Certaines unités peuvent également recevoir un financement ad hoc selon les priorités du

moment : la direction de l'Université dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour certaines priorités institutionnelles, qu'elle finance grâce à un fonds spécial constitué à même un prélèvement de 1 % des enveloppes des unités.

Il y a deux ans, l'UdeM avait introduit une nouvelle règle visant à ajuster la base budgétaire de la Direction des immeubles et de la Direction de la prévention et de la sécurité afin de couvrir en partie les hausses de leurs dépenses autres que salariales. Bien que l'intention était d'étendre éventuellement cette mesure à l'ensemble des unités, le contexte budgétaire rend cette intention nulle et non avenue. Aussi, seules la Direction des immeubles et la Direction de la prévention et de la sécurité verront cette année leur base budgétaire ajustée, respectivement de 50 477 \$ et de 5 373 \$.

Les principes comptables généralement reconnus

Comme les autres universités québécoises, l'Université applique intégralement depuis 2009-2010 les « principes comptables généralement reconnus » (PCGR) dans la préparation de ses états financiers. Ces principes étaient appliqués par le passé, mais le Ministère demandait aux établissements d'exclure de leur comptabilité certaines charges, dont les vacances à payer et les avantages sociaux futurs comme le régime de retraite. Ces charges, qui sont des engagements financiers plutôt que des dépenses réelles, sont maintenant comptabilisées au fonds de fonctionnement général. L'application des PCGR aux états financiers n'a en outre aucune incidence directe sur l'exercice budgétaire. C'est pourquoi, dans le présent budget, le déficit accumulé du fonds de fonctionnement est chiffré à 156,2 M\$, même si, en vertu des PCGR, ce déficit s'élève à 430,9 M\$: la différence (274,7 M\$) correspond à la valeur actuelle des dépenses liées aux vacances et avantages sociaux futurs, dont le calcul n'entre pas dans la préparation ni du budget, ni des subventions de fonctionnement reçues du Ministère.

Les facultés

Les enveloppes allouées aux facultés obéissent aux mêmes principes, mais depuis 2007-2008, elles sont fixées selon une approche hybride qui non seulement marie, comme pour les services, base historique et priorités institutionnelles, mais tient compte également des revenus générés par les inscriptions. Le financement en fonction de l'effectif étudiant est une tendance lourde dans le milieu universitaire nord-américain, où l'on délaisse de plus en plus l'approche dite historique au profit d'une approche basée sur les inscriptions.

En vertu du modèle d'allocation, l'enveloppe d'une faculté varie ainsi en fonction de l'effectif étudiant. Comme la base historique inclut les étudiants qui étaient déjà inscrits, seule la variation des effectifs est financée. Jusqu'en 2012-2013, le coût marginal de toute variation à la hausse des inscriptions était financé à 80 % : pour chaque nouvel étudiant, une faculté obtenait ainsi 80 % des revenus générés (droits de scolarité et subvention). Les 20 % restants servaient à couvrir les dépenses mutualisées (allocations professorales, augmentation salariale, fonds de démarrage, etc.).

Cette règle de financement a changé en 2013-2014 et elle demeure la même cette année : les facultés seront financées à hauteur de 50 % des revenus supplémentaires obtenus, avec pour année de référence 2011-2012 (sauf pour les plans académiques en cours, qui seront toujours financés à plus de 50 %). S'il advenait, pour une faculté, que le nombre d'étudiants baisse, le définancement, lui, correspondrait à 50 % des revenus jusqu'à ce que le seuil soit atteint et, une fois atteint, à 80 %. L'enveloppe d'une faculté – à l'exception de la FEP et de la FESP, qui sont des cas particuliers – ne peut jamais être inférieure à 90 % des revenus d'enseignement totaux qu'elle génère : lorsque ce n'est pas le cas, le budget prévoit un ajout récurrent.

Le calcul de l'enveloppe facultaire se fait en fonction de l'effectif étudiant enregistré l'année précédente : par exemple, 3,9 M\$ seront ajoutés aux budgets des facultés en 2014-2015, sur la base de la hausse des quelque 1 100 étudiants enregistrés un an plus tôt et de la valeur des droits de scolarité. Il existe également un

mécanisme pour couvrir en cours d'année les coûts additionnels qui peuvent être engendrés par des hausses importantes d'inscriptions. Toute hausse de l'effectif étudiant dans l'année est ainsi financée à hauteur de 70 \$/crédit-étudiant. Un premier ajustement est apporté aux réalisations estimées de l'automne et un dernier à celles de l'hiver.

Pour les services comme pour les facultés, une ponction est prélevée sur les enveloppes budgétaires. Depuis 2010-2011, facultés et services sont mis à contribution pour financer les priorités institutionnelles et pour réduire le déficit courant. Les facultés ont également accepté de constituer une enveloppe mutualisée qui permet d'établir une péréquation interfacultaire.

Ponction prélevée sur les enveloppes budgétaires

1 %	Fonds des priorités institutionnelles	Facultés et services
1,5 %	Péréquation interfacultaire	Facultés
1,5 %	Réduction du déficit et remboursement de la dette	Facultés et services

Modifications aux règles d'allocation et de gestion budgétaires

Le budget du présent exercice introduit une nouvelle règle d'attribution budgétaire afin de soutenir la réussite de nos étudiants. L'enveloppe budgétaire communiquée aux facultés contient une prime à la diplomation aux cycles supérieurs. Le montant de cette prime est calculé en fonction du nombre d'étudiants ayant obtenu un diplôme de maîtrise de recherche ou de doctorat dans les temps prévus au Règlement pédagogique de la FESP, soit respectivement deux et cinq ans. Ce montant pourra donc varier, à la hausse ou à la baisse, en fonction des taux de diplomation observés. Avec cette mesure, l'UdeM veut hausser le

4 %

C'est la ponction appliquée aux budgets des facultés pour financer diverses initiatives gérées centralement et pour rembourser la dette.

taux de diplomation aux cycles supérieurs. Les facultés sont invitées à utiliser les sommes dégagées à cette fin pour mettre en œuvre des moyens visant à soutenir la réussite de leurs étudiants. L'efficacité de cette nouvelle mesure budgétaire sera évaluée à la lumière des résultats obtenus.

À compter du présent exercice financier, la règle de financement interne de mobilité étudiante sera modifiée et arrimée au financement du MESRST. Dorénavant, et à l'inverse de ce qui se faisait antérieurement, seuls les étudiants sortants (étudiants de l'UdeM en séjour d'études à l'étranger) seront financés. Concrètement, le nombre d'entrants et de sortants observé dans chaque faculté au terme de l'année 2012-2013 servira de base de référence pour le calcul de la variation de l'effectif considéré pour les années suivantes. Les sortants seront financés en fonction de la variation de l'effectif sur la base de l'année de référence à hauteur de 80 % des revenus générés, et ce, jusqu'à l'atteinte du seuil facultaire des entrants établi par l'année de référence. Une fois ce seuil atteint, les sortants seront financés à hauteur de 50 %. Quant aux entrants (étudiants étrangers en séjour d'études à l'UdeM), il y aura maintien du financement du nombre observé au terme de l'année de référence 2012-2013. Toute variation des entrants sous le seuil facultaire entraînera un définancement ou un refinancement de 80 % de la valeur des revenus. Une augmentation des entrants au-dessus du seuil facultaire de référence ne sera pas financée.

Autre modification aux règles d'allocation : les soldes de fonds liés à la formation continue. Le Comité du budget, après une évaluation de la comptabilisation des activités de formation continue, formalise un traitement qui, tout en resserrant les pratiques en vigueur, laissera une grande latitude aux facultés quant à l'utilisation des revenus de ces activités. À compter de 2014-2015, la comptabilisation des activités de formation continue sera intégrée dans le périmètre de l'enveloppe Gestion des facultés. Ainsi, les comptes de formation continue devront être des projets de gestion, et non plus des projets de cas particuliers. Ce faisant, les reports de soldes seront assujettis à la règle régissant le report des surplus de l'enveloppe Gestion. Quant aux soldes accumulés dans les différents projets de cas particuliers au 30 avril 2014, ils y demeureront, et ce, jusqu'à ce qu'ils soient épuisés. Ces projets

devront cependant prioritairement renflouer tout éventuel déficit à l'enveloppe Gestion de la faculté. Cette nouvelle façon de faire aura le mérite d'assurer une équité interfacultaire puisque certaines facultés comptabilisent depuis un bon moment déjà les activités de formation continue dans leur enveloppe Gestion.

Les dépenses gérées centralement

Certains postes de dépenses sont gérés centralement. Pour l'année 2014-2015, des réserves seront constituées pour les postes budgétaires suivants :

- Avantages sociaux;
- Conventions collectives (ex. : ententes salariales en cours de négociation, allocations professorales, fonds de démarrage);
- Projets particuliers;
- Priorités institutionnelles.

La grille de financement du MESRST et l'UdeM : un exemple

Selon la grille de pondération du MESRST, la médecine dentaire a un poids de 7,96 au 1^{er} cycle, et les lettres, un poids de 1,00, ce qui signifie que le coût de formation d'un étudiant de 1^{er} cycle en médecine dentaire est 7,96 fois supérieur à celui d'un étudiant en lettres. Cette pondération est établie par le Ministère en fonction du coût moyen de formation observable il y a plus de 10 ans à l'échelle du réseau universitaire québécois et ne tient donc pas compte des particularités des établissements.

Dans une université où la recherche occupe une place importante, la formation est assurée en grande partie par des professeurs de carrière : à l'UdeM, près de 65 % des cours sont donnés par des professeurs réguliers, alors que dans plusieurs autres établissements, cette proportion se situe plutôt autour de 50 %. Comme l'échelle salariale de nos professeurs est la même pour toutes les disciplines d'enseignement, l'écart de pondération entre la médecine dentaire et les lettres est forcément moindre à l'UdeM que celui observé dans l'ensemble du réseau. Alliée aux particularités de l'UdeM (université de recherche, proportion plus élevée de professeurs de carrière par rapport aux chargés de cours, etc.), l'application intégrale de la grille introduit des biais dans le financement de certaines disciplines.

C'est pourquoi l'UdeM a décidé dans le budget 2011-2012 de modifier les facteurs de pondération de trois secteurs disciplinaires qu'elle estimait désavantagés par la grille ministérielle. Les secteurs des lettres, de l'administration et des sciences humaines et sociales du 1^{er} cycle, dont les valeurs de pondération dans la grille ministérielle s'élèvent respectivement à 1,00, 1,07 et 1,07, ont ainsi tous été portés à 1,27, augmentant d'autant les crédits qui leur sont alloués.

De même en 2012-2013, pour certains secteurs de 2^e cycle, l'UdeM a également introduit une repondération pour pallier une pondération ministérielle ne correspondant pas à sa réalité budgétaire. Les facultés des arts et des sciences, de médecine, de musique, de pharmacie, de sciences de l'éducation et de sciences infirmières bénéficient de ces mesures à des degrés variables.

Nombre d'étudiants



C'est le nombre d'étudiants qui sont inscrits à l'UdeM, qu'ils soient à temps partiel ou à temps plein.

Nombre d'étudiants équivalent temps complet

On convertit le nombre d'étudiants en équivalent inscription à temps complet correspondant à 30 crédits, on divise le nombre total de crédits-étudiants par 30.



Nombre d'étudiants pondérés

Le Ministère classe les étudiants selon une grille de pondération établie en fonction du coût des programmes. Un étudiant de 1^{er} cycle en lettres est affecté d'une cote de 1, tandis qu'un étudiant de 3^e cycle en médecine est pondéré à 10,69. La grille compte en tout 23 familles disciplinaires.



Étalon de financement

Le Ministère fixe chaque année dans ses règles budgétaires un étalon de financement, établi en fonction des crédits dont il dispose. Le calcul de la subvention d'enseignement correspond au produit de cet étalon et du nombre d'étudiants pondérés.



Subvention normée à l'enseignement

Le volet Enseignement compte à lui seul pour près de 70 % de la subvention de fonctionnement. Les 30 % restants comprennent des enveloppes pour le soutien à l'enseignement et les terrains et bâtiments, une subvention de mission, des revenus sujets à récupérations, des comptes à recevoir les hausses d'inscriptions des deux dernières années, ainsi que des ajustements particuliers.

Le calcul de la subvention normée, volet enseignement

Le budget de fonctionnement 2014-2015

747,1 M\$

Le budget de fonctionnement 2014-2015 totalisera des revenus de 747,1 M\$ pour des dépenses de 756,1 M\$.

9 M\$

L'UdeM présentera, en 2014-2015, un déficit au budget de fonctionnement de l'ordre de 9 M\$, dont seuls 5,3 M\$ seront reportés sur la dette.

Pour la première fois en quatre ans, l'Université de Montréal rédige cette année son budget à l'encre rouge. Après avoir renoué avec l'équilibre budgétaire en 2010-2011 et commencé à rembourser sa dette l'année suivante, l'UdeM présentera en effet, en 2014-2015, un déficit au budget de fonctionnement de l'ordre de 9 M\$, dont 5,3 M\$ seront reportés sur la dette et 3,7 M\$ seront couverts par une sous-enveloppe du réinvestissement annoncé par le gouvernement du Québec. Au terme de l'exercice, la dette de l'UdeM aura augmenté de 3,6 %, à 151,7 M\$.

Vue d'ensemble

Le budget de fonctionnement de l'UdeM 2014-2015 totalisera des revenus de 747,1 M\$ et des dépenses de 756,1 M\$, en hausse respectivement de 0,9 % et de 3,1 % sur l'année précédente. Mais derrière ces hausses modestes se cachent en réalité une baisse sensible de revenus et de notables compressions des dépenses. Aux réalisations estimées du 31 décembre 2013, qui offrent une photo plus précise de l'état d'évolution de notre budget, revenus et dépenses étaient en effet plus élevés que dans le budget initial. La raison : une hausse des inscriptions plus importante que prévu en 2013-2014 (1 074 étudiants de plus au lieu de 557), ce qui a généré à la fois plus de dépenses et de revenus.

Évolution des revenus et des dépenses, 2013-2014/2014-2015

	Croissance budget/ RE	Croissance budget/ budget	Budget 2014-2015	Réalisations estimées 31 déc. 2013	Budget 2013-2014
Revenus	- 0,6 %	+ 0,9 %	747,1 M\$	751,4 M\$	740,4 M\$
Dépenses	+ 1,9 %	+ 3,1 %	756,1 M\$	741,6 M\$	733,4 M\$
Solde			(9,0) M\$	9,8 M\$	7,05 M\$

Si cette évolution se confirme au terme du présent exercice budgétaire, le 30 avril prochain, nos revenus totaux seront ainsi inférieurs de 0,6 % en 2014-2015, et nos dépenses augmenteront en termes réels de 1,9 %. Au total, nos revenus baisseront de 4,3 M\$ l'an prochain et nos dépenses augmenteront de 14,5 M\$, ce qui explique en bonne partie le déficit de fonctionnement prévu de 9 M\$.

Budget de fonctionnement 2014-2015

Surplus projeté en 2013-2014	9,8 M\$
Baisse de revenus	(4,3) M\$
Hausse des dépenses	(14,5) M\$
Coûts de système (12,2 M\$)	
Autres dépenses (2,3 M\$)	
Déficit 2014-2015	(9,0) M\$
Appariement du MESRST pour résorption des déficits accumulés	3,7 M\$
Déficit effectif	(5,3) M\$

Compressions gouvernementales : de ponctuelles à récurrentes

Plusieurs facteurs expliquent la situation déficitaire de l'UdeM pour l'an prochain. Le principal tient au caractère récurrent des compressions annoncées par Québec en 2012.

En décembre 2012, Québec annonçait des compressions de 250 M\$ aux universités sur deux ans, soit 125 M\$ durant l'année courante et 125 M\$ en 2013-2014. Les universités devaient passer par une cure minceur avant de voir la couleur du réinvestissement promis pour 2014-2015. Ce réinvestissement se fera (voir p. 27), mais sa portée sera considérablement réduite puisque le gouvernement a annoncé cette année que la compression annuelle de 125 M\$ serait récurrente. La somme des compressions cumulées excédera l'an prochain de plusieurs millions la hauteur du réinvestissement.

Pour l'Université de Montréal, il s'agit d'une compression annuelle récurrente de 22,3 M\$, qui est dorénavant inscrite comme telle à titre de baisse de la subvention de base. À cela s'ajoute la pression exercée par l'étalement des compressions des années précédentes. En vertu des règles définies par Québec, l'UdeM peut, en effet, reporter sur sa dette 50 % de la compression 2012-2013, pourvu autant qu'elle se rembourse elle-même d'ici 2021. Quant à la compression de 2013-2014, c'est le gouvernement lui-même qui l'étalera, en réduisant la subvention ministérielle pendant sept ans d'un montant progressif prédéterminé.

Les résultats des exercices budgétaires 2012-2013 et 2013-2014 ayant été meilleurs que prévu, l'UdeM a pu rembourser une part plus importante des compressions gouvernementales. Il n'en demeure pas moins que l'étalement de ces compressions privera l'UdeM de sommes qui, selon les années, varieront de 3 M\$ à 5,2 M\$ jusqu'au terme fixé pour le remboursement, soit le 30 avril 2021. Au total, l'UdeM devra ainsi rembourser 27,4 M\$ d'ici le 30 avril 2021.

Compressions gouvernementales 2012-2013 et 2013-2014 : étalement réel

	2012-2013	2013-2014	Total
2012-2013 2013-2014	17,218 M\$		17,218 M\$
2014-2015		0,726 M\$	2,957 M\$
2015-2016		0,726 M\$	2,956 M\$
2016-2017		0,726 M\$	3,223 M\$
2017-2018		0,726 M\$	3,759 M\$
2018-2019		0,726 M\$	4,116 M\$
2019-2020		0,726 M\$	5,187 M\$
2020-2021		0,726 M\$	5,187 M\$
Total	17,218 M\$	5,082 M\$	44,6 M\$

En ajoutant la compression récurrente de 22,3 M\$, c'est donc de 25,3 M\$ à 27,5 M\$ que sera grevé le budget de l'UdeM chaque année d'ici 2021. Certes, le gouvernement injectera en contrepartie de nouveaux fonds dans le réseau universitaire, mais, dans la plupart des cas, il s'agit de sommes qui doivent être affectées à des stratégies spécifiques et qui devraient s'accompagner de nouvelles dépenses. Mais cette injection d'argent neuf, du moins pour la première année, ne compensera pas la compression cumulée de 25,3 M\$ qui touchera notre budget 2014-2015.

22,3 M\$

C'est le montant de la compression récurrente de la subvention gouvernementale.

521,5 M\$

Pour la première fois depuis plus de 15 ans, la subvention versée par Québec l'an prochain sera moindre que celle de l'année précédente.

Historique des compressions

Depuis 2004-2005, les dépenses de l'UdeM ont bien entendu crû de façon continue, notamment en raison d'une hausse marquée des inscriptions. Mais cette hausse ne s'est pas toujours traduite par une hausse équivalente des dépenses des unités, car une part non négligeable a été allouée à l'atteinte de l'équilibre budgétaire ou au remboursement de la dette. On estime près de 63 M\$ le total de ces compressions récurrentes depuis 2004-2005, soit 8,3 % de l'ensemble du budget de l'Université. La réduction des dépenses a même été formalisée dans le cadre budgétaire.

Depuis 2010-2011, en effet, l'Université effectue uniformément une ponction de 1,5 % sur les budgets de fonctionnement des facultés et des services afin de réduire son déficit ou sa dette. De plus, pendant plusieurs mois de l'année 2009-2010, l'Université a appliqué un moratoire sur le renouvellement de tous les postes.

Ces compressions ont eu pour première conséquence de réduire les services offerts aux étudiants à tous les niveaux. Même si le nombre de professeurs a augmenté de plus de 80 depuis 2010, le nombre d'étudiants par professeur a continué d'augmenter de manière continue. On observe la même dégradation du taux d'encadrement étudiant chez le personnel administratif et de soutien, de même que chez les cadres.

De plus, l'Université a vu sa marge de manœuvre considérablement réduite pour mettre en œuvre les priorités institutionnelles qu'elle s'est données dans ses *Orientations stratégiques 2011-2015*. Des 12 grandes priorités qui figuraient dans le budget précédent, la moitié ont été mises en veilleuse.

Le rehaussement du budget d'acquisitions des bibliothèques, notamment, ne s'est pas fait : depuis 2011-2012, on estime à 10 % la réduction de l'enveloppe récurrente allouée à l'achat de livres et l'abonnement aux revues scientifiques à l'UdeM. De même, les mesures additionnelles d'aide à la réussite et à la diplomation, qui visaient à mieux soutenir nos étudiants dans leur cheminement, ont été suspendues. Et toutes les nouvelles initiatives touchant l'éducation aux adultes, la formation continue et les cours en ligne, si elles ne sont pas reportées, se trouvent du moins considérablement ralenties.

Compressions appliquées aux unités depuis 2004-2005

2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Total
4,4 M\$	3,5 M\$	15,4 M\$	3,6 M\$	6,1 M\$	7,2 M\$	5,1 M\$	7,5 M\$	5,6 M\$	4,5 M\$	62,9 M\$

Voilà pourquoi, pour la première fois depuis plus de 15 ans, nous escomptons pour l'an prochain une subvention gouvernementale inférieure à celle qui nous est versée cette année. Et ce n'est pas parce que nous anticipons une baisse des inscriptions, au contraire : le présent budget table sur une hausse de 383 étudiants (en équivalent temps complet). Normalement, la subvention de Québec devrait être indexée en fonction de la hausse des inscriptions et de l'augmentation de nos coûts de système (frais de chauffage, indexations salariales, etc.) – lesquels augmentent, bon an mal an, de 2 à 3 %, soit d'environ 12 M\$ par année.

15 M\$: l'effort budgétaire de l'UdeM en 2014-2015

En l'absence d'entrées d'argent suffisantes, nous n'avons d'autre choix que de réduire nos dépenses. Non seulement les compressions et les mesures d'atténuation de 2013-2014 seront reconduites, mais s'ajouteront l'an prochain de nouvelles mesures totalisant 11 M\$. Ces mesures cumulées, qui s'élèveront à 15 M\$, nous permettront de limiter notre déficit à 9 M\$: sans elles, la situation aurait été nettement plus grave pour l'état de nos finances.

Les mesures ne sont pas toutes des compressions proprement dites. Certaines, notamment celles visant la philanthropie, sont des emprunts au fonds de relance que nous nous constituons dans l'attente de crédits à recevoir. Il n'en demeure pas moins que les compressions cumulatives (2013-2014 et 2014-2015) appliquées aux facultés et aux services s'élèveront respectivement à 5,9 M\$ et à 1,3 M\$. Ces sommes représentent une ponction de 1,8 % du budget des facultés, et de 1,3 %, de celui des services.

Il faut cependant préciser que, dans le cas des facultés, la compression sera en partie compensée par une hausse de 3,9 M\$ des enveloppes budgétaires, attribuable au financement de la hausse des inscriptions de l'exercice 2013-2014. De plus, les facultés se partageront les 881 000 \$ dégagés à même le fonds des priorités institutionnelles pour soutenir la réussite : la mesure prendra la forme d'une prime à la diplomation aux cycles supérieurs (voir la section Les dépenses, p. 33).

Compressions et effort budgétaire 2014-2015

Mesures 2013-2014 reconduites	(4,0) M\$
Facultés	(2,6) M\$
Services	(0,9) M\$
Contribution du fonds de relance aux bourses	(0,5) M\$
Mesures 2014-2015	(11,0) M\$
Facultés	(3,3) M\$
Services	(0,4) M\$
Emprunt au fonds de relance – Grande campagne	(1,8) M\$
Emprunt au fonds de relance – Philanthropie	(4,1) M\$
Fonds de priorités institutionnelles	(0,3) M\$
Budget mobilier et équipements (MAO)	(0,5) M\$
DGTIC – Plan triennal	(0,6) M\$
Total des mesures nécessaires	(15,0) M\$

Le fonds des priorités institutionnelles, qui permet de financer des projets structurants pour l'UdeM, le budget alloué à l'achat de mobilier et le plan triennal de nos projets technologiques pâtiront également des mesures de réduction qui seront prises.

Les nouvelles mesures de rigueur budgétaire appliquées l'an prochain s'ajoutent à un long chapelet de mesures semblables introduites au cours de la dernière décennie. Depuis 2004, c'est près de 63 M\$ de compressions récurrentes qui ont été exigées des facultés et services de l'UdeM.

Réinvestissement gouvernemental : où ira l'argent?

Le gouvernement du Québec s'est engagé à réinvestir dans le réseau universitaire jusqu'en 2018 et à compenser les établissements pour l'abolition de la hausse des droits de scolarité annoncée par le gouvernement précédent. Ce réinvestissement, de 1,8 G\$ au total

15 M\$

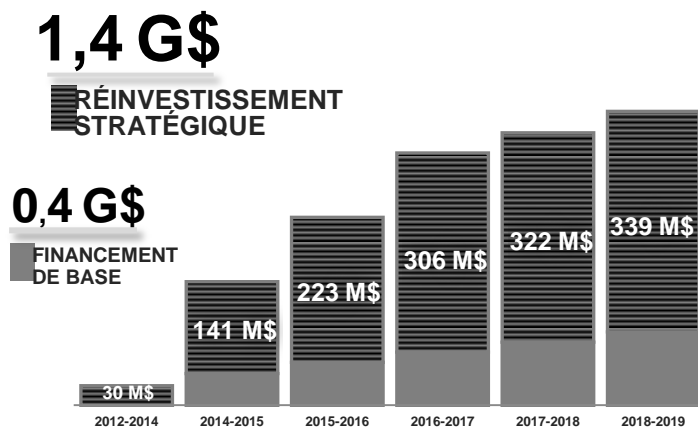
Pour maintenir son déficit à 9 M\$, l'UdeM devra prendre diverses mesures de compressions et d'atténuation qui représentent un effort budgétaire de 15 M\$.

sur cinq ans, sera effectif dès l’an prochain, mais il sera assorti d’un cadre qui précise les stratégies à privilégier par les établissements : l’essentiel des nouveaux crédits (1,4 G\$) seront attribués en fonction de priorités nationales établies par le Ministère.

Pour l’année 2014-2015, l’Université de Montréal se verra ainsi octroyer un financement pouvant atteindre une somme d’environ 21,5 M\$, à laquelle pourront s’ajouter des enveloppes liées à des projets priorités par le gouvernement (collaboration entre les universités et les services en région, collaboration entre les universités et les collèges, soutien aux étudiants des Premières Nations et inuits).

13,7 M\$

L’UdeM disposera l’an prochain de 13,7 M\$ au titre du réinvestissement annoncé par Québec pour ses dépenses courantes.



Une sous-enveloppe du réinvestissement, de l’ordre de 4,1 M\$, est réservée à la philanthropie institutionnelle. L’UdeM pourra toucher cette enveloppe lorsqu’elle aura atteint l’objectif fixé par le Ministère au regard de la collecte de dons, ce qui ne sera pas le cas l’an prochain. Dans les circonstances, et comme cette subvention est cumulative, le présent budget prévoit une avance du fonds de relance à hauteur de 4,1 M\$, avance qui sera remboursée au moment où l’Université recevra sa quote-part du réinvestissement.

Si l’on exclut le montant admissible maximum de 3,7 M\$ pour l’amélioration de notre situation financière, qui servira au remboursement de notre dette, et le montant admissible pour la philanthropie institutionnelle, ce sont donc 13,7 M\$ qui seront

réinvestis pour soutenir nos activités, principalement pour la qualité de l’enseignement, le soutien aux étudiants et l’entretien des espaces de recherche.

Mesures de réinvestissement – Quote-part de l’UdeM

Qualité de l’enseignement et soutien aux étudiants	11 117 600 \$
Soutien aux étudiants en situation de handicap	927 600 \$
Entretien des espaces de recherche	1 502 700 \$
Pratiques financières et gouvernance	105 300 \$
Sous-total – Objectifs nationaux	13 653 200 \$
Philanthropie institutionnelle ^(C)	4 120 200 \$
Appariement pour résorption des déficits ^(C)	3 726 700 \$
Total	21 500 100 \$

^(C) Conditionnelle à l’atteinte des objectifs fixés par le gouvernement

Au chapitre de la qualité de l’enseignement et du soutien aux études, l’UdeM prévoit affecter une part significative des sommes prévues à l’embauche de professeurs ainsi qu’au maintien ou à l’ajout de ressources de soutien nécessaires à l’accomplissement de la tâche professorale. Le réinvestissement nous permettra ainsi, minimalement, de maintenir le niveau d’effectifs professoraux et de protéger le renouvellement du corps professoral. Soulignons que 83 postes de professeurs se sont ajoutés au cours des trois dernières années, soit 8 de plus que les 75 prévus à la dernière convention collective du Syndicat général des professeurs et professeurs de l’Université de Montréal (SGPUM).

L’UdeM réservera également 1 M\$ du réinvestissement pour pérenniser le programme de bourses internes qu’elle finance depuis plusieurs années à même son budget de fonctionnement. Le reste du réinvestissement servira à la mise en œuvre de différentes mesures : amélioration de la gestion des dossiers étudiants, soutien à la réussite, rehaussement des processus d’évaluation des programmes, etc.

Devant la hausse importante du nombre d'étudiants en situation de handicap, l'UdeM accueille favorablement l'injection de nouveaux fonds pour soutenir les étudiants qui doivent composer avec des troubles d'apprentissage, un déficit de l'attention ou toute autre forme de troubles mentaux. En 2014-2015, l'Université consolidera le service d'aide aux étudiants en situation de handicap, qui offre notamment des services spécialisés en neuropsychologie et en orthopédagogie.

Au-delà de 2014-2015, il est très difficile d'évaluer avec précision l'incidence du réinvestissement gouvernemental sur l'état de nos finances. Mais selon des calculs préliminaires, nous estimons que l'Université ne renouera pas avec l'équilibre budgétaire avant 2016-2017. Et les surplus qui seraient dégagés à compter de cette année serviront en totalité à rembourser notre dette, la plus importante de toutes les universités québécoises.

Un exercice sous le signe de l'incertitude

Au lendemain du Sommet sur l'enseignement supérieur, nous soulignons que la préparation du budget se faisait sous le signe de l'incertitude. Incertitude liée à la hauteur du réinvestissement. Incertitude aussi liée à la répartition des crédits puisque Québec annonçait une réflexion sur la grille de financement.

Cette réflexion est toujours en cours, et nous ne saurons pas avant l'an prochain selon quelles modalités les crédits alloués à l'enseignement universitaire seront répartis entre les établissements. Les universités qui accueillent un grand nombre d'étudiants de première génération seront-elles favorisées? Comment la révision de la grille de pondération influera-t-elle sur le financement des programmes? Quelle part sera faite à l'entretien des infrastructures universitaires? Autant de questions qui attendent les conclusions des chantiers mis sur pied par le gouvernement pour obtenir des réponses précises.

À ces questions s'ajoute l'état des finances publiques. Il est patent que le réinvestissement promis par Québec sera fonction de la bonne santé de l'économie québécoise. Advenant une baisse des

revenus dans les coffres de l'État, le sous-financement universitaire risquera de se prolonger encore longtemps.

Les revenus

Au total, les revenus de l'UdeM se chiffreront à 747,1 M\$ pour l'exercice 2014-2015, en hausse de 0,9 % sur l'année précédente mais, comme nous l'avons expliqué plus haut, en baisse de 0,6 % par rapport aux réalisations estimées de décembre dernier, soit 4,3 M\$ de moins. Pour donner une idée de l'ampleur de la baisse de nos revenus, nous annonçons, à pareille date l'an dernier, une hausse de 4,7 % de nos revenus sur l'année 2012-2013.

**Évolution des revenus en 2014-2015
par rapport aux réalisations estimées du 31 décembre 2013**

Subvention d'enseignement et de soutien	4,3 M\$
Scénario : + 383 étudiants (ETC) en 2014-2015	
Subvention : autres éléments	(12,5) M\$
Indexation des coûts de système salariaux, compressions, compensation pour l'annulation des droits de scolarité, etc.	
Droits de scolarité	1,6 M\$
Indexation des droits de scolarité de 2,2 %	
Droits de scolarité de 2012-2013 transférés en 2013-2014	
Autres revenus	1,6 M\$
Frais de gestion, diplomation et autres	
Fonds de relance : ESPUM, bourses, grande campagne, emprunt philanthropie institutionnelle	
Activités autofinancées	0,7 M\$
Variation des revenus	(4,3) M\$

383

L'UdeM prévoit accueillir 383 étudiants de plus l'an prochain.

4,3 M\$

Les revenus de l'UdeM seront en baisse de 4,3 M\$ l'an prochain.

La subvention gouvernementale représentera l'an prochain 69,8 % des revenus de l'UdeM et les droits de scolarité, 14,8 %. Par comparaison, en 2013-2014, la subvention représentait 70,7 % de nos revenus et les droits de scolarité, 14,8 % avant l'annulation de la hausse des droits de scolarité.

La hausse de l'effectif l'an prochain de 383 étudiants (ETC) devrait générer des revenus additionnels de 4,3 M\$ (droits de scolarité et subvention). Les revenus liés aux droits de scolarité et aux frais d'admission augmenteront de 1,3 %, la subvention de base du ministère de l'Éducation baissera de 0,4 %, tandis que les autres revenus de l'Université augmenteront de 2,1 %. En outre, l'Université puisera 9,2 M\$ dans son fonds de relance, nettement plus que les 3,4 M\$ de l'an dernier.

La subvention de fonctionnement du Ministère

Le gouvernement distribuera cette année une enveloppe d'un peu plus de 2,79 G\$ aux universités du réseau, dont plus de 1,8 G\$ sont destinés à la fonction enseignement. Le reste de la subvention est réparti entre le soutien à l'enseignement et à la recherche et les terrains et bâtiments.

L'UdeM, qui accueille 16,9 % de la population totale des étudiants québécois, obtient proportionnellement 1,3 % de plus des crédits alloués par le ministère de l'Enseignement supérieur aux universités, en raison principalement du nombre de programmes qu'elle offre aux cycles supérieurs et dont le financement est généralement plus élevé. Les règles ministérielles incluent aussi une subvention de mission et toute une série d'enveloppes particulières : l'UdeM, par exemple, touchait il y a deux ans plus de 5 M\$ pour « conserver sa position parmi les grandes universités en Amérique du Nord ».

Part de l'UdeM dans l'ensemble des universités québécoises

	UdeM	UdeM et ses écoles affiliées
Nombre d'étudiants (2011-2012)	16,9 %	23,0 %
Subvention de fonctionnement du MESRST (2013-2014)	18,2 %	24,3 %

La subvention de fonctionnement versée à l'UdeM par le Ministère s'élèvera à 521,5 M\$ en 2014-2015. Il s'agit d'une baisse de 8,2 M\$ par rapport à la dernière mise à jour budgétaire (31 décembre 2013), un écart qui s'explique en bonne partie par la compression gouvernementale récurrente de 22,3 M\$ qui est dorénavant appliquée. Comme nous l'avons expliqué plus haut, le remboursement des compressions de 2012-2013 et 2013-2014 a également une incidence : dans le premier cas, le remboursement de 726 000 \$ fait partie du déficit autorisé, tandis qu'une somme de 2,2 M\$ sera déduite de la subvention au titre du remboursement de la compression 2013-2014. Au total, la compression gouvernementale s'élèvera l'an prochain à 24,5 M\$.

Le scénario budgétaire 2014-2015 table sur une indexation globale de la subvention ministérielle, établie selon la politique salariale du gouvernement : 2 % d'avril 2014 à mars 2015, et 0 % en avril 2015, date à compter de laquelle le gouvernement doit négocier avec les employés de l'État leurs conditions de travail. Cette indexation ne vise que les dépenses salariales, qui représentent 77 % de toutes les dépenses de l'UdeM.

Comme le gouvernement n'a pas indexé les dépenses non salariales l'an dernier ni l'année précédente, l'Université n'escompte aucune indexation à ce chapitre l'an prochain, ce qui, compte tenu de ses coûts de système, la privera de revenus de l'ordre de 3,3 M\$. L'indexation très partielle de la subvention pour les dépenses non salariales crée des distorsions importantes dans certains secteurs d'activité. Citons un exemple parmi d'autres : l'enveloppe annuelle allouée au développement informatique est demeurée inchangée

0 %

L'Université n'escompte aucune indexation de la subvention de Québec pour les dépenses non salariales, qui comptent pour 23 % de toutes ses dépenses.

à 14 M\$ depuis 1995. Quand on sait quelle place occupe l'informatique dans l'activité universitaire, on ne peut manquer de s'inquiéter de la faible indexation des subsides gouvernementaux pour les dépenses autres que salariales.

**Indexation de la subvention gouvernementale –
Dépenses non salariales**

2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015 ^(P)
1,07 %	0 %	2,60 %	0 %	0 %	0 %

Le présent budget escompte une compensation de 8,1 M\$ pour couvrir l'annulation de la hausse des droits de scolarité de 2012, de 254 \$ par année. C'est moins que les 10,8 M\$ reçus à ce titre en 2013-2014 et c'est la moitié moins que les 16,2 M\$ que l'Université prévoyait recevoir l'an prochain. Le MESRST a en effet annoncé cette année qu'à compter de 2014-2015, la moitié de la compensation ferait dorénavant partie intégrante de l'enveloppe de réinvestissement.

Autre facteur qui joue dans la réduction du financement public pour l'UdeM : à compter de l'an prochain, les étudiants étrangers autres que français inscrits au 1^{er} cycle dans l'un des six secteurs déréglementés en 2008 (administration, génie, droit, informatique, mathématiques, sciences pures), ne seront plus financés par le Ministère, lequel, en contrepartie, laissera aux établissements la totalité des droits forfaitaires payés par ces étudiants. Pour l'UdeM, il résulte de cette mesure, prévue dès l'origine de la déréglementation, une perte d'environ 2,2 M\$.

Pour le présent budget, l'Université prévoit le versement de quelques enveloppes particulières, dont une somme de 3,4 M\$ pour le financement des activités du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV).

L'UdeM recevra en 2013-2014 du MESRST une enveloppe de 36 M\$ pour assurer le bon fonctionnement de ses infrastructures. Cette enveloppe, dite « Terrains et bâtiments », est incluse dans la

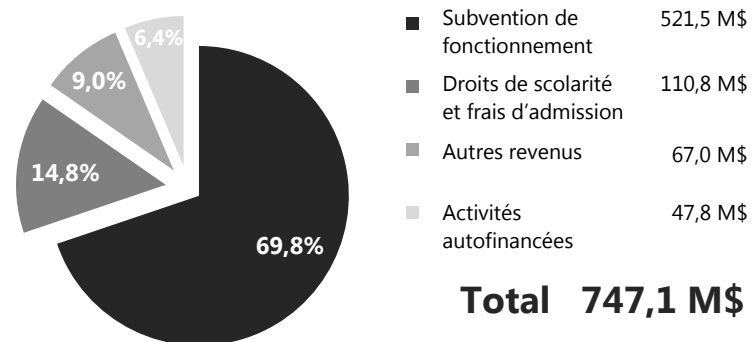
subvention générale de fonctionnement versée par le Ministère. Elle est comptabilisée au fonds de fonctionnement de l'Université et sert à couvrir les dépenses liées aux locaux reconnus par le Ministère à nos fins d'enseignement. Dans le cadre du réinvestissement, l'UdeM touchera 1,5 M\$ pour l'entretien des espaces réservés à la recherche : cette somme servira à compenser très partiellement les frais liés aux laboratoires et aux centres de recherche, qui comptent pour près du tiers de la superficie totale de notre campus et dont les dépenses sont assumées en partie à même les programmes de frais indirects de la recherche. La subvention « Terrains et bâtiments » reflète les coûts associés à l'entretien courant et aux réparations mineures, aux assurances sur les biens, au renouvellement du mobilier et à l'énergie.

La subvention « Terrains et bâtiments » n'a pas de lien direct avec le fonds des immobilisations, où sont comptabilisés les revenus et les dépenses destinés à l'acquisition d'immobilisations. Il est donc important de distinguer cette enveloppe, qui sert surtout à financer les activités de la Direction des immeubles, des subventions que l'UdeM peut recevoir pour assurer le maintien et le développement de son campus, et qui sont dans ce cas inscrites au fonds des immobilisations. En 2012-2013, l'UdeM a ainsi comptabilisé un revenu de subvention de 73,8 M\$ pour l'acquisition d'immobilisations et le paiement des intérêts sur sa dette à long terme.

18,2 %

L'UdeM obtient 18,2 % des crédits gouvernementaux alloués aux universités, pour un effectif étudiant qui représente 16,9 % de tous les étudiants du Québec

Répartition des sources de revenus



Les droits de scolarité et autres frais

L'Université de Montréal prévoit recevoir en 2014-2015 110,8 M\$ au chapitre des droits de scolarité et frais d'admission. Il s'agit d'une augmentation de 1,4 %, ou de 1,6 M\$ par rapport aux réalisations estimées de décembre 2013. Comme indiqué dans la section précédente, l'annulation de la hausse des droits de scolarité, de 325 \$ par étudiant par année en 2012, a été compensée par une hausse de la subvention gouvernementale, correspondant à 254 \$ par année par étudiant.

110,8 M\$

Les droits de scolarité et les frais d'admission totaliseront 110,8 M\$, en hausse de 1,4 %.

Évolution de la hausse des inscriptions (EETC)

2011-2012	2012-2013	2013-2014 ^(P)	2014-2015 ^(P)
1 800	659	1 197	383

Outre les revenus de 0,9 M\$ générés par l'augmentation projetée de 383 étudiants (ETC) en 2014-2015, l'augmentation de l'enveloppe des droits de scolarité est attribuable à l'indexation de 2,2 % des droits de scolarité à compter du trimestre d'automne. Globalement, l'indexation des droits de scolarité générera en 2014-2015 un revenu net additionnel de 1,2 M\$. La hausse globale représente pour l'UdeM un supplément de revenus de 1,7 M\$, dont 500 000 \$ seront retournés au gouvernement pour financer le programme de prêts et bourses. Cette hausse est moindre que prévu en raison du remaniement du calendrier académique en 2012-2013 et 2013-2014, ce qui s'est traduit par une non-réurrence des droits de scolarité transférés de 2012-13 en 2013-2014.

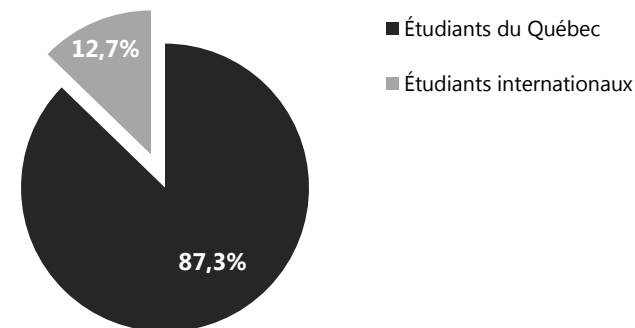
Les droits de scolarité de base s'élèveront l'an prochain pour un étudiant originaire du Québec à 2 273 \$ par année. En 2014-2015, en plus des droits de scolarité de base, les étudiants canadiens hors Québec devaient acquitter des droits de 4 359 \$ pour s'inscrire à l'UdeM, tandis que les étudiants internationaux, pour le volet réglementé des programmes, devaient payer, entre 13 064 \$ et 14 854 \$ selon les disciplines au 1^{er} cycle, 13 064 \$ au 2^e cycle et 11 498 \$ au 3^e cycle (sur une base annuelle de 30 crédits). En 2012-2013, les droits de scolarité versés par les étudiants étrangers

totalisaient 13,3 M\$, soit 12 % de l'ensemble des droits de scolarité et frais afférents perçus par l'UdeM. En vertu des règles du MESRST, l'essentiel des sommes forfaitaires payées par les étudiants est reversé au Ministère.

L'UdeM perçoit des frais institutionnels obligatoires (FIO), aussi appelés frais afférents, qui servent à financer une variété de services et d'opérations : frais de gestion, frais de services aux étudiants, frais de diplomation, etc. À compter de l'été 2014, les FIO seront l'objet d'une indexation de 2,2 %. Cette hausse générera un revenu de 300 000 \$.

L'UdeM perçoit également, sous forme de cotisation automatique non obligatoire (CANO), les contributions volontaires des étudiants, qui servent à financer toute une série de mesures visant à améliorer l'expérience étudiante sur le campus. Parmi ces contributions volontaires, les deux principales sont :

- Les contributions qui aident à supporter les frais technologiques et de soutien, relatifs à l'amélioration des services technologiques et informatiques des collections des bibliothèques.
- Les contributions destinées au fonds d'amélioration à la vie étudiante (FAVE), qui totalisent plus de 7,3 M\$ depuis la création du fonds et ont permis de soutenir des projets visant l'amélioration de la qualité de la vie étudiante.

Répartition des droits de scolarité**12,7 %**

Les étudiants étrangers versent des droits de scolarité qui représentent 12,7 % du total des droits perçus, 0,5 % de moins qu'il y a un an.

Au cours de la prochaine année, les contributions volontaires des étudiants permettront d'appuyer diverses initiatives étudiantes : rénovations de cafés, tenues de colloques étudiants, contributions au FICSUM pour le Mois de la recherche, améliorations technologiques pour les médias étudiants, projets de développement durable (compost dans les cafés, jardins urbains sur le campus, installation de stations libre-service de réparation de vélos), amélioration des espaces étudiants sur le campus (espace de vie étudiante à la Faculté de médecine, aménagement de tables à pique-nique sur les terrains du campus). Des projets sont également prévus pour améliorer les espaces de travail et les services des bibliothèques.

Autres revenus

Les revenus d'autres sources s'établiront, pour l'exercice 2014-2015, à 114,8 M\$, en hausse de 2 % sur les réalisations estimées de décembre 2013. Ces revenus se répartiront comme suit :

- Les autres revenus de fonctionnement (clinique, frais de gestion, compensation des coûts indirects de la recherche, fonds de relance, etc.) : 57,7 M\$.
- Les revenus des activités autofinancées (Services aux étudiants, CEPSUM, services auxiliaires) : 47,8 M\$.
- L'UdeM puisera 9,2 M\$ dans le fonds de relance, nettement plus que par les années passées. Cette somme inclut notamment : une avance remboursable de 4,1 M\$ au titre de la subvention « philanthropie institutionnelle » (voir p. 28), 500 000 \$ pour le programme de bourses de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, et une contribution pour le financement de la grande campagne à hauteur de 1,8 M\$. Comme l'an dernier, le reste servira à soutenir les activités de l'École de santé publique (ESPUM), qui a obtenu cette année son statut facultaire.

Enfin, les Services auxiliaires (stationnements, services d'impression, etc.) dégageront l'an prochain un surplus de 2 M\$. En revanche, la subvention fédérale qui sert à couvrir les frais indirects de

la recherche diminuera l'an prochain de 100 000 \$, pour se fixer à 16,7 M\$.

Les dépenses

Les dépenses prévues pour l'exercice 2014-2015 se chiffrent à 756,1 M\$, en hausse de 3,1 % sur les dépenses budgétées de l'an dernier. Par rapport à la mise à jour budgétaire de décembre 2013, qui donne une meilleure idée de l'évolution de notre situation financière, les dépenses croîtront de 1,9 %, soit l'équivalent de 14,5 M\$.

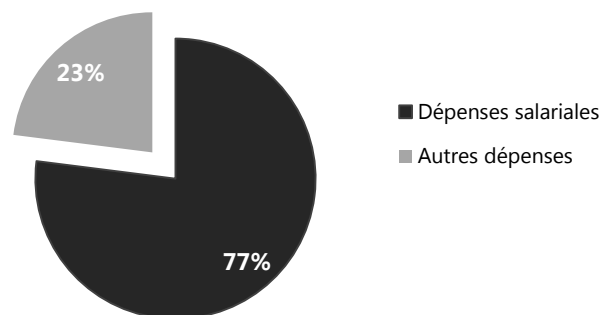
Évolution des dépenses en 2014-2015 par rapport aux réalisations estimées du 31 décembre 2013

Enseignement et recherche	11,3 M\$
Facultés : financement des inscriptions 2013-2014 et 2014-2015	3,9 M\$
Facultés : compressions additionnelles	(3,3) M\$
Autres	10,7 M\$
Fonds internes de recherche et dépenses liées à la recherche	(1,4) M\$
Bourses	(0,2) M\$
Services	4,3 M\$
Compressions additionnelles	(0,4) M\$
Plan triennal – DGTIC : réduction de dépenses	(0,6) M\$
Bibliothèques	0,5 M\$
Autres	4,9 M\$
Dépenses d'intérêts nettes de revenus	0,3 M\$
Activités autofinancées	0,2 M\$
Variation des dépenses	14,5 M\$

756,1 M\$

Les dépenses prévues pour l'exercice 2014-2015 se chiffrent à 756,1 M\$, en hausse de 1,9 % sur la dernière mise à jour budgétaire.

Répartition de la masse salariale

**12,2 M\$**

On estime à 12,2 M\$ la hausse globale des coûts de systèmes : indexations salariales, frais de chauffage, etc.

Les dépenses salariales représentent plus des trois quarts de toutes les dépenses de l'Université, un pourcentage relativement stable depuis quelques années. L'Université devra composer avec une hausse des dépenses salariales qui sera couverte en partie par l'indexation de la subvention selon la politique salariale gouvernementale et par l'indexation des droits de scolarité. On estime à 12,2 M\$ la hausse globale des coûts de systèmes.

5,9 M\$

Les facultés devront absorber une compression cumulative sur deux ans de 5,9 M\$.

Au chapitre des réductions de dépenses, les compressions gouvernementales, comme nous l'avons déjà expliqué, devront se traduire par une nouvelle ronde de ponctions budgétaires des facultés et des services.

Les facultés devront absorber une compression de 3,3 M\$: en ajoutant la réduction de l'année précédente, c'est de 5,9 M\$ que seront privées les facultés. Cette réduction sera cependant partiellement compensée par une hausse de 3,9 M\$ attribuable au financement de la hausse des inscriptions en 2013-2014. Les fonds internes de recherche devraient eux aussi diminuer, de 1,4 M\$. Quant aux services, la ponction effectuée aux enveloppes s'élève à 1,3 M\$, soit 0,9 M\$ en 2013-2014 et 0,4 M\$ de plus l'an prochain.

Les technologies de l'information seront également soumises à une réduction. En vertu des dispositions de la loi 133, l'Université doit dorénavant établir et déposer au Ministère une planification triennale de ses projets et activités relatifs aux technologies de

l'information. Nouvellement créé, le Comité stratégique des TI a pour mandat d'approuver les priorités d'investissements TI, pour lesquelles une somme de 3,5 M\$ a été provisionnée, soit 500 000 \$ de moins que les 4 M\$ projetés en 2013-2014. Une réduction consécutive de 100 000 \$ pour les frais récurrents de maintenance s'ensuit. Le plan quadriennal de restructuration de la DGTIC, amorcé en 2012-2013, devient par ailleurs un plan quinquennal : devant les difficultés financières actuelles, il a été décidé d'étendre sur trois ans au lieu de deux le reste de l'investissement, ce qui générera une économie de 250 000 \$.

Enfin, le budget prévoit plusieurs autres mesures d'économie : réduction de 500 000 \$ du budget de mobilier et équipements (MAO), réduction de 275 000 \$ du budget du fonds des priorités institutionnelles (FPI) qui nous sert à soutenir en cours d'année des initiatives académiques, etc.

Initiatives nouvelles

Soutien à la réussite étudiante	0,9 M\$
DGTIC – 3 ^e année du plan de restructuration	0,5 M\$
Création du vice-rectorat adjoint à la promotion de la qualité	0,35 M\$
Ajout au budget d'acquisitions des Bibliothèques	0,5 M\$
Création du bureau de la promotion du français	0,15 M\$

Certains postes de dépenses, en revanche, continueront de croître. Outre les indexations salariales, les principaux postes de dépenses qui afficheront une hausse l'an prochain sont les suivants :

- Du fonds des priorités institutionnelles, une somme de 881 000 \$ sera réservée afin de soutenir la réussite de nos

étudiants. L'enveloppe budgétaire communiquée aux facultés contiendra une prime à la diplomation aux cycles supérieurs, calculée en fonction du nombre d'étudiants ayant obtenu leur diplôme de maîtrise de recherche ou de doctorat à l'intérieur de la durée maximale prévue, soit respectivement deux et cinq ans. Le montant pourra varier, à la hausse ou à la baisse, en fonction de ces taux de diplomation. L'objectif de cet ajout budgétaire étant de permettre une amélioration de la diplomation des étudiants dans les délais prescrits, les facultés sont invitées à l'utiliser pour mettre en œuvre des moyens visant à soutenir la réussite de leurs étudiants. L'efficacité de cette nouvelle mesure budgétaire sera évaluée à la lumière des résultats obtenus.

- Le budget d'acquisition des bibliothèques sera augmenté de 500 000 \$. Après plusieurs réductions consécutives, l'UdeM a décidé de cette mesure afin de protéger, en partie du moins, le pouvoir d'achat des Bibliothèques qui s'effrite en raison de la dévaluation du dollar canadien et de la hausse du coût des abonnements et des monographies.
- Conformément au plan financier, une somme de 7,5 M\$ sera consacrée en 2014-2015 au remboursement des frais d'implantation du progiciel de gestion intégré, une hausse de 0,5 M\$ sur l'année précédente.
- Depuis 2010-2011, les universités sont tenues, conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), de comptabiliser dans l'état des résultats aux états financiers la valeur des vacances non prises par les employés au terme de l'exercice financier. Jusqu'à maintenant, aucune provision budgétaire n'était prise dans le budget pour la variation de cette valeur bien que cette dernière soit traitée comme une dépense aux états financiers. Dans ce contexte, une provision budgétaire de 2 M\$ est prévue dans le présent budget afin de couvrir la variation de la valeur des vacances dues.
- La création de deux nouvelles unités, le Vice-rectorat adjoint à la promotion de la qualité et le Bureau de la promotion de la langue française, s'accompagne d'ajouts budgétaires,

respectivement de 350 000 \$ et de 150 000 \$. La première de ces unités a été mise sur pied pour mieux soutenir l'évaluation des programmes, tandis que la seconde aura le mandat de faire valoir les dimensions stratégiques et concrètes du français à l'UdeM.

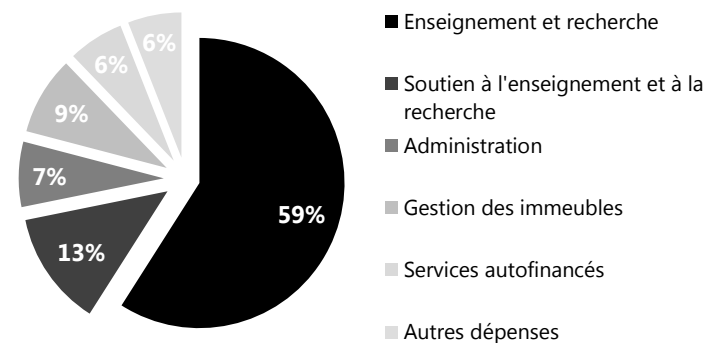
Les intérêts versés sur la dette afficheront une évolution négative par rapport au budget 2013-2014. En raison de la faiblesse des taux, les intérêts passeront de 9,6 M\$ à 9,4 M\$, une économie de 0,2 M\$.

Enfin, le programme interne de bourses se maintiendra, à hauteur de 9 M\$. Ce programme revêt une importance particulière au moment où nos étudiants de 2^e et 3^e cycles subissent le contrecoup des réductions des fonds de recherche alloués par les grands conseils subventionnaires : les professeurs qui obtiennent des subventions de recherche consacrent une part significative de ces fonds, parfois à hauteur de 75 %, au soutien financier des étudiants qui travaillent sous leur supervision.

9 M\$

Le programme interne de bourses pour nos étudiants de 2^e et 3^e cycles se maintiendra, à hauteur de 9 M\$.

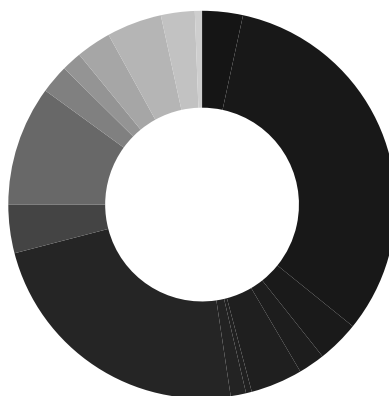
Répartition des dépenses par fonction



68,7 %
 Les facultés comptent pour près de 70 % de toutes les dépenses de l'UdeM

Répartition des dépenses selon les facultés

- Aménagement - 3,4 %
- Arts et sciences - 32,4 %
- Droit - 3,5 %
- École de santé publique - 2,2 %
- Éducation permanente - 4,3 %
- FESP - 0,5 %
- Kinésiologie - 1,3 %
- Médecine - 23,3 %
- Médecine dentaire - 4,4 %
- Médecine vétérinaire - 10,2 %
- Musique - 2,4 %
- Optométrie - 1,7 %
- Pharmacie - 2,9 %
- Sciences de l'éducation - 4,6 %
- Sciences infirmières - 2,8 %
- Théologie et sciences des religions - 0,6 %



Les facultés

Si l'on ne tient pas compte des activités autofinancées, les facultés cumulent à elles seules près de 70 % des dépenses de l'UdeM. Globalement, les dépenses facultaires totaliseront l'an prochain 445,8 M\$, une hausse de 2,2 % par rapport au budget initial 2013-2014 et de 1,8 % par rapport aux dernières réalisations estimées. Mais cette hausse cache dans les faits, comme il a été expliqué, une compression des dépenses de 5,9 M\$, soit la somme que les facultés auraient reçue n'eussent été les compressions exigées par Québec.

Nos facultés accueilleront, selon nos estimations, 383 étudiants (ETC) de plus, ce qui devrait générer des dépenses supplémentaires compensées par une somme équivalente de revenus.

L'enveloppe budgétaire des facultés n'est pas indexée en proportion de l'indexation de la subvention gouvernementale. Toutefois, elle est augmentée en tenant compte du coût réel des

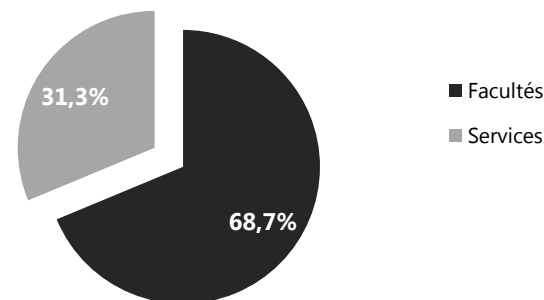
indexations salariales de toutes les catégories de personnel. La progression dans les échelles, nette des économies réalisées grâce aux remplacements, continue d'être à la charge des facultés comme des services. Encore une fois cette année, la Faculté de théologie et de sciences des religions recevra une contribution ad hoc de 250 000 \$ pour l'aider à combler un écart entre revenus et dépenses.

Les services

Les dépenses des services augmenteront de 10,7 M\$ au cours du prochain exercice budgétaire, mais seulement de 3,4 M\$ si on les compare aux dépenses observées lors des réalisations estimées de décembre 2013. Tout comme pour les facultés, cette hausse masque une compression de 1,3 M\$ en raison des compressions gouvernementales.

L'essentiel de la hausse des dépenses des services s'explique par une hausse de 0,5 M\$ du budget d'acquisition des bibliothèques, par une hausse de 0,5 M\$ pour le plan de restructuration de la DGTIC et par la croissance de l'enveloppe de formation de 0,5 % de la masse salariale.

Répartition des dépenses – Facultés et services



Le soutien aux études : un facteur déterminant de la réussite scolaire

Selon les dernières données disponibles (2011-2012), l'UdeM a distribué aux étudiants 71,3 M\$ sous diverses formes d'aide financière. Ce soutien, qui est financé par les différents fonds de l'UdeM et par les conseils subventionnaires de recherche du Québec et du Canada, joue un rôle déterminant dans le parcours de milliers d'étudiants, particulièrement aux études supérieures et postdoctorales, et permet très souvent de réduire la durée des études et de favoriser l'obtention d'un diplôme.

L'UdeM consacrera l'an prochain 9 M\$ de son budget de fonctionnement à des bourses aux étudiants. Elle est l'une des rares universités à consacrer autant d'argent, à même son fonds de fonctionnement, à l'aide financière aux études. Malgré une situation budgétaire difficile, l'Université conserve le financement de son programme interne, en puisant dans le fonds de relance et dans les dons de la grande campagne de financement.

L'UdeM soutient également ses étudiants à même son fonds de fonctionnement par des exonérations de droits de scolarité, des charges de cours, des auxiliariats d'enseignement et d'autres formes de contrats de travail.

L'aide financière aux études ne se limite pas au fonds de fonctionnement. Les montants de cette aide financée par les autres fonds de l'UdeM ne sont pas encore connus, mais on peut rappeler qu'en 2011-2012 :

- Sur un total de 13,5 M\$ accordés annuellement sous forme de bourses internes, 2,3 M\$ provenaient de dons, directs ou capitalisés.
- Les étudiants de l'UdeM récoltaient pour près de 18 M\$ en bourses d'études des grands conseils subventionnaires, bourses qui sont accordées au mérite.

- Les fonds de recherche des professeurs contribuaient également au financement des étudiants, à hauteur de 15,3 M\$ par année.
- Depuis 2002-2003, le financement total pour le 3^e cycle a augmenté de 83 % et celui du 2^e cycle, de 5 %.

L'augmentation de l'aide financière a eu des effets tangibles sur les taux de diplomation. Son impact a été notable sur le taux de diplomation au doctorat qui est passé de 52 % à 58,4 % entre 2007-2008 et 2011-2012, un gain de 6,4 points de pourcentage. Pendant la même période, le taux de diplomation à la maîtrise après six ans est resté stable, passant de 73,2 % à 73,3 %.

Enfin, l'UdeM, comme toutes les universités québécoises, retourne au Ministère une partie des droits de scolarité qu'elle perçoit, pour financer le programme gouvernemental de prêts et bourses. En 2011-2012, l'aide financière gouvernementale sous forme de bourses uniquement s'élevait à plus de 51 M\$ et a été distribuée à 9 827 étudiants de l'UdeM, dont 7 581 au 1^{er} cycle.

Aide financière aux étudiants de cycles supérieurs en 2011-2012*

	% d'étudiants financés	Aide financière moyenne par étudiant
2 ^e cycle	43,0 %	8 231 \$
3 ^e cycle	79,5 %	18 507 \$

* Ne comprend pas les prêts et bourses du programme d'aide financière gouvernementale.

Principales hypothèses budgétaires

Résultats d'exercice

- Déficit de 9 M\$: 5,3 M\$ seront reportés sur la dette et la balance de 3,7 M\$ sera couverte par une subvention ministérielle d'appariement pour résorption du déficit accumulé. Cette subvention est incluse dans l'enveloppe de réinvestissement stratégique du gouvernement.

Dépenses

Facultés

- Compression de 3,3 M\$.
- Reconstitution de la compression 2013-2014, de 2,6 M\$.
- Prime à la diplomation : intégration aux enveloppes des facultés d'une somme de 881 000 \$ du fonds des priorités institutionnelles pour le soutien aux études.
- Variations des inscriptions (EETC) de 2013-2014 financées à hauteur de 50 %. Hausse de 3,9 M\$ des enveloppes budgétaires.
- Contribution ad hoc de 250 000 \$ à la Faculté de théologie et de sciences des religions.

Services

- Compression de 0,4 M\$.
- Reconstitution de la compression 2013-2014, de 0,9 M\$.

Mesures particulières et autres postes de dépenses

- Remboursement des frais d'implantation du progiciel de gestion intégré (Synchro) : 7,5 M\$.
- Maintien du financement du programme interne de bourses, à 9 M\$.
- Ajout de 500 000 \$ au budget d'acquisitions des bibliothèques.
- Étalement du financement du plan de restructuration de la DGTIC, sur trois ans au lieu de deux. Dépense additionnelle de 500 000 \$ au lieu de 750 000 \$.
- Réduction de 500 000 \$ du budget de mobilier et équipements (MAO), qui passe à 3 M\$.
- Provision budgétaire de 2 M\$ pour couvrir la variation de la valeur des vacances accumulées des employés.
- Réduction de 275 000 \$ du fonds des priorités institutionnelles.
- Réduction de 500 000 \$ du budget alloué aux projets de développement des technologies de l'information, inclus au plan triennal.

Revenus

Subventions gouvernementales

- Récurrence de la compression de 22,3 M\$ introduite par le MESRST en 2012-2013 et 2013-2014.
- Indexation de la subvention selon la politique salariale gouvernementale – 2 % d'avril 2014 à mars 2015 et 0 % en avril 2015.
- Aucune indexation des dépenses autres que salariales.
- Fin du financement des étudiants étrangers autres que français dans les six secteurs d'études déréglementés. Perte de 2,2 M\$.
- Déduction de 2,2 M\$ de la subvention de base au titre au titre de remboursement de la compression 2013-2014.
- Compensation de 8,1 M\$ pour la perte causée par l'annulation de la hausse des droits de scolarité, au lieu des 16,2 M\$ escomptés. L'autre moitié de cette dernière somme fait maintenant partie intégrante du réinvestissement.
- Réinvestissement gouvernemental de 13,7 M\$, dont 11,1 M\$ pour la qualité de l'enseignement. L'UdeM ne se qualifie pas, en 2014-2015, pour le montant prévu au titre de la philanthropie (voir Autres revenus). De plus, le montant d'appariement de résorption de déficit ne peut être utilisé pour absorber les compressions. Il est appliqué uniquement à la diminution du déficit si l'UdeM satisfait à certaines conditions.
- Subvention de 3,4 M\$ pour le Centre hospitalier universitaire vétérinaire.

Droits de scolarité

- Indexation des droits de scolarité de 2,2 %.
Revenus supplémentaires : 1,7 M\$, dont 500 000 \$ retournés au gouvernement pour financer le programme de prêts et bourses.

Autres revenus

- Contribution des Services auxiliaires de 2 M\$.
- Frais indirects de la recherche : diminution de la subvention fédérale de 100 000 \$, à 16,7 M\$.
- Hausse des frais institutionnels obligatoires (FIO) de 2 %.
Revenus additionnels : 300 000 \$.
- Fonds de relance : contribution de 9,2 M\$ au fonctionnement
 - Avance de 4,1 M\$, remboursable à même la subvention allouée à la philanthropie institutionnelle. L'UdeM pourra toucher sa quote-part du réinvestissement à ce titre lorsqu'elle aura atteint les objectifs fixés par le gouvernement.
 - Programme de bourses de la FESP : 500 000 \$
 - Grande campagne : 1,8 M\$
 - ESPUM

Hausse des inscriptions

- 2013-2014 : hausse révisée des inscriptions à 1 197 étudiants (ETC) plutôt qu'à 557 EETC. Augmentation de la subvention : 7,8 M\$.
- 2014-2015 : hausse projetée des inscriptions à 383 étudiants (ETC).
Revenus supplémentaires : 4,3 M\$ (subvention et droits de scolarité).

Le processus budgétaire

L'élaboration du budget de fonctionnement : qui fait quoi

L'élaboration du budget de fonctionnement de l'Université est un processus complexe, qui met à contribution de nombreux acteurs de la communauté universitaire.

Chaque instance, unité ou comité intervient à une ou des étapes précises de la préparation du budget, qui s'échelonne sur six mois. Au fil de l'exercice, des quantités importantes d'information sont analysées et prises en considération afin d'en arriver à une allocation optimale des ressources de l'Université en fonction des contraintes inhérentes au cadre financier d'un établissement public d'enseignement.

Le Conseil

C'est au Conseil de l'Université que revient la responsabilité d'adopter le budget, sur recommandation du Comité exécutif. Cette étape survient après que l'Assemblée universitaire a été informée des orientations budgétaires. Le Conseil est composé d'une vingtaine de membres, dont près de la moitié sont des membres du personnel ou des étudiants. Il constitue, avec l'Assemblée universitaire, le Comité exécutif et la Commission des études, le groupe des quatre grands corps universitaires responsables de l'administration générale de l'Université.

L'Assemblée universitaire

Avant l'adoption du budget, l'Assemblée universitaire est informée de la répartition des crédits entre les services et les facultés. Elle transmet par la suite au Conseil ses observations et ses recommandations. L'Assemblée universitaire est formée d'une centaine de membres, dont le recteur, les vice-recteurs et les doyens, de même que des représentants du corps professoral, du personnel administratif et de soutien et des étudiants.

Le Comité du budget de l'Assemblée universitaire

C'est par un comité permanent, le Comité du budget de l'Assemblée universitaire, que les membres de l'Assemblée sont informés des orientations budgétaires et du processus d'allocation des crédits. Le Comité du budget de l'Assemblée universitaire – à ne pas confondre avec le Comité du budget – a le mandat d'étudier le projet de budget de fonctionnement, de le commenter et de le soumettre à l'Assemblée, qui en prend connaissance avant de transmettre au Conseil ses observations ou recommandations.

Le Comité exécutif

Composé du recteur et de membres du Conseil, le Comité exécutif a la responsabilité de préparer le budget, d'en surveiller et d'en contrôler l'exécution, d'effectuer les virements de fonds et de voter les suppléments budgétaires en fonction des normes fixées par le Conseil. Il mandate le Comité du budget pour l'élaboration des grandes orientations qui président à l'allocation budgétaire et pour la préparation du budget.

Le Comité du budget

Le Comité du budget est mandaté par le Comité exécutif pour préparer le budget de l'Université. Présidé par le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, et constitué de membres de la direction, du Conseil et du Comité exécutif, le Comité du budget définit les grandes orientations budgétaires et s'assure de l'allocation optimale des ressources budgétaires aux facultés et aux services.

Le Vice-rectorat aux finances et aux infrastructures

Le vice-recteur aux finances et aux infrastructures préside le Comité du budget et veille à l'opérationnalisation des orientations définies par le Comité. Il supervise tout le processus budgétaire avec l'aide de la Direction des opérations budgétaires, qui relève directement de lui.

La Direction des opérations budgétaires

Le Comité du budget est aidé, à toutes les étapes de l'exercice budgétaire, par la Direction des opérations budgétaires, qui aménage les enveloppes allouées aux unités en fonction des orientations arrêtées par le Comité. La Direction des opérations budgétaires assure aussi le suivi budgétaire durant l'année, en vérifiant à deux moments précis l'évolution des dépenses et des revenus des unités. Sous l'autorité du vice-recteur aux finances et aux infrastructures, le directeur des opérations budgétaires assure la permanence du Comité du budget, dont il est le secrétaire.

Les décanats

Le doyen (ou la doyenne) prépare le budget de sa faculté et, après l'avoir présenté, en discute avec les officiers de l'Université et les instances compétentes. Il administre sa faculté en fonction des crédits qui lui sont alloués et, après consultation du conseil de faculté, peut effectuer les virements appropriés conformément aux normes et aux critères établis à cet égard par le Comité exécutif. Dans le cas de facultés départementalisées, c'est le doyen qui approuve ou modifie le budget de chaque département.

Les directions de services

Comme le doyen, le directeur de services prépare un budget et administre son service en fonction des crédits qui lui sont accordés. Il peut répartir ses fonds entre les différentes branches de son unité selon les priorités et les objectifs qu'il se fixe.

La Direction des finances

Bien qu'elle n'intervienne pas dans la préparation du budget, la Direction des finances exerce un contrôle dans l'application des règles budgétaires tout au long de l'année. Elle produit les états financiers, qui dressent l'état des résultats et de l'évolution des soldes des différents fonds – dont le fonds de fonctionnement – au 30 avril de chaque année, les fait valider par des vérificateurs externes et les soumet au Conseil pour approbation.

Le calendrier d'élaboration du budget

Les orientations budgétaires du Ministère pour 2014-2015 seront normalement communiquées aux universités en avril 2014, soit à quelques jours du début de l'année financière concernée. Ces orientations comprennent notamment l'étalon de financement et les ajustements particuliers aux calculs de la subvention.

Pour permettre une planification et une communication convenables, le budget de l'UdeM est adopté en mars, soit un mois avant la communication des orientations budgétaires du MELS. L'UdeM, comme les autres universités du Québec, doit donc préparer son budget sur la base d'estimations fondées sur des informations partielles. Lorsque les règles budgétaires ministérielles sont connues, le budget est actualisé en cours d'exercice.

Calendrier d'élaboration du budget : étape par étape

<p>Octobre Réalizations estimées au 30 septembre</p>	<p>Novembre à janvier Adoption d'un modèle d'allocation budgétaire</p> <p>Amorce de la rédaction des règles d'attribution et de gestion budgétaires</p> <p>Élaboration du canevas de l'enveloppe budgétaire</p> <p>Estimation des réserves, des masses salariales et des avantages sociaux</p> <p>Estimation de la subvention du MELS 2014-2015 et des revenus de l'UdeM</p>		<p>Début janvier Réalizations estimées au 31 décembre</p>	<p>Mi-janvier Estimation des inscriptions (ETC) de l'année en cours selon la méthode de financement interne</p> <p>Mi-janvier à mi-février Préparation du budget de gestion et des enveloppes budgétaires</p>	<p>Fin-janvier Rencontres prébudgétaires avec les unités</p>	<p>Mars Présentation du budget</p> <ul style="list-style-type: none"> - au Comité exécutif - au Comité du budget de l'Assemblée universitaire - à l'Assemblée universitaire - aux doyens et aux directeurs de services <p>Adoption du budget par le Conseil</p>	<p>Début avril Transmission des enveloppes budgétaires aux unités</p>
<p>octobre</p>	<p>novembre</p>	<p>décembre</p>	<p>janvier</p>	<p>février</p>	<p>mars</p>	<p>avril</p>	

Annexe 1

Données budgétaires

SOMMAIRE DES REVENUS ET DES DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	699 245 \$	704 313 \$	692 902 \$
Activités autofinancées	47 817 \$	47 082 \$	47 502 \$
	747 062 \$	751 395 \$	740 404 \$
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	709 141 \$	694 933 \$	687 252 \$
Activités autofinancées	46 917 \$	46 684 \$	46 102 \$
	756 058 \$	741 617 \$	733 354 \$
Excédent projeté des revenus sur les dépenses avant le remboursement du déficit accumulé	(8 996) \$	9 778 \$	7 050 \$
Remboursement obligatoire du déficit de l'exercice 2012-2013	- \$	- \$	7 050 \$
Remboursement du déficit accumulé	- \$	- \$	- \$
	(8 996) \$	9 778 \$	- \$
Excédent projeté des revenus sur les dépenses	(8 996) \$	9 778 \$	- \$
Appariement du MESRST pour résorption des déficits accumulés	3 727 \$	- \$	- \$
Montant effectif reporté à la dette	5 269 \$	- \$	- \$

SOMMAIRE DES REVENUS

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
REVENUS DE FONCTIONNEMENT			
Droits de scolarité et frais d'admission	110 825 \$	109 270 \$	109 456 \$
Subvention de fonctionnement	521 529 \$	529 721 \$	523 540 \$
Autres revenus (cliniques, frais de gestion, compensation des coûts de la recherche, diplomation et autres)	57 738 \$	61 991 \$	56 540 \$
Fonds de relance	9 153 \$	3 331 \$	3 365 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	699 245 \$	704 313 \$	692 902 \$
ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES			
Services aux étudiants	10 589 \$	10 215 \$	10 141 \$
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal	13 665 \$	13 314 \$	13 583 \$
Services auxiliaires	23 563 \$	23 553 \$	23 778 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	47 817 \$	47 082 \$	47 502 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	747 062 \$	751 395 \$	740 404 \$

SOMMAIRE DES DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Enseignement et recherche	445 812 \$	437 851 \$	436 063 \$
Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche	21 287 \$	22 730 \$	21 498 \$
Bourses	9 042 \$	9 267 \$	9 066 \$
Services à l'enseignement et à la recherche *	96 604 \$	94 742 \$	90 988 \$
Administration	54 863 \$	53 620 \$	52 386 \$
Gestion des immeubles	65 908 \$	65 639 \$	63 256 \$
Dépenses d'intérêts nettes des revenus	9 400 \$	9 084 \$	9 584 \$
Réserve des priorités académiques et institutionnelles	4 225 \$	- \$	4 411 \$
Avantages sociaux futurs	2 000	2 000 \$	- \$
	<u>709 141 \$</u>	<u>694 933 \$</u>	<u>687 252 \$</u>
ACTIVITÉS AUTOFINANCÉES			
Services aux étudiants	11 139 \$	10 765 \$	10 691 \$
Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal	14 215 \$	14 036 \$	14 133 \$
Services auxiliaires	21 563 \$	21 883 \$	21 278 \$
	<u>46 917 \$</u>	<u>46 684 \$</u>	<u>46 102 \$</u>
	<u>756 058 \$</u>	<u>741 617 \$</u>	<u>733 354 \$</u>

* Pour les fins de cette présentation, le budget du Centre de communication écrite (CCE) est intégré sous la fonction « Services à l'enseignement et à la recherche ». Toutefois, il est présenté dans les pages suivantes sous l'unité « Services aux étudiants » puisqu'il est sous la responsabilité de cette unité depuis le 1^{er} mai 2011.

CALCUL ESTIMATIF DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
Subvention normée			
Enseignement	374 329 \$	386 281 \$	384 426 \$
Soutien à l'enseignement	68 140 \$	66 167 \$	66 152 \$
Terrains et bâtiments	36 000 \$	36 358 \$	33 930 \$
Sous-total	478 469 \$	488 806 \$	484 508 \$
Subvention de mission	9 943 \$	9 819 \$	9 785 \$
Revenus sujets à récupération	(20 978) \$	(22 501) \$	(23 591) \$
Subvention générale	467 434 \$	476 124 \$	470 702 \$
 Compte à recevoir au titre des effectifs étudiants des deux dernières années	 13 350 \$	 12 676 \$	 14 378 \$
 Ajustements spécifiques			
Ajustement pour nombre de grades	6 900 \$	6 604 \$	7 363 \$
Loyers et entretien de nouveaux espaces	9 063 \$	9 063 \$	6 996 \$
Financement FIR transition	3 128 \$	3 128 \$	3 128 \$
Frais indirects de la recherche	10 568 \$	10 568 \$	9 984 \$
Subvention de contrepartie	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Bibliothèque et NTIC	2 872 \$	2 836 \$	2 836 \$
Stages et bourses	1 944 \$	1 923 \$	1 968 \$
Ajustement McGill	-	229 \$	229 \$
Autres ajustements	5 270 \$	5 570 \$	4 956 \$
Sous-total	40 745 \$	40 921 \$	38 460 \$
 Total	 521 529 \$	 529 721 \$	 523 540 \$

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

(en milliers de dollars)

FACULTÉS, ÉCOLE ET DÉPARTEMENT	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014 Au 31 décembre 2013	BUDGET DE GESTION 2013-2014
Aménagement	15 127 \$	14 619 \$	14 591 \$
Arts et sciences	144 518 \$	142 835 \$	141 782 \$
Droit	15 664 \$	15 337 \$	15 600 \$
École de santé publique	9 853 \$	9 545 \$	9 020 \$
Éducation permanente	19 321 \$	18 034 \$	18 631 \$
Études supérieures et postdoctorales	2 154 \$	1 964 \$	1 984 \$
Kinésiologie	5 733 \$	5 600 \$	5 652 \$
Médecine	103 957 \$	100 834 \$	101 656 \$
Médecine dentaire	18 090 \$	17 497 \$	17 486 \$
Médecine vétérinaire	44 555 \$	45 447 \$	44 297 \$
Musique	10 687 \$	10 804 \$	10 518 \$
Optométrie	7 436 \$	7 682 \$	7 096 \$
Pharmacie	12 991 \$	13 282 \$	12 826 \$
Sciences de l'éducation	20 508 \$	19 897 \$	20 721 \$
Sciences infirmières	12 552 \$	11 790 \$	11 568 \$
Théologie et sciences des religions	2 666 \$	2 684 \$	2 635 \$
	445 812 \$	437 851 \$	436 063 \$

Note ¹: Ces budgets intègrent les enveloppes Gestion, les enveloppes Cas particuliers ainsi que les réserves, tels les avantages sociaux.

Note ²: L'implantation de Synchro RH-Paie a entraîné un changement de méthode relativement à la comptabilisation des avantages sociaux qui sont dorénavant comptabilisés au taux réel par employé. L'estimation du calcul de la provision d'avantages sociaux à prévoir par unité académique et de service a été revue aux réalisations estimées de 2013-2014 de sorte que des écarts importants peuvent être observés entre le budget 2013-2014, la projection de dépenses et le budget initial 2014-2015 d'une même unité.

FONDS INTERNES DE RECHERCHE ET AUTRES DÉPENSES LIÉES À LA RECHERCHE
(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
Infrastructure des centres et groupes de recherche	6 195 \$	6 500 \$	6 195 \$
Subventions de contrepartie	700 \$	800 \$	700 \$
Soutien à des projets individuels	634 \$	610 \$	634 \$
Projets particuliers et internationaux	155 \$	300 \$	155 \$
Comité universitaire d'éthique de la recherche (CUER)	50 \$	50 \$	50 \$
Autres (colloques, associations et membership)	170 \$	200 \$	170 \$
Sous-total Fonds internes de recherche	7 904 \$	8 460 \$	7 904 \$
Autres dépenses de recherche financées à même les intérêts et le recouvrement des coûts indirects provenant des fonds de recherche	2 000 \$	2 200 \$	2 000 \$
Autres fonds affectés	1 000 \$	2 562 \$	1 000 \$
Contribution à la Fondation canadienne de l'innovation	2 465 \$	1 440 \$	2 594 \$
Fonds des priorités institutionnelles			
Transferts aux hôpitaux et établissements affiliés	6 800 \$	6 681 \$	6 900 \$
Fonds des priorités institutionnelles		269 \$	
Autres dépenses de recherche	1 118 \$	1 118 \$	1 100 \$
Sous-total Autres dépenses liées à la recherche	13 383 \$	14 270 \$	13 594 \$
Total Fonds internes de recherche et autres dépenses liées à la recherche	21 287 \$	22 730 \$	21 498 \$

SERVICES À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
Direction des bibliothèques	31 327 \$	31 003 \$	29 808 \$
Registrariat	4 183 \$	3 692 \$	3 348 \$
Service des admissions et du recrutement	5 310 \$	5 312 \$	5 209 \$
Bureau de la Recherche - Développement - Valorisation (BRDV)	6 301 \$	6 153 \$	5 611 \$
Direction des relations internationales	1 649 \$	1 401 \$	1 356 \$
Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC)	25 086 \$	23 575 \$	23 866 \$
Centre d'expertise et de soutien aux usagers - Synchro	3 528 \$	3 385 \$	3 118 \$
Projets de développement et d'infrastructure technologiques	13 928 \$	14 900 \$	13 802 \$
Unités de soutien à l'enseignement *	4 714 \$	4 744 \$	4 308 \$
	96 026 \$	94 165 \$	90 426 \$

* Sont ici regroupés le Bureau de l'enseignement régional (BER), le Service de soutien à l'enseignement (SSE) et le Vice-rectorat aux études. Le Centre de communication écrite (CCE) est sous la responsabilité des Services aux étudiants (SAE) depuis le 1^{er} mai 2011.

Note¹: Ces budgets intègrent les enveloppes Gestion, les enveloppes Cas particuliers ainsi que les réserves, tels les avantages sociaux.

Note²: L'implantation de Synchro RH-Paie a entraîné un changement de méthode relativement à la comptabilisation des avantages sociaux qui sont dorénavant comptabilisés au taux réel par employé. L'estimation du calcul de la provision d'avantages sociaux à prévoir par unité académique et de service a été revue aux réalisations estimées de 2013-2014 de sorte que des écarts importants peuvent être observés entre le budget 2013-2014, la projection de dépenses et le budget initial 2014-2015 d'une même unité.

ADMINISTRATION
(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
Bureau de la recherche institutionnelle	1 108 \$	1 178 \$	1 047 \$
Bureau des communications et des relations publiques	3 798 \$	4 035 \$	3 482 \$
Direction des finances	8 008 \$	7 615 \$	8 005 \$
Direction des budgets	465 \$	450 \$	449 \$
Direction générale (incluant le Centre d'exposition et la contribution aux Presses de l'Université de Montréal)	6 182 \$	5 844 \$	5 909 \$
Bureau de la performance organisationnelle et de la gestion des risques	319 \$	240 \$	223 \$
Direction des ressources humaines et du Bureau du personnel enseignant	12 880 \$	12 490 \$	11 625 \$
Bureau du développement et des relations avec les diplômés (incluant la contribution aux Diplômés de l'Université de Montréal et les Belles soirées)	7 468 \$	6 905 \$	7 581 \$
Secrétariat général	6 373 \$	6 719 \$	6 392 \$
Bureau de la vérification interne	757 \$	768 \$	672 \$
Direction Prévention & Sécurité	7 505 \$	7 376 \$	7 001 \$
	54 863 \$	53 620 \$	52 386 \$

Note¹: Ces budgets intègrent les enveloppes Gestion, les enveloppes Cas particuliers ainsi que les réserves, tels les avantages sociaux.

Note²: L'implantation de Synchro RH-Paie a entraîné un changement de méthode relativement à la comptabilisation des avantages sociaux qui sont dorénavant comptabilisés au taux réel par employé. L'estimation du calcul de la provision d'avantages sociaux à prévoir par unité académique et de service a été revue aux réalisations estimées de 2013-2014 de sorte que des écarts importants peuvent être observés entre le budget 2013-2014, la projection de dépenses et le budget initial 2014-2015 d'une même unité.

GESTION DES IMMEUBLES

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
Direction des immeubles			
Dépenses générales de fonctionnement	37 884 \$	38 067 \$	37 064 \$
Gestion des espaces loués	20 114 \$	20 512 \$	18 603 \$
Énergie	16 246 \$	15 445 \$	15 629 \$
Courrier	1 625 \$	1 625 \$	1 625 \$
Assurances	1 663 \$	1 663 \$	1 367 \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	77 532 \$	77 312 \$	74 288 \$
Revenus et imputations	(11 624) \$	(11 673) \$	(11 032) \$
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total	65 908 \$	65 639 \$	63 256 \$

Note¹: Ces budgets intègrent les enveloppes Gestion, les enveloppes Cas particuliers ainsi que les réserves, tels les avantages sociaux.

Note²: L'implantation de Synchro RH-Paie a entraîné un changement de méthode relativement à la comptabilisation des avantages sociaux qui sont dorénavant comptabilisés au taux réel par employé. L'estimation du calcul de la provision d'avantages sociaux à prévoir par unité académique et de service a été revue aux réalisations estimées de 2013-2014 de sorte que des écarts importants peuvent être observés entre le budget 2013-2014, la projection de dépenses et le budget initial 2014-2015 d'une même unité.

SERVICES AUX ÉTUDIANTS

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014 Au 31 décembre 2013	BUDGET DE GESTION 2013-2014
REVENUS			
Cotisations des étudiants	6 169 \$	5 945 \$	5 936 \$
Subvention du MELS	2 743 \$	2 742 \$	2 680 \$
	<u>8 912 \$</u>	<u>8 687 \$</u>	<u>8 616 \$</u>
Revenus d'activités	1 677 \$	1 528 \$	1 525 \$
	<u>10 589 \$</u>	<u>10 215 \$</u>	<u>10 141 \$</u>
DÉPENSES			
Direction, communications et gestion informatique	1 889 \$	1 841 \$	1 873 \$
Service de santé et consultation psychologique	1 982 \$	1 922 \$	2 072 \$
Accueil et intégration	2 929 \$	2 819 \$	2 609 \$
Ressources socio-économiques	1 406 \$	1 343 \$	1 353 \$
Centre de soutien à la réussite étudiante (CÉSAR)	2 933 \$	2 840 \$	2 784 \$
	<u>11 139 \$</u>	<u>10 765 \$</u>	<u>10 691 \$</u>
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	<u>(550) \$</u>	<u>(550) \$</u>	<u>(550) \$</u>
Contribution de l'Université au Service de santé *	200 \$	200 \$	200 \$
Contribution de l'Université au Soutien à la réussite *	350 \$	350 \$	350 \$
SOLDE PROJETÉ	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>0 \$</u>
CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE **			
Revenus	200 \$	199 \$	180 \$
Dépenses	778 \$	776 \$	742 \$
	<u>(578) \$</u>	<u>(577) \$</u>	<u>(562) \$</u>
Budget versé	578 \$	577 \$	562 \$
SOLDE PROJETÉ	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

* L'Université de Montréal alloue un financement de 200 000\$ aux Services aux étudiants (SAE) pour compenser les coûts relatifs à l'utilisation de la Clinique de santé par son personnel ainsi qu'une somme de 350 000\$ pour le soutien à la réussite.

** Auparavant, le Centre de communication écrite (CCE) relevait des Unités de soutien à l'enseignement. Suite à une restructuration, le centre est dorénavant sous la responsabilité des Services aux étudiants depuis le 1er mai 2011.

**CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES
SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**
(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
SERVICE DES SPORTS			
REVENUS			
Cotisations des étudiants	4 818 \$	4 873 \$	4 722 \$
	<hr/> 4 818 \$	<hr/> 4 873 \$	<hr/> 4 722 \$
Abonnements, inscriptions et revenus divers	6 446 \$	6 249 \$	6 500 \$
	<hr/> 11 264 \$	<hr/> 11 122 \$	<hr/> 11 222 \$
DÉPENSES	<hr/> 11 264 \$	<hr/> 11 122 \$	<hr/> 11 222 \$
	<hr/> - \$	<hr/> - \$	<hr/> - \$
SPORT D'EXCELLENCE			
Revenus	1 731 \$	1 543 \$	1 851 \$
Dépenses	2 131 \$	1 943 \$	2 251 \$
	<hr/> (400) \$	<hr/> (400) \$	<hr/> (400) \$
Bourses du sport d'excellence	<hr/> (150) \$	<hr/> (322) \$	<hr/> (150) \$
	<hr/> (550) \$	<hr/> (722) \$	<hr/> (550) \$
CLINIQUE DE MÉDECINE DU SPORT			
Revenus	670 \$	649 \$	510 \$
Dépenses	670 \$	649 \$	510 \$
	<hr/> - \$	<hr/> - \$	<hr/> - \$
TOTAL - EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	<hr/> (550) \$	<hr/> (722) \$	<hr/> (550) \$
Contribution de l'Université aux C.E.P.S.U.M. et Sport d'excellence	550 \$	722 \$	550 \$
SOLDE PROJETÉ	<hr/> - \$	<hr/> - \$	<hr/> - \$

SERVICES AUXILIAIRES

(en milliers de dollars)

	BUDGET DE GESTION 2014-2015	RÉALISATIONS ESTIMÉES 2013-2014	BUDGET DE GESTION 2013-2014
		Au 31 décembre 2013	
Services alimentaires			
Revenus	4 088 \$	3 884 \$	3 648 \$
Dépenses	4 088 \$	4 135 \$	3 737 \$
Remboursement d'immobilisations	- \$	- \$	73 \$
Déficit	- \$	(251) \$	(162) \$
Résidences			
Revenus	5 015 \$	5 006 \$	4 965 \$
Dépenses	3 151 \$	3 142 \$	3 180 \$
Virement au fonds des immobilisations	1 864 \$	1 864 \$	1 785 \$
Surplus	0 \$	0 \$	0 \$
Magasins			
Revenus	11 050 \$	11 293 \$	11 480 \$
Dépenses	10 261 \$	10 607 \$	10 319 \$
Remboursement d'immobilisations	265 \$	80 \$	265 \$
Surplus	524 \$	606 \$	896 \$
Stationnements			
Revenus	3 410 \$	3 370 \$	3 685 \$
Dépenses	1 265 \$	1 381 \$	1 245 \$
Remboursement d'immobilisations	669 \$	674 \$	674 \$
Surplus	1 476 \$	1 315 \$	1 766 \$
Sommaire			
Revenus	23 563 \$	23 553 \$	23 778 \$
Dépenses	18 765 \$	19 265 \$	18 481 \$
Remboursement d'immobilisations	934 \$	754 \$	1 012 \$
Virement au fonds des immobilisations	1 864 \$	1 864 \$	1 785 \$
Surplus	2 000 \$	1 670 \$	2 500 \$

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7 Canada
Tél. : 514-343-6111 Site Internet : www.umontreal.ca

Ce document peut être consulté à l'adresse
www.umontreal.ca/budget/Budget-UdeM-2014-15.pdf

Publié par le Bureau des communications et des relations publiques de l'Université de Montréal, avril 2014.

